☑ **CFR Angers** ☐ **CFR Rennes**

| | |
|---|---|
| Année universitaire : 2020-2021<br>Période de stage : Juin 2020- Janvier 2021<br>Spécialité : Paysage<br>Spécialisation : Gestion Environnementale des Ecosystèmes et Forêts Tropicales (GEEFT) | **Mémoire de fin d'études**<br>☑ d'ingénieur de l'école nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST), école interne de l'institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement<br>☐ de master de l'école nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST), école interne de l'institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement<br>☐ d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2) |

# Etude de l'ancrage territorial de la réserve naturelle nationale des Nouragues

Par : Gabrielle SIMAILLAUD

***Soutenu à distance le 31/03/2021***

***Devant le jury composé de :***

Présidente : Sandra NICOLLE, enseignante-chercheuse en sciences de gestion appliquée à la gestion de l'environnement à l'ENGEES

Maître de stage : Pauline GARRIGOU, chargée de mission « Ancrage Territorial à la RNN des Nouragues

Enseignante référente : Charlotte BIGARD, maître de conférences à AgroParisTech

Invités :

Anatole MARECHAL, coordinateur du projet « Ancrage Territorial » pour RNF

Jennifer DEVILLECHABROLLE, conservatrice de la RNN des Nouragues

*Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST.*

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation «Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale Pas de Modification 4.0 France » disponibles en lignes sur http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr

# Remerciements

Ce mémoire marque la fin de ma formation d'ingénieur à Agrocampus Ouest Angers, futur Institut Agro. Je souhaiterais donc exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont participé à ma formation, riche en découvertes, rencontres et apprentissages.

Je tiens tout d'abord à remercier ma maître de stage, Pauline Garrigou, chargée de mission « Ancrage Territorial » de la réserve des Nouragues, pour son accompagnement, son soutien et sa confiance tout au long de mon stage. Je remercie également l'ensemble de l'équipe de la réserve des Nouragues dont Jennifer Devillechabrolle, sa conservatrice, et Jérémie Tribot et Stefan Icho, ses deux gardes, pour leur accueil et leur générosité à mon égard. Enfin, je tiens à remercier Anatole Maréchal, coordinateur du projet « Ancrage territorial », pour son accompagnement tout au long de mon stage.

Je remercie Charlotte Bigard, ma tutrice de stage, enseignante-chercheuse à AgroParisTech, pour avoir suivi l'avancée de mon travail et m'avoir accompagnée depuis les débuts de mon projet de stage jusqu'à ma soutenance. Je souhaite également remercier toute l'équipe pédagogique du domaine d'approfondissement GEEFT, Gestion Environnementale des Ecosystèmes et Forêts Tropicales, pour la richesse de la formation qu'ils m'ont dispensée.

Enfin, j'adresse mes remerciements à l'ensemble des acteurs qui ont participé à l'enquête, m'ont partagé leur expérience et sans qui ce travail n'aurait pas été possible.

# Table des matières


Liste des sigles et acronymes ..... 6

Liste des figures ..... 8

Liste des Tableaux ..... 9

Glossaire ..... 10

1. INTRODUCTION ..... 11

2. PROBLÉMATISATION ..... 12

2.1 La notion d'ancrage territorial ..... 12

2.2 Le contexte du projet « Ancrage » ..... 13

2.3 Présentation générale de la réserve naturelle nationale des Nouragues ..... 15

2.4 Enjeux de la réserve autour de son intégration au territoire ..... 16

2.5 Problématique ..... 19

3. MÉTHODOLOGIE ..... 20

3.1 Cadre théorique ..... 22

3.2 Définition du socio-écosystème de la réserve des Nouragues : typologie des acteurs et de leurs activités ..... 23

3.3 Échantillonnage ..... 29

3.4 Mode de production des données ..... 33

3.4.1 Prise de contact ..... 33

3.4.2 Déroulement des entretiens ..... 33

3.4.3 La construction du questionnaire d'évaluation de l'ancrage territorial ..... 34

3.4.4 Fichage des entretiens ..... 38

3.5 Analyse des données ..... 39

3.5.1 Analyse qualitative ..... 39

3.5.2 Analyse quantitative ..... 42

3.6 Restitution des résultats et atelier participatif ..... 46

3.7 Suggestion d'objectifs et d'actions à mettre en place dans le plan de gestion ..... 48

4. RÉSULTATS ..... 49

4.1 Profils cognitifs ..... 49

4.2 Connaissance ..... 51

4.2.1 Connaissance de la réserve ..... 51

4.2.2 Synthèse de l'indicateur connaissance ..... 63

4.3 Intérêt ..... 64

4.3.1 Intérêt des acteurs pour la réserve ..... 64

4.3.2 Synthèse de l'indicateur intérêt ..... 78

4.4 Implication ..... 79
4.4.1 Implication des acteurs ..... 79
4.4.1 Synthèse de l'indicateur implication ..... 87
4.5 Indicateurs de synthèse ..... 88
4.5.1 Analyse AFOM, Atouts Faiblesses Opportunités Menaces ..... 88
4.5.1 Attentes ..... 89
4.5.2 Avantages/inconvénients de la réserve ..... 91
4.5.3 « Enracinement » de la réserve ou son état d'ancrage territorial ..... 93
5. DISCUSSION ..... 96
5.1 Un diagnostic d'ancrage qui permet de cibler des enjeux d'ancrage territorial ..... 96
5.2 Des résultats qui permettent de faire évoluer les réflexions sur ce diagnostic ..... 102
6. LEVIERS D'ACTION ..... 106
6.1 Une restitution et un atelier participatif qui mènent à une réflexion collective ..... 106
6.2 Suggestions d'objectifs et d'actions à intégrer au plan de gestion ..... 111
7. CONCLUSION ..... 118
8. LISTE BIBLIOGRAPHIQUE ET SITOGRAPHIQUE ..... 119
Annexes ..... 120
Annexe 1 : Première version non adaptée et modifications effectuées du questionnaire sur les indicateurs d'ancrage territorial ..... 120
Annexe 2 : Première version non adaptée et modifications apportées, de la grille de notation des indicateurs ..... 127
Annexe 3 : Base de données pour l'analyse AFOM ..... 132
Annexe 4 : Les différents tracés de la réserve par groupes d'acteurs ..... 136
Annexe 5 : Photo de la restitution et de l'atelier participatif ..... 140
Résumé ..... 144

# Liste des sigles et acronymes

AFOM : Atouts Faiblesses Opportunités Menaces

AGEP : Association de Gestion des Espaces Protégés

ARA : Association Régina Approuague

ATE : Aire Terrestre Educative

CA : Conseil d'Administration

CCG : Comité Consultatif de Gestion

CENG : Conservatoire d'Espaces Naturels de Guyane

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CORACINES : Collectivement Réhabiliter l'Arataï : CItoyenneté, Nature, Education et Savoirs

DAC : Direction des Affaires Culturelles

DAT : Diagnostic d'ancrage territorial

DGTM : Direction Générale des Territoires et de la Mer

DOM : Département d'Outre-mer

EMOPI : Etat Major Orpaillage et Pêche Illicite

ENP : Espace Naturel Protégé

FAG : Forces Armées de Guyane

GEPOG : Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane

La CTG : La Collectivité Territoriale de Guyane

Labex CEBA : Laboratoire d'Excellence - Centre d'Etude de la Biodiversité Amazonienne

LCOI : Lutte Contre l'Orpaillage Illégal

Le CTG : Le Comité du Tourisme de Guyane

MFR : Maison Familiale Rurale

NOE : Nourag'Obs Eau

OAM : Observatoire de l'Activité Minière

ONF : Office nationale des Forêts

ORION : Observatoire Résilience Impacts Orpaillage Nouragues

PAG : Parc Amazonien de Guyane

PNRG : Parc Naturel Régional de la Guyane

RN : Réserve Naturelle

RNF : Réserves Naturelles de France

RNN : Réserve Naturelle Nationale

RNR : Réserve Naturelle Régionale

SBGD : Service Bois et Gestion Durable

SDOM : Schéma Départemental d'Orientation Minière de la Guyane

SLAR : Sports Loisirs Animations Régina

TE ME UM : TErres et MErs Ultra Marine

UMR EcoFoG : Unité Mixte de Recherche - Ecologie des Forêts de Guyane

USR LEEISA : Unité de Service et de Recherche - Laboratoire Ecologie, Evolution, Interactions des Systèmes Amazoniens

# Liste des figures

Figure 1 : Le processus d'ancrage d'une réserve naturelle (Maréchal, 2020) ..... 12
Figure 2 : Situation de la réserve des Nouragues en Guyane (ONF, 2019) ..... 15
Figure 3 : Démarche méthodologique générale ..... 21
Figure 4 : Les acteurs structurant les activités d'exploitation des ressources naturelles ..... 24
Figure 5 : Acteurs structurant les activités touristiques ..... 24
Figure 6 : Acteurs structurant la recherche ..... 25
Figure 7 : Acteurs structurant les services de proximité et organismes représentant la population ..... 25
Figure 8 : Acteurs structurant les activités de formation et d'animation ..... 26
Figure 9 : Acteurs de la gestion et de la protection des espaces naturels protégés ..... 26
Figure 10 : Echantillonnage des acteurs ..... 29
Figure 11 : Membres du CCG ayant répondu aux questions sur le CCG lors de l'entretien ..... 30
Figure 12 : Groupes d'acteurs interrogés ..... 31
Figure 13 : Répartition de l'ensemble des acteurs par profil cognitif ..... 49
Figure 14 : Répartition des profils cognitifs par catégories d'acteurs ..... 49
Figure 15 : Graphique Radar de la catégorie d'indicateurs « Connaissance » ..... 52
Figure 16 : Motivations de création d'une réserve naturelle pour l'ensemble des acteurs ..... 53
Figure 17 : Raisons de motivation de la création de la réserve des Nouragues pour l'ensemble des acteurs ..... 54
Figure 18 : Activités de l'équipe de la réserve pour l'ensemble des acteurs ..... 55
Figure 19 : Principaux moyens d'information sur les activités de la réserve pour l'ensemble des acteurs ..... 55
Figure 20 : Structures gestionnaires de la réserve pour l'ensemble des acteurs ..... 56
Figure 21 : Tracés du périmètre de la réserve pour l'ensemble des acteurs ..... 57
Figure 22 : Tracés du périmètre de la réserve pour les acteurs de l'animation ..... 58
Figure 23 : Tracés du périmètre de la réserve pour les acteurs exploitants des ressources naturelles ..... 58
Figure 24 : Règlementation de la réserve des Nouragues pour l'ensemble des acteurs ..... 59
Figure 25 : Espèces animales emblématiques de la réserve pour l'ensemble des acteurs ..... 60
Figure 26 : Graphique Radar de la catégorie d'indicateurs « Intérêt » ..... 65
Figure 27 : Fréquentation de la réserve pour l'ensemble des acteurs ..... 66
Figure 28 : Fréquentation de la réserve par catégories d'acteurs ..... 66
Figure 29 : Activités pratiquées au sein de la réserve pour l'ensemble des acteurs ..... 67
Figure 30 : Animations de la réserve connues pour l'ensemble des acteurs ..... 68
Figure 31 : Positionnement par rapport aux structures gestionnaires de la réserve pour l'ensemble des acteurs ..... 73
Figure 32 : Compétences des structures gestionnaires pour l'ensemble des acteurs ..... 74
Figure 33 : Positionnement de l'ensemble des acteurs sur le caractère contraignant de la réserve ..... 76
Figure 34 : Graphique Radar de la catégorie d'indicateurs « Implication » ..... 80
Figure 35 : Nature des liens entretenus avec la réserve par catégories d'acteurs ..... 81
Figure 36 : Notes moyennes des indicateurs « Nature des liens » et « Importance des liens » par catégories d'acteurs ..... 82
Figure 37 : Qualité des rapports avec l'équipe de la réserve pour l'ensemble des acteurs ..... 83
Figure 38 : Balance avantages/inconvénients de la réserve sur le territoire pour l'ensemble des acteurs ..... 91
Figure 39 : Balance avantages/inconvénients de la réserve sur le territoire en fonction des catégories d'acteurs ..... 92
Figure 40 : « Enracinement » au territoire de la réserve pour l'ensemble des acteurs ..... 93
Figure 41 : « Enracinement » de la réserve au territoire en fonction des catégories d'acteurs ..... 94
Figure 42 : Raisons favorables et défavorables à « l'enracinement » de la réserve au territoire ..... 95

# Liste des Tableaux

Tableau 1 : Chronogramme des activités durant le stage ..... 20
Tableau 2 : Définitions des groupes d'acteurs ..... 27
Tableau 3 : Définitions des sous-groupes d'acteurs ..... 28
Tableau 4 : Structures membres du CCG de la réserve des Nouragues ..... 28
Tableau 5 : Acteurs interrogés ..... 33
Tableau 6 : Indicateurs d'ancrage ..... 35
Tableau 7 : Grille accompagnant la question sur l'efficacité des actions de la réserve lors des entretiens ..... 35
Tableau 8 : Tableau AFOM présenté aux acteurs lors de l'entretien ..... 36
Tableau 9 : Grille accompagnant la question sur la fréquentation de la réserve lors des entretiens ainsi que les modifications qui lui ont été apportées ..... 38
Tableau 10 : Grille d'évaluation de l'indicateur d'ancrage « Actions » ..... 42
Tableau 11 : Grille d'évaluation de l'indicateur d'ancrage « Réglementation » ..... 43
Tableau 12 : Grille d'évaluation de l'indicateur d'ancrage "Qualité de l'écoute" ..... 43
Tableau 13 : Grille d'évaluation de l'indicateur d'ancrage « mission » et modifications apportées ..... 44
Tableau 14 : Grille d'évaluation de l'indicateur « Connaissance animations » et modifications apportées ..... 45
Tableau 15 : Participants à la restitution des résultats de l'étude ..... 47
Tableau 16 : Notes attribuées aux indicateurs de connaissance par groupes d'acteurs ..... 51
Tableau 17 : Notes attribuées aux indicateurs d'intérêt par groupes d'acteurs ..... 64
Tableau 18 : Notes attribuées aux indicateurs d'implication par groupes d'acteurs ..... 79
Tableau 19 : Notes attribuées aux indicateurs d'implication à travers le CCG par groupes d'acteurs membres du CCG ..... 79
Tableau 20 : Bilan AFOM de la réserve ..... 88
Tableau 21 : Attentes vis-à-vis de la réserve par catégories d'acteurs ..... 90
Tableau 22 : Nombres de votes des participants à l'atelier participatif par attente formulée ..... 106
Tableau 23 : Résultats des réflexions collectives sur la communication à propos des activités au sein de l'espace de la réserve ..... 107
Tableau 24 : Résultats des réflexions collectives sur comment la réserve peut être plus percutante sur le volet orpaillage illégal en termes de communication ..... 108
Tableau 25 : Résultats des réflexions collectives sur l'implantation d'un bureau et d'agents de la réserve sur Régina ..... 108
Tableau 26 : Résultats des réflexions collectives sur la mise en place de nouvelles règles dans la réserve pour l'activité touristique ..... 109
Tableau 27 : Résultats des réflexions collectives sur les moyens que la réserve peut déployer pour disposer de plus de moyens financiers et humains ..... 110
Tableau 28 : Objectifs et actions autour du volet "Connaissance" de la réserve ..... 113
Tableau 29 : Objectifs et actions autour du volet « intérêt » pour la réserve ..... 116
Tableau 30 : Objectifs et actions pour le volet "Implication" vis-à-vis de la réserve ..... 117

# Glossaire

**Une crique** : une rivière se jetant dans un fleuve ou une autre rivière.

**Un carbet** : un abri en bois sans murs, typique des cultures amérindiennes, généralement conçu pour facilement y attacher des hamacs

**Un saut** : un rapide formé dans un cours d'eau par l'affleurement des roches

**L'orpaillage** : l'exploitation de l'or

**L'occurrence** : l'apparition d'un mot ou d'une idée dans le discours

# 1. INTRODUCTION

La protection des espaces naturels est aujourd'hui un enjeu de plus en plus important dans un contexte d'augmentation de la population mondiale. Selon une projection démographique des Nation Unies datant de 2019, la population mondiale devrait passer de 7,3 milliards en 2017 à 11,2 milliards en 2100 (Organisation des Nations Unies, 2019). Cette augmentation va, de façon inexorable, entraîner une augmentation des pressions exercées sur les espaces naturels et plus largement sur les ressources naturelles de notre planète.

La Guyane, seul territoire français en Amérique du Sud, connaît déjà depuis plusieurs décennies une très forte croissance démographique. Cette « collectivité territoriale unique » a une croissance démographique de 2,6% par an en moyenne. Elle a également un solde migratoire positif, de + 0,2%, dû à son attractivité pour ses voisins sud-américains, dont notamment le Brésil et le Suriname (Cratère, 2018). L'augmentation générale de sa population entraîne des pressions sur les ressources naturelles du territoire. Ses réserves naturelles se retrouvent aujourd'hui menacées par ces pressions anthropiques.

C'est par exemple le cas de la réserve naturelle nationale du Mont Grand Matoury qui en 2019 a vu un « squat », juridiquement appelé « occupation sans droit ni titre », prendre vie à quelques mètres de ses limites. Cette occupation illégale s'est faite dans un espace boisé et classé où aucune construction n'est autorisée (Marie, 2019). La réserve naturelle nationale des Nouragues subit également des menaces anthropiques fortes. Elle est en effet située dans une zone au potentiel aurifère important, convoitée par de nombreux orpailleurs illégaux. Ces orpailleurs clandestins sont appelés « garimpeiros » et viennent pour la majorité du Brésil. *« En 2015, ce sont 55 kilomètres de cours d'eau qui ont été détruits par des activités d'orpaillage illégal au sein de la réserve. Cela représente également 345 hectares de surface de forêt détruite. »* (Jennifer Devillechabrolle, conservatrice de la réserve). La réserve subit également des pressions liées à l'orpaillage légal au nord de son espace ainsi que des pressions dues au braconnage.

Afin de mieux répondre à ces pressions anthropiques et ainsi mieux protéger les réserves naturelles, le réseau des Réserves Naturelles de France (RNF) a développé le projet « Ancrage ». Ce projet a pour but de développer un outil permettant d'évaluer l'état d'ancrage des réserves, soit leur intégration au territoire. Etudier l'ancrage des espaces naturels protégés permet d'acquérir une bonne connaissance des pratiques des acteurs locaux et de leurs perceptions vis-à-vis de l'espace et ainsi d'adapter la gestion de l'espace dans le but d'augmenter son efficacité.

Il apparaît donc particulièrement pertinent de mener cette étude en Guyane, du fait de ce contexte. Mettre en place un diagnostic d'ancrage territorial dans ces espaces permet d'adapter la méthodologie proposée par RNF afin qu'elle puisse correspondre à tout type de contexte. La réserve naturelle nationale des Nouragues va donc constituer l'objet de notre étude et se prêter à l'exercice de diagnostic de son ancrage territorial.

Cette réserve créée en 1995 est la plus grande réserve naturelle terrestre de France. Elle se situe au cœur de la forêt équatoriale guyanaise et accueille une station du Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) dédiée à la recherche scientifique. Cette station permet à la réserve de se placer en tant qu'observatoire de la biodiversité amazonienne, et d'acquérir ainsi une renommée scientifique internationale.

Cette étude est portée par RNF et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), à travers le projet « Ancrage ». Elle est financée par la Préfecture de la région Guyane, à travers la Direction Générale des Territoires et de la Mer (DGTM) et le programme TErres et MErs Ultra Marine, (TE ME UM), piloté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Enfin, elle est réalisée en local grâce à l'accompagnement de la réserve des Nouragues, à travers ses deux gestionnaires : l'Office National des Forêts (ONF) et le Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG).

# 2. PROBLÉMATISATION

## 2.1 La notion d'ancrage territorial

Nous allons dans ce travail utiliser la définition d'ancrage territorial proposée par RNF.

L'ancrage territorial d'une entité géographique est lié à l'appropriation que s'en font les acteurs locaux mais aussi aux efforts d'intégration réalisés par l'entité géographique elle-même. Cette notion permet d'évaluer, à un instant « T », le bon fonctionnement social de cette entité. L'évaluation de l'ancrage permet de définir des objectifs et actions à mettre en œuvre, dans le but d'améliorer cet état d'ancrage (Maréchal, 2020).

L'étude des perceptions des acteurs permet de mesurer la façon dont ils se saisissent de la réserve, se l'approprient. Ces perceptions correspondent à la façon dont les individus appréhendent le monde social les entourant. Elles sont plurielles, changeantes dans le temps et liées aux parcours des individus.

La *Figure 1* retrace le processus d'ancrage d'une réserve naturelle.

Il s'agira dans ce mémoire étudier le sentiment d'appropriation de la réserve par les acteurs du territoire en insistant notamment sur les conséquences des efforts d'intégration fournis par la réserve elle-même. Nous allons donc agir sur les étapes une et deux de ce processus, ce qui correspond à l'étude des perceptions des acteurs et le ciblage de points d'amélioration de l'ancrage. L'étape suivante, sur laquelle la réserve va ensuite pouvoir jouer, est l'adaptation de son plan de gestion aux vues des points d'amélioration ciblés. Ces adaptations vont lui permettre d'améliorer ses efforts d'intégration au territoire et ainsi contribuer à développer le sentiment d'appropriation de la réserve par les acteurs du territoire.

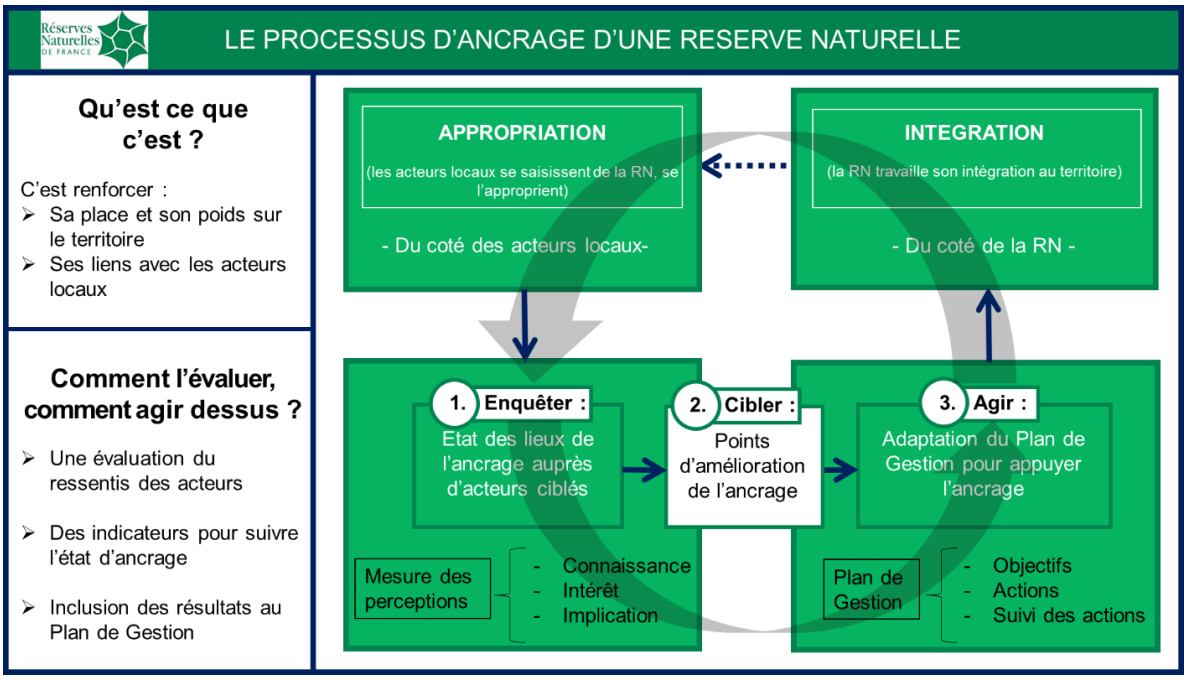


*Figure 1 : Le processus d'ancrage d'une réserve naturelle (Maréchal, 2020)*

## 2.2 Le contexte du projet « Ancrage »

Les réserves naturelles sont des aires protégées intégrales, créées à partir de 1961, avec des objectifs naturalistes de protection de la biodiversité comme le prévoit le Code de l'environnement.

D'après l'article L 332-1 du Code de l'environnement, elles sont définies comme « *des parties du territoire terrestre ou maritime d'une ou de plusieurs communes qui peuvent être classées […] lorsque la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière ou qu'il convient de les soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader.* »

Elles sont soumises à un plan de gestion avec des enjeux prioritaires autour de la protection directe du patrimoine naturel et de la création de données scientifiques. Les missions autour de l'accueil, l'animation, la communication et la pédagogie ne sont donc pas prioritaires. En effet, ces missions ne sont pas financées par l'état pour les réserves naturelles nationales. Elles sont aussi peu financées par les régions, dans le cas des réserves naturelles régionales.

De plus, les activités humaines, telles que l'accueil du public, les activités agricoles, de chasse et de pêche autour de la réserve sont souvent peu connues. Il n'existe pas de base de données sur les composantes sociales des réserves, ni d'historique de l'évolution et de l'installation des réserves dans les plans de gestion. En effet, les premiers plans de gestion ne comportaient pas d'objectifs sociaux. Ils ont été progressivement intégrés dans les plans de gestion, en tant que facteurs clefs de la réussite des réserves.

Or, les enjeux sociaux autour des réserves sont primordiaux. En effet, les acteurs locaux peuvent souvent exprimer de la méfiance vis-à-vis de la réserve. Certains des acteurs, maîtrisant les outils de politique publique, peuvent avoir un fort impact sur l'atteinte des objectifs de gestion, dont notamment la protection. La réserve peut également influencer les pratiques des acteurs locaux. Il existe une interdépendance entre la réserve et son territoire. Il s'agira donc de prendre en compte les pratiques des acteurs locaux vis-à-vis de la réserve et leurs perceptions qui découlent de cette interdépendance. Une bonne connaissance des pratiques des acteurs locaux et des perceptions vis-à-vis de la réserve permet d'adapter la gestion de la réserve et ainsi d'augmenter son efficacité.

Les premiers travaux de recherche sur l'ancrage territorial des réserves naturelles ont débuté avec le financement en 2010 de la thèse de Clara Therville par le réseau RNF. Cette thèse avait pour objectif de montrer les bénéfices d'une prise en compte des enjeux des acteurs locaux afin d'améliorer l'efficacité de la réserve sur son territoire.

A partir des résultats de cette thèse, le réseau RNF a lancé des études d'ancrage sur onze réserves naturelles régionales (RNR) et quatre réserves naturelles nationale (RNN) en Ile-de-France, selon une méthodologie d'enquête montée par deux bureaux d'étude, Biotope et ACTeon Environnement, de 2013 à 2017. Ces études se basent sur des indicateurs qui sont construits en majorité sur des observations de conservateurs de réserves naturelles.

Le projet Ancrage territorial est aujourd'hui porté par la commission Territoires et Développement Durable, du réseau RNF, qui en est à l'origine et par la LPO, qui est notamment gestionnaire de nombreux espaces protégés en France. Les porteurs du projet travaillent sur le développement d'un outil d'évaluation de l'ancrage territorial pouvant s'adapter à différents contextes territoriaux, basé sur les pratiques et perceptions des acteurs locaux. Des projets tests sur cinq réserves naturelles, dont la réserve des Nouragues, sont actuellement menés. Ces cinq réserves testent un protocole en cours de construction, proposé par RNF, afin d'évaluer leur ancrage territorial. Cinq stagiaires ont donc été

recrutés sur une durée de six mois afin d'évaluer l'état d'ancrage de leurs réserves respectives tout en apportant un regard critique sur la méthode.

C'est dans ce cadre que s'inscrit cette étude d'ancrage territorial de la réserve des Nouragues. Les quatre autres réserves à participer à l'étude se situent en France métropolitaine, dans des contextes différents :

- la RNR du site des carrières de Tercis-les-Bains, située dans les Landes et connue pour sa richesse géologique
- la RNN du massif forestier de Strasbourg-Neuhof/Illkirch-Graffenstaden, forêt péri-urbaine
- la RNR de la Massonne, située dans une zone de marais, en Charente maritime
- la RNR du massif du Pibeste-Aoulhet, située dans le massif montagneux des Pyrénées

A l'aide des retours des différents stagiaires, une réflexion va être menée par les porteurs du projet afin d'améliorer les outils proposés et les déployer à l'échelle nationale en 2021.

## 2.3 Présentation générale de la réserve naturelle nationale des Nouragues

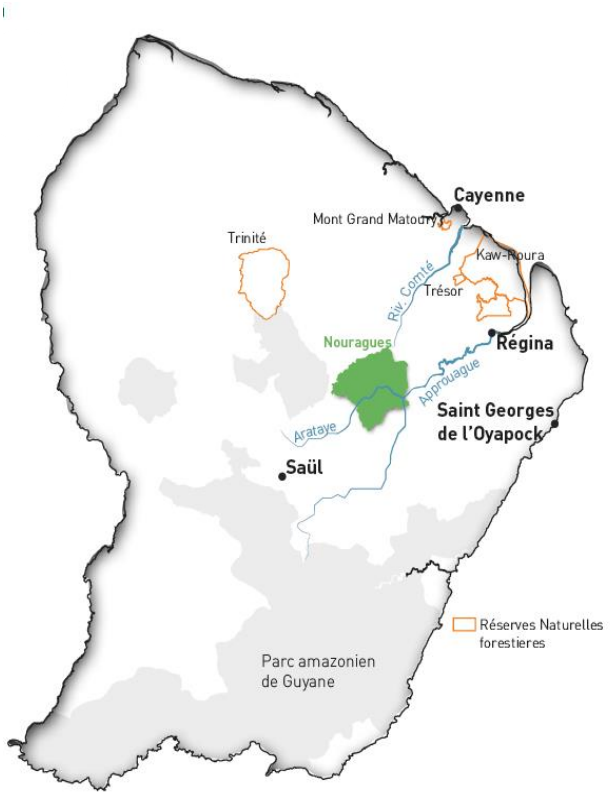


*Figure 2 : Situation de la réserve des Nouragues en Guyane (ONF, 2019)*

La réserve des Nouragues a été créée en 1995. C'est aujourd'hui la seconde plus grande réserve naturelle française, avec une surface d'environ 105 800 ha.

Elle a été créée autour d'une station scientifique CNRS existant depuis 1986. Sa création a été motivée par la volonté de protéger une zone autour de la station qui permette aux chercheurs de travailler sur un milieu avec peu d'impacts anthropiques. Le périmètre de la réserve a été tracé de façon à couvrir une zone suffisamment grande pour la conservation de grands félins (Devillechabrolle *et al., 2017*).

Elle se situe en Guyane, sur les communes de Roura et Régina. Etant localisée à 100 km du littoral dans les terres (cf. *Figure 2*), elle est isolée géographiquement. Son accès est donc difficile et pour s'y rendre, il faut se déplacer en pirogue ou en hélicoptère.

La réserve tire son nom des amérindiens « Noraks », qui étaient les premiers habitants du territoire. Ces habitants, aujourd'hui disparus, ont laissé des vestiges de leur passage, tels que des polissoirs dans les criques. La réserve des Nouragues constitue donc un territoire anthropisé depuis longtemps (Devillechabrolle *et al., 2017*).

Elle est aujourd'hui gérée par deux structures gestionnaires :

- le GEPOG, Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane, association de loi 1901
- l'ONF, Office National des Forêts, établissement public à caractère industriel et commercial

La Conservatrice de la réserve, Jennifer Devillechabrolle, travaille à l'ONF. Pauline Garrigou, chargée de mission « ancrage territorial » travaille au GEPOG, tout comme les deux gardes techniciens, Stefan Icho et Jérémie Tribot.

La réserve est en grande partie recouverte par la forêt tropicale humide. Elle présente également des écosystèmes remarquables, les savanes-roches des inselbergs. Les trois grands enjeux de son plan de gestion s'articulent autour des trois types de paysages qui la composent :

- le bloc forestier
- les savanes-roches
- le réseau hydrographique

Des « facteurs clefs de réussite », définis par l'équipe de la réserve et ses gestionnaires, viennent compléter les enjeux de protection autour de ces milieux :

- « Observatoire » : être un observatoire de la forêt équatoriale
- « Vie locale » : s'intégrer et participer au développement du tissu socio-économique local
- « Fonctionnement et administration » : garantir un bon état de fonctionnement administratif

Les objectifs du facteur clef de réussite « Vie locale » sont multiples :

- intégrer et faire participer la réserve et la station CNRS au développement économique durable locale et territorial
- être un acteur écocitoyen de la vie sociale et culturelle du territoire
- être avec la station CNRS des acteurs du territoire reconnus

L'étude de l'ancrage territorial de la réserve permet donc d'apporter de nouveaux éléments de réflexion pour ce volet « Vie locale » du plan de gestion. En effet, *« beaucoup de données manquent pour évaluer correctement l'impact des activités de la réserve sur le territoire guyanais et évaluer la reconnaissance territoriale de cet outil au niveau socio-économique »* (Devillechabrolle *et al., 2017*).

A partir de mars 2021, un nouveau plan de gestion va être construit par les gestionnaires et leurs partenaires. Une des finalités de l'étude d'ancrage sera donc d'évaluer les actions effectuées entre 2017-2022 afin d'ajuster les objectifs du facteur clef de réussite « Vie locale ».

## 2.4 Enjeux de la réserve autour de son intégration au territoire

La réserve des Nouragues, du fait de sa localisation en Amérique du Sud, en plein cœur de la forêt équatoriale guyanaise, présente des enjeux particuliers par rapport aux autres réserves françaises.
Il s'agira donc dans cette partie aborder les principaux enjeux territoriaux auxquels elle doit faire face et les efforts d'intégration qu'elle fournit pour faire face à ces enjeux.

- **La lutte contre l'orpaillage illégal**

C'est au XIX$^{ème}$ siècle qu'est découvert pour la première fois de l'or en Guyane. La crique Arataï, située aujourd'hui dans la réserve, est la rivière où fut trouvée la première pépite d'or en Guyane, ce qui fait de la région de l'Approuague *« le berceau historique de l'orpaillage en Guyane » (acteur de la Lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI)).* L'exploitation aurifère se fait très active dans cette zone jusqu'au milieu du XX$^{ème}$ siècle, où elle commence à décliner. En 1986 puis neuf ans plus tard, en 1995, lors de la création de la station scientifique CNRS puis de la réserve des Nouragues, il n'y a plus d'orpaillage dans la zone lié à un déclin de l'activité (Réserve naturelle des Nouragues, 2013).

Cependant, ces activités reprennet progressivement dans la région et dès l'année 1997, des chantiers illégaux reprennent au nord-est de la réserve. L'activité d'orpaillage augmente alors un peu plus chaque année. L'année 2006 est marqué par l'assassinat des deux gardes de la réserve, Andoe Saakie, connu sous le nom de Capi, et Domingos Ribamar Da Silva, tués par des orpailleurs clandestins. Ce tragique évènement met en lumière l'insécurité qu'entraîne cette activité et la réserve décide de fermer ses portes au public. Depuis lors, la réserve et ses partenaires sont constamment en lutte contre cet orpaillage illégal.

Les conséquences écologiques de l'orpaillage sur la réserve sont très importantes. Cette activité à des conséquences à la fois sur l'eau, les sols et les organismes qui vivent dans la réserve mais aussi en dehors de la réserve, avec notamment la création d'une turbidité importante. Des pistes de quad sont créées par les orpailleurs dans la réserve afin d'acheminer le matériel. Des camps de vie et des charbonnières sont également installés à proximité des chantiers. Toutes ces installations entraînent une déforestation conséquente.

Pour lutter contre l'orpaillage illégal, la réserve mène plusieurs actions en collaboration avec les différents acteurs de la LCOI :

Elle organise deux à quatre vols héliportés par an pour faire du renseignement. Ces vols se font avec l'USN (Unité Spécialisé Nature) de l'ONF, qui a pour but de contrôler les activités d'orpaillage légal et illégal. Leur but est de repérer les sites d'orpaillage et prendre leur localisation. Ces vols avec l'Unité Spécialisée Nature (USN) de l'ONF sont possibles grâce à la cogestion avec ce gestionnaire, l'ONF, qui a la compétence de surveillance des forêts ; ce qui permet de veiller au respect du Code forestier et du Code de l'environnement.

Elle met en place des partenariats avec les acteurs de la LCOI en Guyane et a un rôle d'alerte et de sensibilisation des décideurs. Ses partenaires sont les Forces Armées de Guyane, la Gendarmerie, l'ONF à travers le service USN, le Parc Amazonien de Guyane (PAG) et enfin la Préfecture à travers l'Etat Major Orpaillage et Pêche Illicite (EMOPI), avec qui elle va échanger des informations.

Enfin, elle a pour vocation de développer le territoire à travers des projets qui vont créer de l'activité et occuper l'espace. Elle fait de la sensibilisation, de l'accueil sur site, des suivis et inventaires. Ces activités vont permettent de la faire connaître et alerter sur la menace que représente l'orpaillage illégal au sein de son espace. C'est, par exemple, le cas du projet Nourag'Obs Eau (NOE), dont le but est d'inventorier et suivre l'état écologique des cours d'eaux dans le nord de la réserve, très impacté par l'orpaillage illégal.

La réserve se considère donc comme *« un des premiers maillons de la LCOI »* (Jennifer Devillechabrolle, conservatrice de la réserve des Nouragues). Elle produit, en effet, des renseignements qui vont ensuite être diffusés aux autres acteurs de la LCOI, notamment à travers l'Observatoire de l'Activité Minière (OAM). Ces renseignements vont être utilisés par le dispositif Harpie qui va intervenir sur le terrain et détruire les sites d'orpaillage illégal. Ce dispositif est coordonné conjointement par la gendarmerie et les Forces Armées de Guyane.

L'objectif final de la réserve est d'arriver à éradiquer l'orpaillage illégal au sein de son espace, grâce à ses partenariats avec les acteurs de la LCOI. La réserve souhaiterait alors créer l'Observatoire Résilience Impacts Orpaillage Nouragues (ORION) et ainsi créer un lieu de recherche sur ces thématiques. Elle va également servir de zone test pour le projet européen Foldout qui a pour but de créer des outils de détection et de surveillance des zones activités illégales et de migrations.

- **Le projet CORACINES : Collectivement Réhabiliter l'Arataï : CItoyenneté, Nature, Education et Savoirs**

C'est également dans une logique d'occupation de l'espace que se place le projet de réouverture du camp Arataï, CORACINES, lancé en 2017. Le camp Arataï est en effet fermé depuis 2006, suite à l'assassinat des deux gardes de la réserve. Ce projet, co-porté par la Canopée des Sciences, permettrait d'accueillir du public de façon régulière dans la réserve pour des animations, des formations ou de l'écotourisme. Sa réouverture est prévue pour dans quelques années mais la réserve accueille déjà tout de même divers publics de façon ponctuelle.

Elle organise deux fois par an des chantiers nature avec les élèves du CAP Entretien d'espaces verts de la Maison Familiale Rurale (MFR) des fleuves de l'Est, située dans le bourg de Régina. Ces chantiers durent plusieurs jours et sont pour les élèves l'occasion de découvrir un espace naturel protégé, tout en se formant à l'entretien d'espaces verts.

La réserve met aussi en place des formations à destination d'enseignants afin qu'ils se forment sur des thématiques liées aux espaces protégés, la science et la biodiversité guyanaises. Ces enseignants pourront alors mettre en place des projets avec leurs élèves et transmettre leurs connaissances. Une formation pour des opérateurs touristiques a également été mise en place en 2020 et avait pour but de leur transmettre des connaissances sur la réserve des Nouragues et l'outil réserve en lui-même.

Enfin, dans une optique d'ouverture du camp Arataï à l'écotourisme, la réserve a déjà mis en place trois séjours tests avec ALAPI, opérateur touristique partenaire, en 2018 et 2019.

- **La sensibilisation et l'animation sur Régina, une priorité pour la réserve**

C'est en 2011 que la réserve créé un poste de « chargée de mission sciences et communication », dans le but de recréer du lien avec le bourg de Régina.

Puis, suite aux mouvements sociaux de 2017, la réserve décide de mettre en place un poste de chargé de mission ancrage territorial, afin d'améliorer son intégration au territoire. L'origine de ces mouvements sociaux est liée principalement à l'insécurité, l'orpaillage illégal, l'immigration illégale et le manque d'infrastructures en Guyane. Les Guyanais se mettent donc en grève et revendiquent une amélioration de leurs conditions de vie auprès de l'Etat français. Ces mouvements se transforment cependant en une plus large contestation. Certains Guyanais revendiquent leur territoire et se placent en position de rejet face à l'Etat français. Pour la réserve des Nouragues, par nature outil d'Etat, mais également fermée au public depuis 2006, il apparaît alors nécessaire de développer plus de liens avec le territoire. *« Le Guyanais lambda ne connaît pas chez lui. Suite aux mouvements sociaux de 2017, on entend : Laissez-nous découvrir chez nous ! » (acteur tourisme)*.

A travers ce poste, la réserve met donc l'accent sur le développement de partenariats avec les acteurs de la commune de Régina.

Elle organise, aujourd'hui et depuis 2011, des évènements, plusieurs fois par an, avec la Mairie de Régina et son Ecomusée de l'Approuague-Kaw, (EMAK). Ces évènements, conférences, animations ont pour but de partager les résultats des projets et des études scientifiques se déroulant au sein de la réserve. Dans le cadre du volet « Vie locale » du plan de gestion, des animations et interventions auprès des scolaires de Régina (école primaire, collège et MFR) sont également régulièrement organisées. Par exemple, depuis 2018, la réserve mène un projet d'Aire Terrestre Educative (ATE), avec les classes de l'école primaire Maurice Leanville. Une ATE correspond à une zone de petite taille qui sert de support pédagogique de connaissance et préservation de l'environnement. Dans ce cadre, les élèves ont par exemple étudié quatre sites de leur commune et selon une grille de critères en ont retenu un, sur lequel ils vont travailler. Ce projet a permis d'initier les élèves aux inventaires botaniques, ornithologiques et aquatiques.

## 2.5 Problématique

Les efforts d'intégration au territoire fournis par la réserve sont donc importants. Ils ne sont cependant aujourd'hui pas évalués et leur efficacité n'est par conséquent pas démontrée.

Il s'agira donc de s'intéresser dans ce mémoire à la façon dont les acteurs locaux s'approprient l'espace et l'outil que constitue la réserve. En évaluant cette appropriation, il est ainsi possible de mesurer les conséquences des efforts fournis par la réserve et donc l'efficacité de la politique menée par la réserve pour s'intégrer à son territoire. Cette évaluation permettra donc de définir des axes d'intégration prioritaires pour orienter la politique de la réserve, de décider quels sont les efforts fournis qui doivent être perpétués, développés et ceux qui au contraire doivent être abandonnés.

La problématique générale qui guide cette étude d'ancrage est donc :

**Dans quelle mesures le diagnostic d'ancrage territorial permet-il d'étudier l'intégration de la réserve au territoire ? Et dans quelle mesure est-il possible de faire évoluer et enrichir la méthode du diagnostic au vu des résultats de la réserve des Nouragues ?**

Plusieurs questions guideront notre réflexion tout au long de ce mémoire :

- Quelle connaissance les acteurs ont de l'espace et de l'outil réserve ? Quel intérêt manifestent-ils face à ceux-ci ? Dans quelle mesure se sentent-ils impliqués ?

- Comment les acteurs du territoire perçoivent-ils la réserve et s'approprient-ils cet outil ?

- Sachant que l'accès à la réserve est réglementé et interdit au public, comment ces acteurs s'impliquent-ils ? Les efforts d'intégration fournis par la réserve sont-ils efficaces ?

- Comment faire évoluer les efforts d'intégration fournis par la réserve ?

- Qu'apporte l'étude d'ancrage de la réserve de la réserve des Nouragues au diagnostic d'ancrage territorial (DAT) ?

# 3. MÉTHODOLOGIE

Dans le domaine des sciences humaines et sociales, il existe différentes méthodes de production de données. Quelle démarche avons-nous, quant à nous, suivie afin de répondre à la problématique ?

Pour comprendre les relations entre les acteurs du territoire et la réserve des Nouragues et ainsi évaluer l'ancrage territorial de celle-ci, nous avons mené des enquêtes de terrain. Notre étude s'est donc déroulée sur une période d'environ sept mois, avec une première phase de préparation d'un mois, suivie de deux mois de démarchage de conduite des entretiens et enfin d'environ quatre mois d'analyse, restitution des résultats et mise en forme du rapport (cf. *Tableau 1).*

| Activité | Mois | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| Phase préparatoire | | | | | | | |
| Échantillonnage | | | | | | | |
| Démarchage et conduite des entretiens | | | | | | | |
| Base de données | | | | | | | |
| Analyse des données | | | | | | | |
| Rédaction du rapport | | | | | | | |
| Restitution des résultats | | | | | | | |

*Tableau 1 : Chronogramme des activités durant le stage*

La *Figure 3*, ci-après, présente la démarche générale adoptée et détaillée tout au long de cette partie méthodologie.

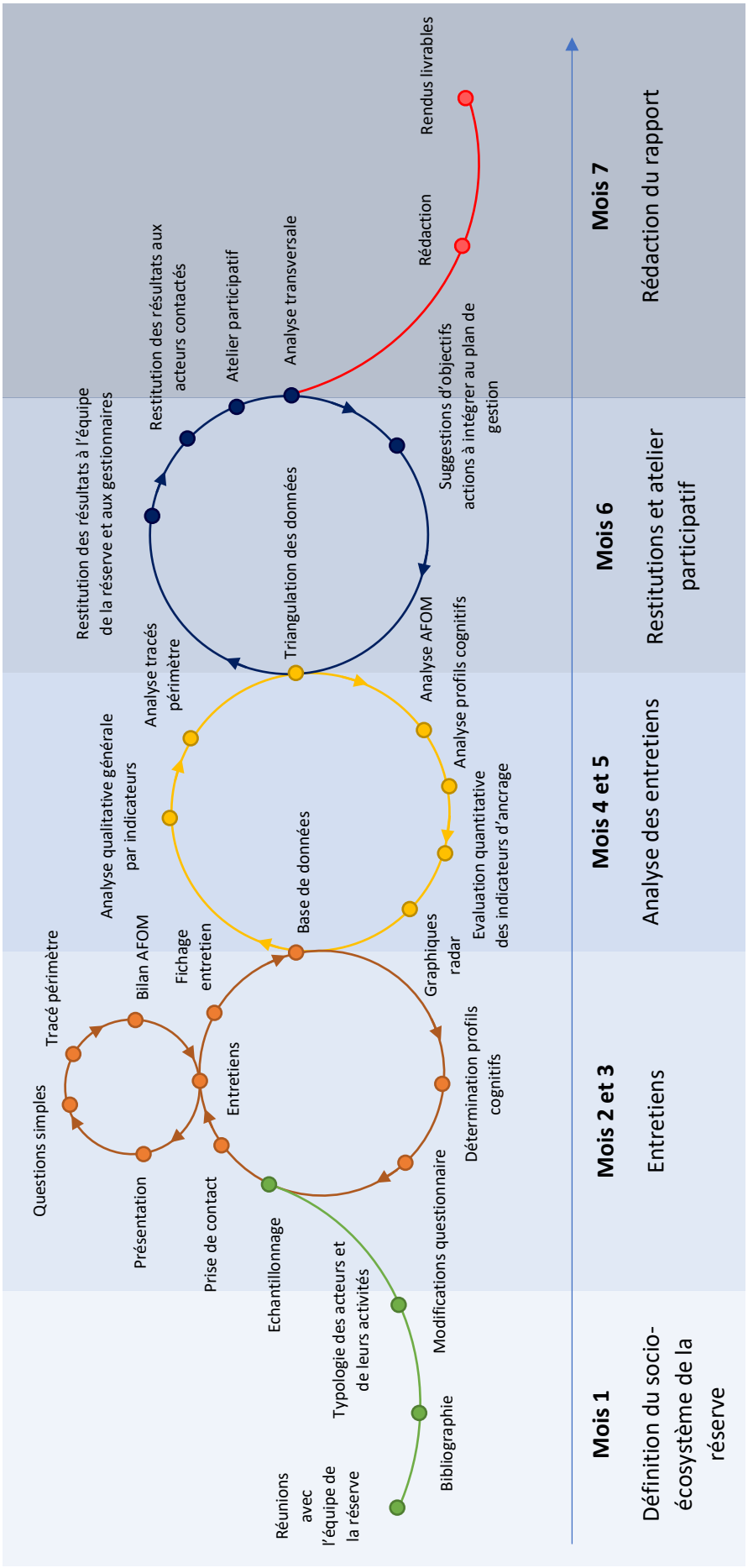


*Figure 3 : Démarche méthodologique générale*

## 3.1 Cadre théorique

Le cadre théorique adopté est celui de la sociologie de l'action organisée. En effet, ce cadre permet de poser un regard sur la complexité des pratiques et représentations en découlant, autour de la réserve et de donner un sens aux interactions entre acteurs.

- La sociologie de l'action

La sociologie de l'action est une perspective méthodologique qui explique les phénomènes sociaux en les mettant en liaison avec les actions que chaque individu pose dans un contexte propre à lui. De ce fait, elle est caractérisée par deux étapes dites de compréhension et d'explication : la première étape consiste à considérer que chaque individu est libre, autonome et doté d'une rationalité limitée. Cela permet de comprendre les raisons et les motivations propres à chaque action. La deuxième étape renvoie à l'explication d'un phénomène social comme la résultante des actions individuelles cumulées, lesquelles sont dictées par les raisons qui amènent chaque individu à agir d'une certaine façon ou à adopter tel ou tel système de croyance. Il s'agit de l'effet d'agrégation.

- La sociologie de l'action organisée

La sociologie de l'action organisée, telle que décrite par Crozier et Friedberg en 1981, ainsi que Musselin en 2005, va au-delà de l'explication et de la compréhension des phénomènes sociaux.

Elle cherche, d'une part, à comprendre la nature des échanges entre les différents acteurs. Il s'agit ici de la dimension interactionniste de la sociologie de l'action organisée. D'autre part, à travers sa dimension systémique, elle cherche à comprendre la façon dont sont structurées ces formes d'actions collectives, sachant qu'elles ne sont pas faites que de suites d'actions prises deux à deux.

En étudiant les pratiques des différents acteurs autour de la réserve, il est donc possible de mettre en évidence les différentes interactions entre acteurs. Ces interactions sont issues des différentes perceptions des acteurs sur la réserve. Il s'agira donc de mettre en évidence ces perceptions à travers l'étude de ce jeu d'acteurs.

Le cadre théorique de la sociologie de l'action organisée permet d'étudier des processus sociaux complexes et impose donc une démarche itérative et inductive.

- La démarche itérative et inductive

La démarche itérative et inductive consiste à revenir constamment sur les hypothèses initiales d'enquête, à la lumière des informations qui apparaissent au cours de l'avancée de l'étude : échantillonnage, mode de production des données, mode d'analyse des données et rédaction.

Comme l'explique Jean-Pierre Olivier de Sardan :

*« L'itération évoque des va-et-vient entre la problématique et les données, l'interprétation et les résultats. Chaque entretien, chaque observation, chaque interaction sont autant d'occasions de trouver de nouvelles pistes d'investigation, de modifier les hypothèses et d'en élaborer de nouvelles »* (Olivier de Sardan, 2008).

Dans ce contexte, une brève analyse sera effectuée après chaque entretien pour mieux préparer les prochains entretiens. En effet, les premiers résultats des entretiens permettent déjà de renseigner et d'affiner la problématique, pour mieux comprendre les processus sociaux.

L'outil de diagnostic de l'ancrage territorial étant également un outil en phase d'essai, une constante réflexion sur l'ajustement de la méthodologie sera menée avec le coordinateur du projet ancrage territorial, le maître de stage et les autres stagiaires afin de d'affiner et rendre adaptable cet outil.

## 3.2 Définition du socio-écosystème de la réserve des Nouragues : typologie des acteurs et de leurs activités

Dans un premier temps, nous définissons ici la notion de socio-écosystème, telle que Elinor Ostrom (2013), la développe dans ses travaux. Un socio-écosystème est donc un système comportant des dimensions écologiques, économiques, politiques et socio-anthropologiques, en interaction constante et évoluant ensemble. Il est composé d'un réseau d'acteurs qui s'adapte à son environnement.

L'objectif est donc de prendre connaissance de toutes les activités, des acteurs clefs du territoire, des enjeux actuels, gravitant autour de la réserve.

Un acteur clef est, ici, défini comme un acteur qui bénéficie d'un potentiel d'impact important sur la réserve, de par ses activités, son discours ou son positionnement, ou bien encore un acteur qui est lui-même impacté par la réserve de façon positive ou négative.

Plusieurs activités liées à la réserve sont identifiées. Cette identification se fait grâce à la lecture des documents de gestion de la réserve mais surtout grâce aux échanges avec l'équipe de la réserve, sur son fonctionnement, ses activités, ses partenariats... Ces activités sont les suivantes :

- les activités d'animation, de sensibilisation et de formation auprès du grand public, des scolaires et des enseignants menées notamment par Pauline Garrigou.
- les activités de tourisme autour de l'Approuague.
- l'orpaillage légal présent en bordure directe de la réserve
- l'exploitation forestière, triage de l'ONF, notamment au bout de la piste de Belizon, en bordure avec la réserve
- l'orpaillage illégal présent au sein de la réserve
- l'entretien des relations avec un réseau d'acteurs partenaires, gestionnaires, techniciens des espaces naturels protégés (ENP) en Guyane
- la recherche, les relations CNRS, la médiation scientifique, les partenariats recherche
- la chasse, le braconnage

Une recherche des acteurs clefs structurant ces activités sur le territoire et pouvant avoir un impact sur la réserve est effectuée. Ces acteurs agissent à différentes échelles :

- en local, sur l'espace de la réserve et donc sur les communes de Régina et Cacao
- à l'échelle de la Guyane, collectivité territoriale unique

Six schémas sont ainsi créés, correspondant à six types d'activités structurant le territoire, dans lesquels sont répartis des acteurs clés identifiés. Ces six activités sont : le tourisme, l'exploitation des ressources naturelles, la recherche, les services de proximité et structures représentant la population (Maire, commerces, agriculture…), la formation et l'animation et enfin la gestion et la protection des ENP.

Ces six schémas correspondent aux *Figures 4 à 9*.

*Figure 4 : Les acteurs structurant les activités d'exploitation des ressources naturelles*

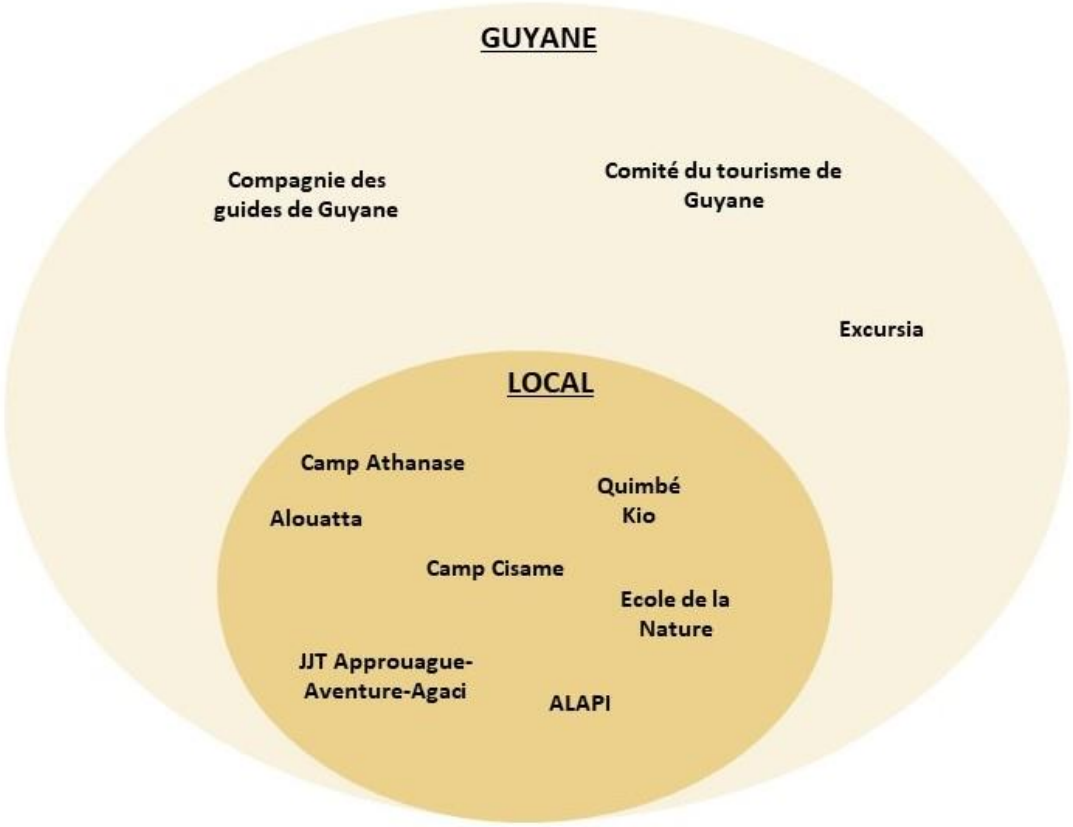


*Figure 5 : Acteurs structurant les activités touristiques*

*Figure 6 : Acteurs structurant la recherche*

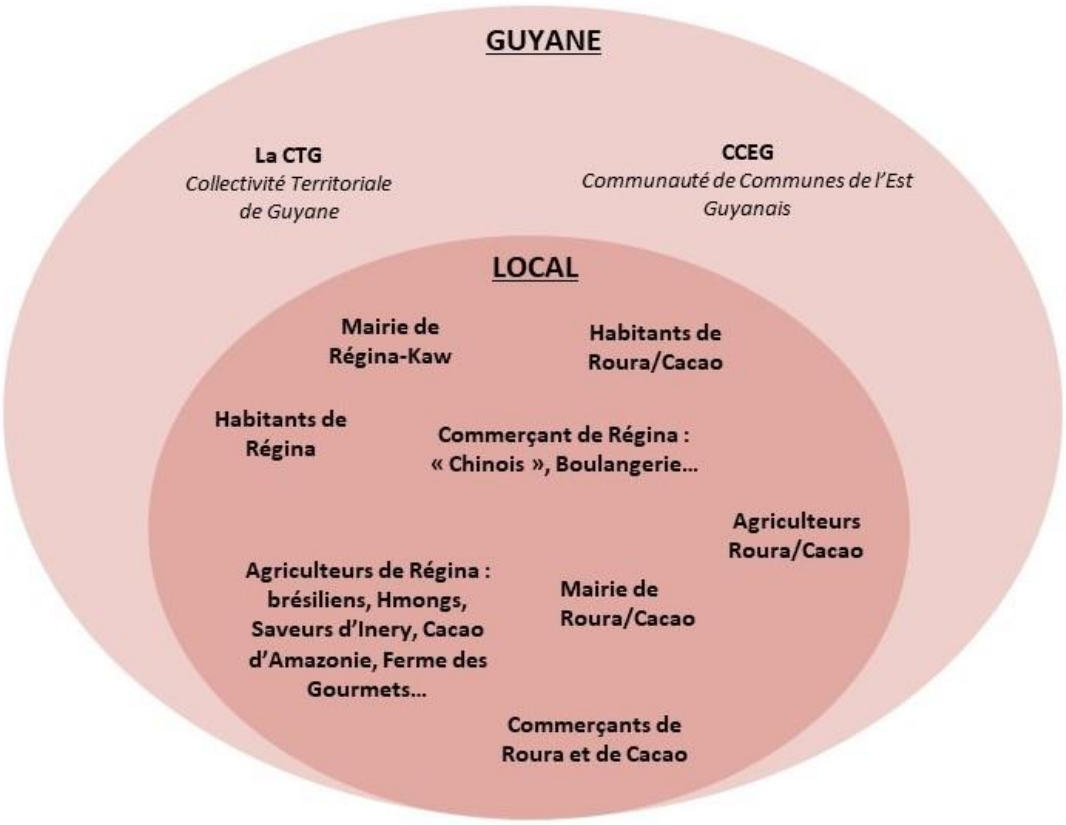


*Figure 7 : Acteurs structurant les services de proximité et organismes représentant la population*

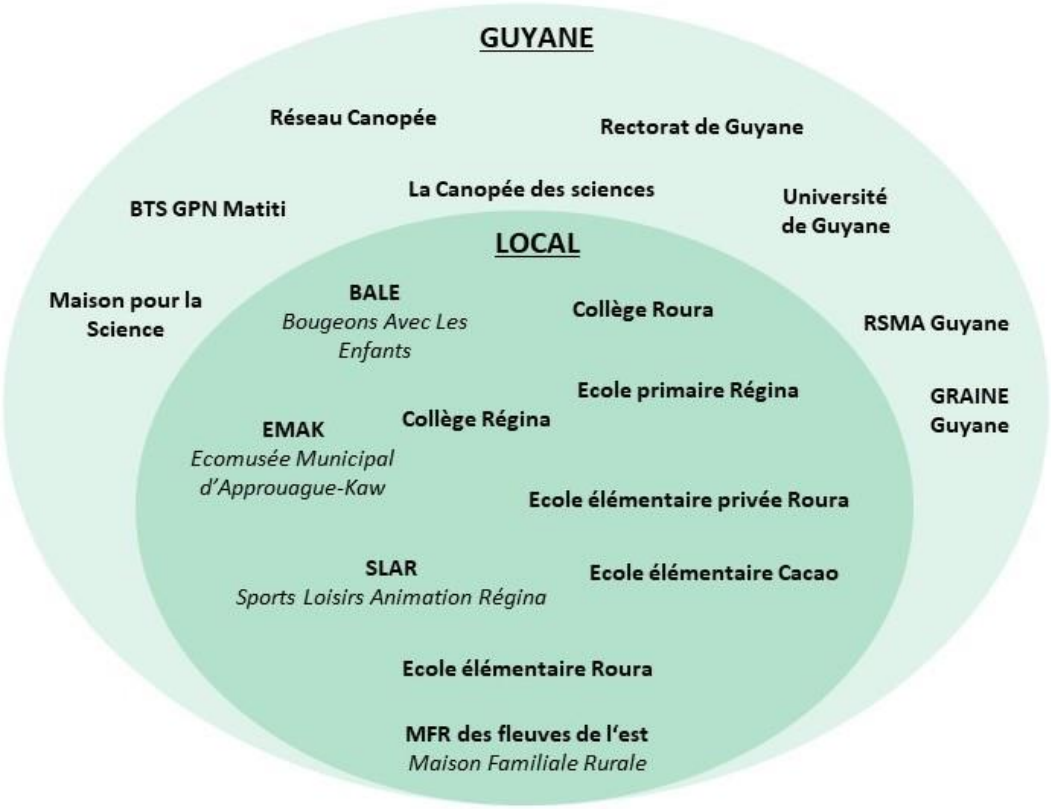


*Figure 8 : Acteurs structurant les activités de formation et d'animation*

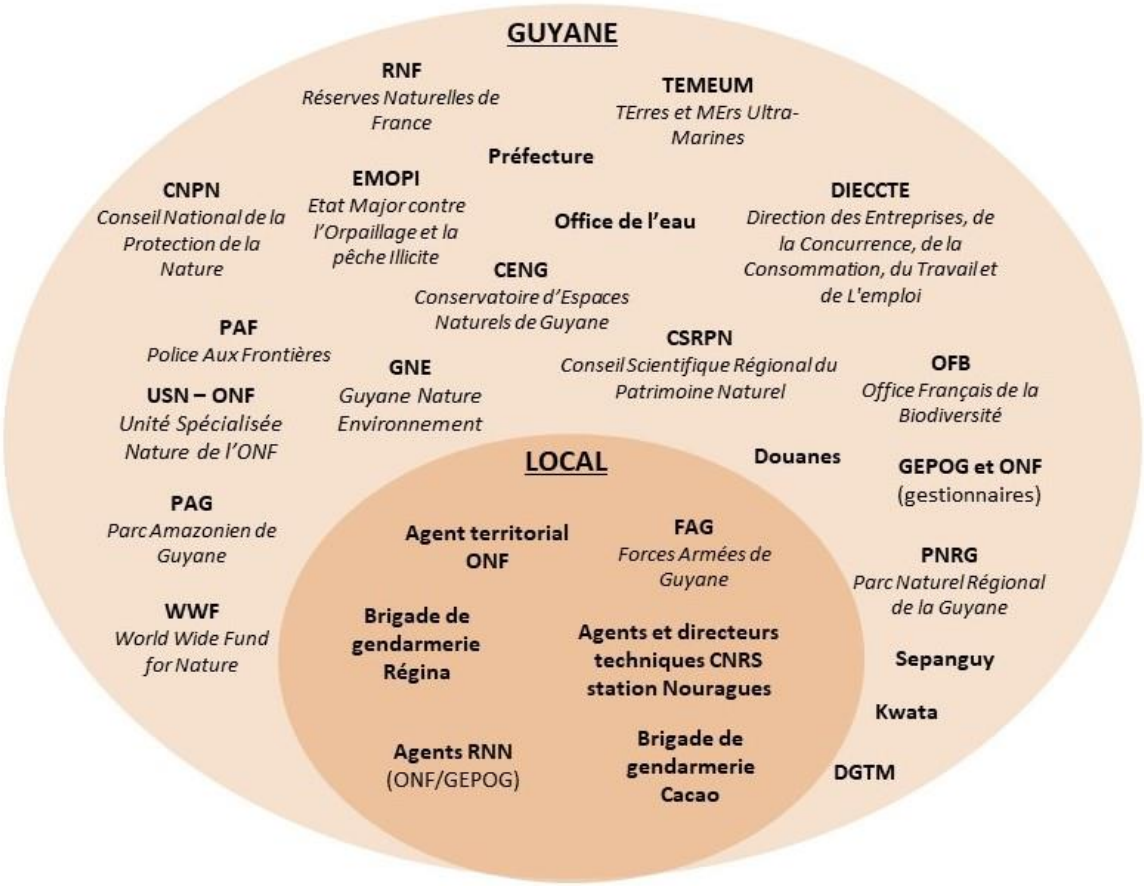


*Figure 9 : Acteurs de la gestion et de la protection des espaces naturels protégés*

Dans le *Tableau 2* ci-dessous, les acteurs sont classés en fonction des différentes activités structurant le territoire. Ce classement permet de créer six groupes d'acteurs. Le but est de représenter la diversité de discours et de positionnements d'une majorité des acteurs. L'utilisation de groupes d'acteurs permet également une anonymisation des données.

| Groupe | Définition |
|---|---|
| Acteurs du tourisme | Acteurs du tourisme sur l'Est guyanais. Ce sont des guides touristiques implantés localement et qui ont une bonne connaissance du milieu. Ce sont également des acteurs qui vont aider à la structuration et la mise en place de l'activité touristique localement et sur l'ensemble de la Guyane. |
| Acteurs de la formation et de l'animation | Acteurs de la formation, de l'animation et des loisirs. Ces acteurs sont amenés à travailler sur les domaines de l'environnement et de la découverte de la nature. Ils sont intéressés par les animations et formations que peut proposer la réserve. |
| Acteurs exploitants professionnels des ressources naturelles | Acteurs professionnels qui exploitent les ressources naturelles renouvelables et non renouvelables. Ce sont les exploitants forestiers et les miniers légaux travaillant en périphérie de la réserve, prenant en plus largement part à la structuration de ces filières. |
| Acteurs partenaires et gestionnaires du réseau des ENP | Acteurs professionnels qualifiés qui travaillent avec la réserve sur des sujets diversifiés touchant à l'aménagement du territoire (gestion de l'environnement, des activités humaines…). Ce sont des acteurs qui peuvent aider la réserve à mettre en place des projets, lui apporter des financements, la conseiller et échanger avec elle. Ce sont également des acteurs de sa protection à travers la lutte contre l'orpaillage illégal au sein de son espace mais aussi à travers l'alerte et le soutien face aux pressions auxquelles elle doit faire face à ses frontières. |
| Acteurs de la recherche | Acteurs de la recherche scientifique sur le territoire. Ce sont localement les chercheurs, agents et directeurs techniques qui font vivre la station scientifique CNRS des Nouragues. Ce sont également des organismes de recherche reconnus internationalement, qui vont mener des projets de recherche sur le territoire. |
| Acteurs riverains et élus locaux | Acteurs rencontrés en tant que riverains ou élus. Ces acteurs ont un discours de représentants de la population locale. Ils ont également un regard technique avisé sur les enjeux du territoire. Ce sont les acteurs ayant une activité implantée très localement (agriculteurs, commerçants, chasseurs…) et faisant vivre la commune de Régina. |

*Tableau 2 : Définitions des groupes d'acteurs*

Des sous-groupes d'acteurs ont également été définis dans le *Tableau 3* afin d'affiner l'analyse et de nuancer les perceptions au sein de certains groupes d'acteurs.

| Sous-Groupe | Définition |
|---|---|
| Membres du Comité Consultatif de Gestion (CCG) | Acteurs faisant partie du CCG quels que soient leur niveau d'engagement et leur fréquence de participation |
| Chasseurs et anciens chasseurs | Acteurs ayant ou ayant eu une activité de chasse à des fins touristiques ou personnelles |
| Acteurs de la LCOI | Acteurs dans la lutte contre l'orpaillage illégal au sein de la réserve et plus largement sur le territoire guyanais. |

*Tableau 3 : Définitions des sous-groupes d'acteurs*

Le comité consultatif de gestion de la réserve des Nouragues compte aujourd'hui une vingtaine de membres. Il est composé de représentants des collectivités territoriales, d'administrations et établissements publics, de propriétaires, de scientifiques qualifiés et d'associations de protection de l'environnement, représentés en proportions égales (cf. *Tableau 4*).

| Groupe | Structures |
|---|---|
| Collectivités territoriales | - Mairie de Régina-Kaw<br>- Mairie de Roura<br>- Collectivité Territoriale de Guyane Communauté de Commune de l'Est Guyanais |
| Administrations et établissements publics | - PAG<br>- DGTM<br>- CNRS<br>- Direction Générale de la Comptabilité Publique (DGCP) |
| Propriétaires et usagers | - MFR des fleuves de l'Est<br>- Collège Pierre Ardinnet de Régina<br>- Ecole primaire Maurice Leanville de Régina<br>- Comité du Tourisme de Guyane<br>- ALAPI, opérateur touristique<br>- EMAK |
| Scientifiques qualifiés et associations de protection de l'environnement | - Association Kwata<br>- Association Graine Guyane<br>- Canopée des Sciences<br>- OFB |

*Tableau 4 : Structures membres du CCG de la réserve des Nouragues*

On peut remarquer que parmi les structures membres du CCG, il n'y a pas d'exploitants des ressources naturelles, ni d'acteurs de la lutte contre l'orpaillage illégal. Ces catégories d'acteurs n'apparaissent donc pas dans les résultats ci-dessous. Il pourrait être intéressant d'intégrer des acteurs de ces catégories au CCG car ils sont au cœur des enjeux les plus importants pour la réserve : la lutte contre l'orpaillage illégal et la réduction des pressions industrielles au nord de la réserve.

## 3.3 Échantillonnage

Suivant le cadre théorique choisi, un échantillonnage raisonné et non aléatoire est réalisé. Les personnes interrogées ont été contactées en fonction de leur positionnement vis-à-vis de la réserve. L'étude des différents groupes d'acteurs permet d'identifier les potentiels soutiens et résistances à la réserve. Cependant, ces groupes n'ont pas de valeur de représentativité des perceptions et positionnements exprimés par l'ensemble des acteurs du territoire. Ils servent seulement à cibler l'origine des témoignages recueillis.

Ce sont trente-deux entretiens qui ont été effectués, avec le questionnaire. Afin de mieux saisir les enjeux relevant de l'orpaillage illégal, trois entretiens ont été effectués, sans questionnaire, auprès d'acteurs « informateurs ». En effet, il n'était pas possible de rencontrer des orpailleurs clandestins dans le cadre de cette enquête. Ces entretiens ont permis de comprendre la situation et les positionnements de ces acteurs et ainsi d'enrichir l'analyse.

Les acteurs interrogés peuvent appartenir à plusieurs catégories en même temps. Par exemple, de nombreux acteurs sont à la fois dans le groupe « riverains et élus » et dans les groupes « animation » ou « tourisme ». Ce sont des acteurs « multi-casquettes », qui peuvent avoir plusieurs positionnements. Leurs perceptions sont donc prises en compte dans chacun des groupes auxquels ils appartiennent.

Il y a en tout 47% des acteurs qui ont un potentiel d'impact important à l'échelle locale, sur la commune de Régina et 53 % des acteurs qui ont un potentiel d'impact à l'échelle du territoire guyanais, dans sa globalité.

La *Figure 10* ci-dessous montre les proportions des acteurs interrogés par groupes d'acteurs.

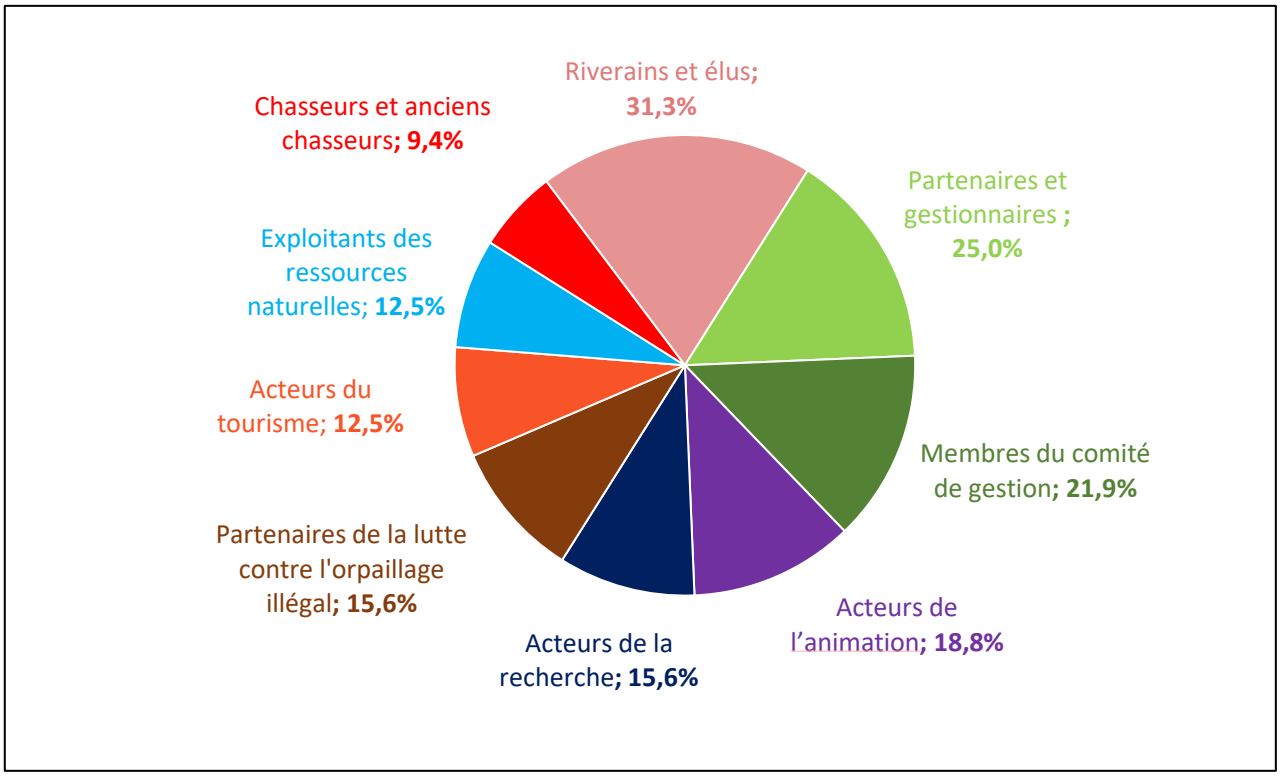


*Figure 10 : Echantillonnage des acteurs*

Parmi les enquêtés, il y a sept acteurs qui font partie du CCG mais les réponses complètes de seulement cinq personnes ont été recueillies à ce sujet. En effet, une des personnes interrogées ne savait pas qu'elle en faisait partie bien qu'elle réponde activement aux mails à ce sujet. L'outil n'est donc pas totalement compris. L'acteur évoquait le fait qu'il était membre du Conseil d'Administration (CA) de l'Association de Gestion des Espaces Protégées (AGEP), ancienne association gestionnaire de la réserve, et qu'il disposait de plus d'informations sur cette période. Il y a donc une confusion entre CCG et CA.
Le deuxième acteur n'a pu répondre qu'aux deux premières questions car il venait d'être intégré récemment au CCG et n'avait encore participé à aucun comité, d'où son absence de positionnement sur les deux dernières questions.

Au vu du faible taux de réponses sur le CCG, il faut donc être prudent quant à l'utilisation de ces données chiffrées. En effet, elles représentent parfois seulement le point de vue d'un acteur pour une catégorie. Elles sont donc utiles seulement pour comparer de façon visuelle les résultats de ce DAT avec les résultats d'une autre réserve ou d'un prochain DAT.

Il y a en tout dix acteurs ayant répondu aux questions sur le CCG (cf. *Figure 11*). Cela s'explique par le fait que trois acteurs ont une double-casquette et qu'ils sont donc dans deux catégories différentes. Ils sont donc comptabilisés deux fois : une fois dans chacun des groupes auxquels ils appartiennent.

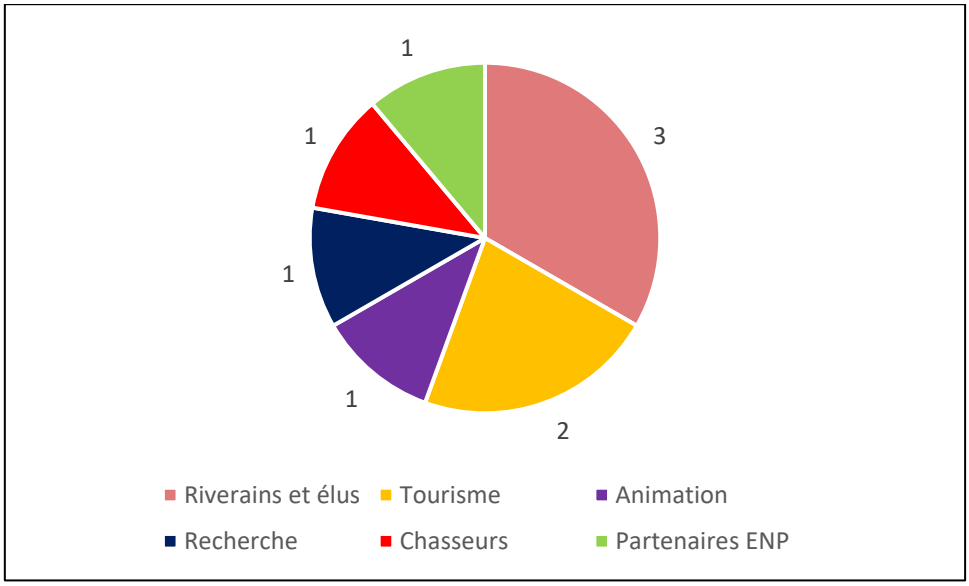


*Figure 11 : Membres du CCG ayant répondu aux questions sur le CCG lors de l'entretien*

La *Figure 12* et le *Tableau 5* suivants, présentent l'organisation et le détail des différents groupes d'acteurs.

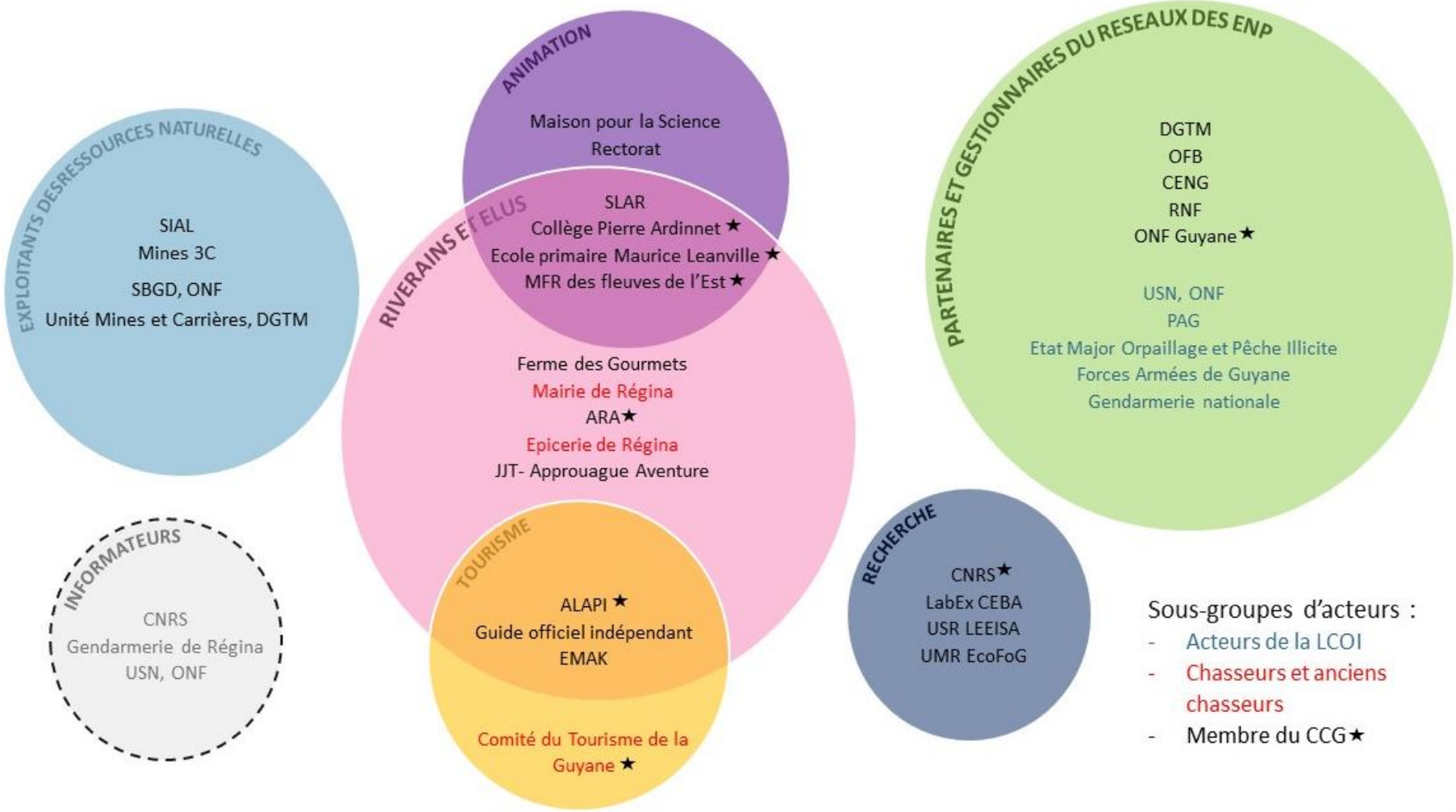


*Figure 12 : Groupes d'acteurs interrogés*

| Groupe | Acteurs interrogés |
|---|---|
| Acteurs du tourisme | - Le Comité du Tourisme de la Guyane (le CTG) qui a un rôle d'accompagnement et de structuration des activités touristiques en Guyane<br>- ALAPI, opérateur touristique qui propose des excursions naturalistes le long de l'Approuague ainsi que des séjours ornithologiques sur le territoire guyanais<br>- Un guide officiel indépendant, qui propose des excursions de découverte le long de l'Approuague et la Mataroni<br>- L'EMAK, l'écomusée municipal d'Approuague-Kaw de la commune de Régina |
| Acteurs de la formation et de l'animation | - La Maison Pour La Science, basée à Cayenne qui propose aux enseignants des formations sur les sciences et avec qui la réserve a monté une formation pour les enseignants, au sein de son espace<br>- L'école primaire Maurice Leanville à Régina avec laquelle la réserve met en place des animations dont, notamment, les Aires Terrestres Educatives<br>- Le Rectorat de Guyane qui assure la gestion du personnel enseignant et des élèves du premier et second degré, ainsi que la tutelle administrative et financière de l'Université de Guyane<br>- L'association Sports Loisirs Animation Régina (SLAR), qui propose des activités sur Régina et qui a intégré la réserve à son comité de pilotage de préfiguration de création d'un centre social sur Régina<br>- La MFR des Fleuves de l'Est qui accueille des lycéens et qui a plusieurs projets en commun avec la réserve dont les chantiers nature sur le camp Arataï et le projet « Court-circuit »<br>- Le collège Pierre Ardinnet à Régina avec lequel la réserve met en place des animations |
| Acteurs exploitants professionnels des ressources naturelles | - L'entreprise Mines 3C, minier implanté dans l'Est guyanais et qui a notamment une concession minière en bordure de réserve<br>- L'entreprise SIAL, minier historique influent en Guyane, implanté plutôt dans l'Ouest guyanais<br>- L'unité Mines et Carrières de la DGTM, qui a un rôle d'accompagnement, de contrôle et de structuration de l'activité minière en Guyane<br>- Le Service Bois et Gestion Durable (SBGD) de l'ONF, qui orchestre l'exploitation forestière à l'échelle de la Guyane |
| Acteurs partenaires et gestionnaires du réseau des ENP | - La DGTM, Direction Générale des Territoires et de la Mer, qui finance la réserve<br>- L'OFB, l'Office Français de la Biodiversité, acteur important du territoire sur les thématiques liées à la chasse et à la pêche<br>- Le CENG, Conservatoire des Espaces Naturels Protégés de Guyane<br>- RNF, le réseau des Réserves Naturelles Françaises<br>- L'USN de l'ONF, l'Unité Spécialisée Nature qui contrôle notamment les activités d'orpaillage<br>- Le PAG, Parc Amazonien de Guyane |

| | |
|---|---|
| | - L'EMOPI, l'Etat-Major de lutte contre l'orpaillage et la pêche illicites<br>- Les FAG, Forces Armées de Guyane<br>- La Gendarmerie nationale |
| Acteurs de la recherche | - Le CNRS, Centre National de la Recherche Scientifique, qui dispose de la station scientifique des Nouragues au cœur de la réserve, ce qui en fait donc le premier partenaire de celle-ci<br>- Le Labex CEBA, Laboratoire d'Excellence - Centre d'Etude de la Biodiversité Amazonienne<br>- L'UMR EcoFoG, Unité Mixte de Recherche - Ecologie des Forêts de Guyane<br>- L'USR LEEISA, Unité de Service et de Recherche - Laboratoire Ecologie, Evolution, Interactions des Systèmes Amazoniens |
| Acteurs riverains et élus locaux | - La Mairie de Régina<br>- La Ferme des Gourmets, qui participe au projet « Court-circuit » mené par la réserve et le CNRS<br>- ARA, Association Régina Approuague qui met en place des animations sur Régina<br>- L'épicerie de Régina, seul commerce présent dans le bourg de Régina<br>- JJT-Approuague Aventure, piroguiers de la réserve |

*Tableau 5 : Acteurs interrogés*

## 3.4 Mode de production des données

### 3.4.1 Prise de contact

Les acteurs sélectionnés sont contactés par mail, par téléphone ou directement sur le terrain. Lors de cette prise de contact, sont annoncées les modalités de l'entretien telles que sa durée ou encore son caractère individuel. Un calendrier des rendez-vous est progressivement établi. Les acteurs sont contactés par vagues successives, selon un ordre de contact. Les acteurs partenaires, avec qui la réserve a l'habitude de travailler sont contactés en premier. Les acteurs qui ne sont pas des partenaires directs avec la réserve, difficiles à contacter, dont le positionnement vis-à-vis de celle n'est pas évident sont contactés dans un second temps.

### 3.4.2 Déroulement des entretiens

- Semi-directifs

Les entretiens sont semi-directifs. Il s'agit d'entretiens longs, d'une durée d'une heure et demie minimum. Ils sont réalisés de préférence sur le lieu de travail des acteurs enquêtés. L'enquêteur prend des notes tout au long de l'entretien mais celui-ci n'est pas enregistré. En effet, bien que l'enregistrement des entretiens soit synonyme d'objectivité et de précision de l'enquête, il implique également une méthodologie longue, difficile à mettre en place de façon simple et opérationnelle. Dans un souci de reproductibilité de la méthodologie par tout type d'enquêteur, cet outil a donc été mis de côté.

L'enquêteur doit également prendre des notes, tout au long de l'entretien, sur les réactions non verbales, hésitations, changements de rythme et d'humeur qui accompagnent la parole de l'enquêté, afin de permettre une meilleure interprétation des entretiens.

Les entretiens se déroulent en deux grands temps : une phase de présentation puis un entretien autour d'un questionnaire sur les indicateurs d'ancrage de la réserve.

- Première partie : présentation

L'entretien prend d'abord la forme d'une discussion ouverte informelle, d'une durée d'environ trente minutes. L'enquêteur et l'enquêté se présentent puis l'objectif est de laisser l'acteur enquêté s'exprimer comme il l'entend sur des sujets variés. Le rôle de l'enquêteur est alors de relancer l'acteur dans le fil de sa réflexion, de façon la plus naturelle possible. Dans cette partie, il s'agit de chercher à connaître les activités de l'acteur enquêté, ainsi que les relations qu'il entretient avec les autres acteurs du territoire. Cette partie permet à l'enquêteur de dresser un portrait rapide de l'acteur interrogé et de valider, ou non, le groupe d'acteurs dans lequel il a été placé.

- Deuxième partie : questionnaire sur les indicateurs d'ancrage

La deuxième partie de l'entretien est basée sur un questionnaire (cf. *Annexe 1*), en phase d'essai, créé par les porteurs du projet Ancrage. Ce questionnaire directif est lu par l'enquêteur avec l'enquêté, qui va remplir, au fur et à mesure les réponses. L'enquêteur peut rebondir sur les réponses de l'enquêté et ainsi créer des ouvertures et de la flexibilité dans cette partie. Dans certains entretiens, il n'est pas possible pour l'enquêté de remplir le questionnaire lui-même et l'enquêteur remplit alors le questionnaire en retranscrivant les propos de l'enquêté.

Ce questionnaire est adaptable selon le contexte de la réserve. Cependant, le fond ne peut être modifié car il constitue un élément commun aux études d'ancrage territorial, menées sur les réserves. Il a donc pour but de générer des résultats comparables entre réserves. La création de cette donnée quantitative est nécessaire pour assurer une comparaison simple, rapide et visuelle des résultats entre réserves.

### 3.4.3 La construction du questionnaire d'évaluation de l'ancrage territorial

- Un questionnaire construit autour d'indicateurs d'ancrage

Le questionnaire est créé autour d'indicateurs qui permettent de mesurer l'état d'ancrage d'une réserve. Le premier intérêt de ces indicateurs d'ancrage est de faire le lien avec le tableau de bord des réserves et du plan de gestion, sous un format déjà utilisé par les gestionnaires. Dans la logique tableau de bord, les indicateurs permettent de suivre des états. Ces tableaux de bord permettent d'associer les enjeux du plan de gestion à des objectifs et des états à atteindre pour répondre à ces objectifs. En fonction de ces indicateurs d'ancrage, il s'agira donc identifier des objectifs et des actions à mettre en place.

Il y a 3 principales catégories d'indicateurs d'ancrage :

- **Connaissance** : connaissances générales qu'ont les acteurs sur la réserve, comme par exemple ses missions, sa réglementation et son périmètre.
- **Intérêt** : intérêt que les acteurs manifestent vis-à-vis de la réserve. Il peut être positif ou négatif, aller du sentiment de contrainte à celui d'enrichissement.
- **Implication** : sentiment d'implication de l'acteur vis-à-vis de la réserve. Cela peut être un soutien moral, un sentiment de partage de vocation, un appui financier etc.

Une quatrième catégorie, les indicateurs dits « **de synthèse** », permet de faire un bilan général en fin d'entretien, avec les acteurs, sur leur perception générale de l'état d'ancrage territorial de la réserve.

Ces catégories d'indicateurs d'ancrage sont constituées de plusieurs indicateurs, permettant de mesurer l'ancrage territorial (*cf. Tableau 6*) :

| **Connaissance** | **Intérêt** | **Implication** | **Synthèse** |
|---|---|---|---|
| - Missions<br>- Champs d'action<br>- Gestionnaires<br>- Périmètre<br>- Réglementation<br>- Espèces emblématiques<br>- Outils de communication<br>- Contacts<br>- Accès à l'information | - Fréquentation<br>- Intérêt animations<br>- Gestion<br>- Importance<br>- Efficacité<br>- Acceptabilité de la réglementation<br>- Perceptions des gestionnaires<br>- Apports territoire<br>- Apports personnels<br>- Contraintes<br>- Evolution des perceptions | - Nature des liens<br>- Importance des liens<br>- Invitation aux animations<br>- Participation aux animations<br>- Qualité de l'écoute<br>- Qualité des rapports humains<br>- Evolution des rapports humains<br><br>*Si membre du CCG* :<br>- Implication au sein du CCG<br>- Efficacité du CCG<br>- Interventions au sein du CCG<br>- Participation au CCG | - AFOM<br>- Attentes<br>- Balance Bénéfices/Inconvénients<br>- « Enracinement » |

*Tableau 6 : Indicateurs d'ancrage*

A chaque indicateur d'ancrage correspond une ou plusieurs questions qui permettent de l'évaluer.

Par exemple, l'indicateur « Champ d'action » de la catégorie « Connaissance » correspond, dans le questionnaire, aux questions : *« Connaissez-vous les activités de l'équipe de la réserve ? A quoi travaillent-ils ? Quelles sont leurs missions ? Comment avez-vous eu connaissance de ces activités ? ».*

L'indicateur « Gestionnaires », de la catégorie « Connaissance » correspond lui à une seule question : *« Connaissez-vous les structures gestionnaires de la réserve ? ».*

Certaines questions sont également accompagnées d'une grille à cinq choix. Cette grille va guider l'acteurs dans sa réponse et ainsi créer des données très facilement comparables d'un acteur à l'autre. C'est par exemple le cas de la question *« Les actions de la réserve vous semblent-elles efficaces ? Pourquoi ? »*, qui est accompagnée du *Tableau 7* suivant :

| Pas du tout d'accord | Plutôt pas d'accord | Ne peut pas se positionner | Plutôt d'accord | Tout à fait d'accord |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

*Tableau 7 : Grille accompagnant la question sur l'efficacité des actions de la réserve lors des entretiens*

D’autres indicateurs sont également liés à des questions qui ont certaines particularités.

C’est le cas de l’indicateur « Périmètre » de la catégorie « Connaissance ». L’évaluation de cet indicateur se fait à travers la connaissance de la localisation de la réserve. Pour évaluer cette connaissance, une carte de l’Est de la Guyane est intégrée en fin de questionnaire. Lors de cette question, les acteurs sont invités à y tracer les contours de la réserve. Ils peuvent se repérer grâce à l’Approuague et le bourg de Régina qui sont montrés au début de l’exercice.

L’indicateur AFOM, de la catégorie indicateurs de synthèse, correspond, quant à lui à une analyse des atouts, des faiblesses, des opportunités et des menaces autour de la réserve, faite par l’enquêté à l’aide du *Tableau 8* suivant :

| **Atouts** | **Faiblesses** |
|---|---|
| | |
| **Opportunités** | **Menaces** |
| | |

*Tableau 8 : Tableau AFOM présenté aux acteurs lors de l'entretien*

Ces questions, ainsi que les questions spontanées de l’enquêteur, permettent de dresser un portrait de la connaissance, l’intérêt et l’implication de l’acteur vis-à-vis de la réserve. Tous les indicateurs ainsi que les questions associées se retrouvent en *Annexe 2*.

Certains indicateurs de la catégorie « Implication » portent sur l’implication des acteurs à travers le CCG et sont donc spécifiques aux membres du CCG. Les acteurs ne faisant pas parti du CCG ne répondent donc pas à ces questions.

- Les modifications apportées au questionnaire

Quelques modifications ont été effectuées sur le questionnaire afin de le rendre plus adapté au contexte de la réserve des Nouragues mais également plus fluide lors de son utilisation. Les modifications effectuées apparaissent en couleur verte dans l’*Annexe 1.*

La question portant sur les documents de communication a ainsi été enlevée : *« Parmi les documents de communication suivants, lesquels connaissez-vous ? »*. La réserve ne produit et ne diffuse actuellement pas de documents de communication à destination du grand public. En effet, elle se situe dans une période charnière en ce qui concerne la communication papier. Elle est dans une période de transition, avec la réhabilitation du camp Arataï et sa future réouverture au grand public et au tourisme

et ce serait donc une perte de temps et d'argent de rééditer maintenant des supports de communication papier. Sa communication passe donc actuellement par son site internet, sa page Facebook, son Twitter et les divers rapports qu'elle rédige en interne pour ses partenaires.

Au bout de quelques entretiens, la question portant sur les journées annuelles de rencontre entre acteurs du territoire a également été enlevée du questionnaire : *« La réserve vous invite-elle à une journée annuelle de rencontre, vous et d'autres acteurs du territoire ? A quelle fréquence y participez-vous ? Si seulement une fois ou jamais, pourquoi ? »*. En effet, cette question n'était pas adaptée au contexte de la réserve des Nouragues. Il n'existe pas de journée annuelle de rencontre entre acteurs du territoire organisée par la réserve. Les rencontres entre les acteurs du territoire et la réserve se font à travers le CCG et des réunions ponctuelles ou régulières, en fonction des projets en cours. Cette question déstabilisait donc les acteurs, qui pouvaient alors même aller jusqu'à se demander s'ils n'étaient pas exclus de telles réunions.

La question sur la participation aux évènements organisés par la réserve a également été supprimée : *« Avez-vous l'habitude de participer à des activités/évènements organisés par la réserve ? Si jamais ou moins d'une fois par an, pourquoi ? »*. En effet, cette question était trop redondante par rapport aux questions : *« Savez-vous que la réserve propose des animations ? En connaissez-vous certaines ? »* et *« Que pensez-vous de ces animations ? Y participez-vous ? »*. Les acteurs évoquaient déjà leur participation lors de ces deux questions rattachées à l'indicateur intérêt. Cette dernière question, liée à l'indicateur implication ajoutait donc trop de lourdeur au questionnaire et était souvent mal accueillie par les acteurs interrogés qui pouvaient la juger inutile.

De plus, certains éléments du questionnaire ont été modifiés. Certaines modifications sont peu importantes et relèvent de l'appropriation que s'en est fait l'enquêteur, tandis que d'autres modifications sont significatives et peuvent entraîner des variations dans les réponses des enquêtés. Il s'agit ici d'expliciter les modifications « majeures », pouvant entraîner des différences dans les discours des acteurs interrogés.

Ainsi, au début du questionnaire, l'enquêté doit renseigner quelques informations le concernant. Ainsi, « *Statut »* a été changé par *« Fonction »*. En effet, l'information importante que l'on cherche à avoir à travers cet item est la fonction de l'acteur interrogé au sein de sa structure. L'usage du mot *« statut »* renvoie aux statuts professionnels (fonctionnaire, salarié, libéral…), ce qui créé une confusion chez les acteurs interrogés.

Une des questions de la catégorie « Intérêt » porte sur la fréquence à laquelle se rendent les acteurs dans la réserve. La réserve étant fermée au public, nous avons fait le choix de d'abord demander à l'enquêté *« Etes-vous déjà allé dans la réserve ? »*. Cette question préalable permet de gagner en efficacité et ne pas continuer à interroger l'acteur sur cette question s'il n'est jamais allé dans la réserve. La formulation de la question initiale a été changée comme ci-après :

Si oui, à quelle fréquence ~~venez-vous voir~~ vous rendez-vous dans la réserve ? ~~Si *<1fois/an* ou *Jamais*, pourquoi ?~~

En effet, les acteurs ne viennent pas « voir » la réserve. Ils viennent dans la réserve dans le cadre de missions bien précises pour y pratiquer des activités qui peuvent être liées à la recherche, à la logistique des camps scientifiques, à la formation, aux partenariats… Nous avons changé le verbe « venir voir » par « se rendre », qui permet de mieux représenter les usages que les acteurs ont de la réserve. Nous avons aussi trouvé intéressant de rajouter une question sur ces usages et de demander aux acteurs qu'elles étaient les activités qu'ils avaient effectuées au sein de la réserve.

De plus, au vu de la faible fréquentation de la réserve par la majorité des acteurs, nous avons également changé les graduations proposées dans le *Tableau 9* pour la fréquentation de la réserve :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Jamais | Moins d'une ~~<~~fois/an ou une fois en tout | ~~>1~~ 1 à 3 fois/an | ~~>1~~ Plus d'une fois/trimestre ou plus de 3 fois/an | ~~>1~~ Plus d'une fois/mois |
| | | | | |

*Tableau 9 : Grille accompagnant la question sur la fréquentation de la réserve lors des entretiens ainsi que les modifications qui lui ont été apportées*

Nous avons de plus choisi de modifier la question portant sur la gestion de la réserve, soit *« Que pensez-vous de la gestion de la réserve ? ».* En effet, certains enquêtés ne connaissent pas les choix de gestion de la réserve ou alors n'en connaissent qu'une partie. Ainsi cette question est trop large et trop « frontale » pour certains acteurs. Elle peut les pousser à directement répondre qu'ils ne savent pas, bien que par la suite, au cours de l'entretien il s'avère qu'ils sont en capacité d'émettre un avis éclairé sur cette gestion. Nous avons donc choisi de décomposer cette question en deux questions : *« Connaissez-vous les actions de gestion de la réserve ? »*, *« Que pensez-vous de cette gestion ? »*. Cette décomposition permet de d'abord mobiliser les connaissances de l'acteur sur la gestion, avant de lui demander son avis dessus.

Nous avons choisi de procéder suivant la même logique pour la question sur l'image qu'a l'interrogé des structures gestionnaires : *« Quelle image avez-vous des gestionnaires de la réserve ? »*. Cette question se transforme donc en deux questions : *« Connaissez-vous d'autres activités des structures gestionnaires de la réserve ? » « Que pensez-vous de ces structures gestionnaires ? Quelle image avez-vous ? ».* Ce changement était indispensable car la question est très directe et les acteurs avaient le sentiment d'émettre un jugement de valeur sur les gestionnaires. Cette reformulation permet donc tout d'abord de questionner l'acteur sur sa connaissance des pratiques des gestionnaires puis ensuite de lui demander son avis dessus. Elle permet donc de relier pratiques et représentations et ainsi de contextualiser les réponses.

### 3.4.4 Fichage des entretiens

Directement après chaque entretien, des fiches récapitulatives sont réalisées sur une feuille au format A4. Ces fiches aideront par la suite, notamment lors de l'analyse, l'enquêteur à se remémorer les différents entretiens. Elles contiennent les informations clefs sur le contexte, le déroulement et le contenu de l'entretien. Elles reprennent :

- Les informations sur l'enquêté (nom, profession, statut, estimation de l'âge, contact) et l'entretien (date, durée)
- Le cadre de l'entretien (accueil, lieu, ambiance, évènements imprévus)
- L'esquisse du profil de l'enquêté, qui constitue un rapide portrait de l'acteur (Enjeux autour de la RNN, positionnement, questions, attentes)

S'ajoutent à ces fiches les notes prises tout au long de l'entretien, ainsi que le questionnaire rempli.

## 3.5 Analyse des données

### 3.5.1 Analyse qualitative

- Analyse générale par indicateurs et triangulation

Une analyse générale par indicateurs est effectuée. La triangulation de l'analyse de chaque entretien permet de croiser des « dossiers », pour faire apparaître des discours communs et des discours contrastés entre les différents acteurs et groupes d'acteurs. Nous identifions ainsi les dossiers ayant des enjeux communs et nous sélectionnons ceux qui ont le plus d'intérêt à l'analyse.

L'analyse de ces dossiers retenus lors de la triangulation repose sur le cadre théorique de l'étude. La mise en évidence de *"leurs comportements, leurs pratiques, les contraintes qu'ils perçoivent, les ressources dont ils disposent, les raisons qui les poussent à agir, les relations qu'ils entretiennent et la nature et le contenu de celle-ci"* (Musselin, 2005, p. 66) permet *"de dégager des faits, des opinions ou des mécanismes qui sont récurrents et d'identifier les traits les plus structurants de l'objet étudié"* (ibid., p. 62) pour répondre à notre problématique.

- Analyse des tracés du périmètre de la réserve

Nous effectuons une analyse particulière pour l'indicateur « Périmètre » qui nécessite le tracé du périmètre de la réserve par les enquêtés. Nous vectorisons donc tous les tracés à l'aide du logiciel Illustrator puis nous les superposons afin de faire apparaître des similarités ou au contraire des divergences entre les différents acteurs et groupes d'acteurs.

- Analyse AFOM, Atouts Faiblesse Opportunités Menaces

Une analyse AFOM est menée par les enquêtés afin de renseigner l'indicateur « AFOM ». Cette analyse permet de mettre en valeur les principales caractéristiques de l'ancrage territorial de la réserve. Ces résultats sont ensuite analysés. Les atouts, faiblesses, opportunités et menaces cités par les acteurs sont donc listés puis regroupés par « domaines », enjeux pour la réserve (cf. *Annexe 3*).

- Analyse des profils cognitifs

Après chaque entretien et à l'aide des fiches entretien réalisées, une analyse des profils cognitifs des acteurs est effectuée, tels que construits par Clara Therville dans sa thèse s'intitulant *Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France*.

Ces profils cognitifs permettent de classer les acteurs en fonction de leurs perceptions de la place de la réserve naturelle sur le territoire. L'analyse qui est faite s'appuie sur les perceptions de l'enquêteur et est donc subjective.

- **Les acteurs contraints** : Les acteurs contraints sont les acteurs « opposants » à la réserve. Ils la perçoivent de façon négative et vivent son existence comme une contrainte.

  *« Le profil des contraints regroupe l'ensemble des acteurs qui perçoivent un bilan négatif de la balance contraintes/avantages liée à la réserve naturelle, et qui sont souvent les opposants déclarés, ou au moins latents à la réserve naturelle. Ils sont généralement en situation de réactance vis-à-vis de la réserve naturelle, c'est-à-dire de rejet et de tension, voire de conflit ouvert avec ses gestionnaires. Au mieux, ils se méfient de la réserve naturelle. Dans les situations les plus conflictuelles, la réserve naturelle ne présente à leurs yeux aucun avantage, elle est « inutile ». Les contraintes dominent largement, et elles sont généralement d'ordre financière et réglementaire. Il est intéressant de noter qu'en cas d'opposition franche, cette perception de l'inconvénient réglementaire s'exprime de manière pessimiste en anticipant des changements futurs. Les contraints sont le plus souvent des usagers ou d'autres acteurs du territoire en situation de rejet à la fois cognitif, affectif, et conatif. Ils ressentent généralement une balance négative des coûts et bénéfices à titre individuel, et se projettent souvent de même à l'échelle du collectif. Les intérêts de ces acteurs et les rapports de force qui les défavorisent, conduisent à une situation de conflit qui peut être de voisinage, d'usage, d'aménagement ou encore d'accès selon les cas. C'est la combinaison de ces deux éléments qui amène les acteurs à affirmer des perceptions de type contraint ».* (Therville, 2013)

- **Les acteurs territoriaux** : Ces acteurs sont en position de « neutralité » par rapport à la réserve. Ils se sont adaptés cet outil et composent avec.

  *« Le profil des territoriaux regroupe des acteurs en situation de pseudo-neutralité, ce qui peut se traduire par des positions abstentionnistes et passives (aucun inconvénient, aucune contrainte) ou de balances des avantages et des contraintes très dépendantes du contexte territorial. On tolère au départ, puis on accepte l'espace protégé, en reconnaissant la manière dont il représente des contraintes ou des ressources face aux enjeux territoriaux. Le type d'avantages et de contraintes perçus est fortement lié au territoire. Dans un contexte touristique (réserve naturelle d'Eyne, réserve naturelle du sillon, et secondairement, réserve naturelle de Chérine, réserve naturelle des aiguilles et de Sixt), les réserves naturelles contribuent à l'attrait touristique, mais présentent des inconvénients de sur-fréquentation. Dans un contexte périurbain (réserve naturelle de Séné, réserve naturelle de la petite Camargue et secondairement réserve naturelle des Aiguilles et réserve naturelle des Coussouls), les réserves naturelles présentent des avantages liés au cadre de vie, au poumon vert, et des inconvénients liés au gel du foncier et à l'encadrement du développement urbain. L'adhésion n'est pas vraiment cognitive ou affective. Elle relève plutôt de l'adaptation, de l'opportunisme et de l'admission. Les situations d'imposition pour les acteurs du territoire sont admises dans les situations de faible recouvrement entre enjeux*

*territoriaux et réserve naturelle, avec peu d'intérêts en jeu, et donc avec un faible potentiel conflictuel, comme c'est le cas dans le Nord-Pas-de-Calais. »* (Therville, 2013)

On distingue deux groupes parmi les profils des territoriaux :

Les **territoriaux désintéressés** : ce sont les acteurs territoriaux qui se montrent profondément désintéressés par le sujet de la réserve naturelle, de la protection de l'environnement et du paysage. Ces acteurs peuvent gérer des enjeux en partenariat avec la réserve (par exemple : exploiter des parcelles de la réserve) mais sans accorder davantage d'intérêt aux objectifs ou aux missions de la réserve, ni même parfois au cadre environnemental. Ils voient avant tout les enjeux liés à leurs activités professionnelles ou de loisirs. Ils peuvent communiquer très cordialement avec la réserve, ils peuvent travailler ensemble, mais ce lien ne touche pas particulièrement leur affect.

Les **territoriaux intéressés** : ce sont les acteurs territoriaux qui restent opportunistes sur le territoire mais font preuve de davantage d'intérêt, de curiosité, d'ouverture vis-à-vis de la réserve naturelle et de ses missions de protection de l'environnement. Ces acteurs ne défendent pas tous les choix de gestion de la réserve et ne les connaissent pas toujours, mais ils montrent davantage de sensibilité environnementale vis-à-vis de la réserve que les acteurs territoriaux désintéressés.

- **Les acteurs environnementaux :** Ces acteurs sont les premiers soutiens de la réserve. Pour eux, les enjeux de protection arrivent avant les autres enjeux du territoire et ils voient les compromis territoriaux de façon négative.

  *« Le profil des environnementaux regroupe les acteurs convaincus par les objectifs de conservation de la nature, et plus ou moins indifférents aux enjeux territoriaux. Le soutien à l'AP est à la fois cognitif, affectif et conatif, mais leur vision du monde se concentre autour de la réserve naturelle et de ses objectifs, sans aller vers une démarche territoriale et intersectorielle. Les avantages perçus sont la conservation de la biodiversité, la reconnaissance et l'intégration des enjeux environnementaux à l'échelle du territoire. Les contraintes sont liées à l'insuffisance des mesures mises en place et à la nécessité de compromis territoriaux perçus négativement vis-à-vis des enjeux de conservation. La balance avantages/inconvénients est souvent positive, l'adhésion et l'identification à la réserve naturelle sont évidemment importantes. »* (Therville, 2013)

- **Fédéré ou Fédérateur** : Ces acteurs reconnaissent les bénéfices et contraintes générés par la réserve. Ils acceptent et tentent d'atténuer ces contraintes.

  *« Nous avons également identifié un quatrième profil à cheval entre les profils territoriaux et environnementaux : il s'agit des fédérés, c'est-à-dire des acteurs porteurs d'une vision fédératrice entre le positionnement des acteurs territoriaux et celui des acteurs environnementaux. Les fédérés adhèrent au projet de réserve et reconnaissent à la fois les avantages qu'il représente en termes de conservation de la biodiversité, de développement « harmonieux » du territoire, mais également compte tenu des enjeux territoriaux identifiés auparavant (enjeux de développement touristique, de cadre de vie, d'identité et de patrimoine) ils reconnaissent les inconvénients liés aux compromis, aux recouvrements et au potentiel conflictuel en termes de voisinage, d'usages, d'aménagement ou d'accès, acceptent ces contraintes et tentent de les atténuer. »* (Therville, 2013)

### 3.5.2 Analyse quantitative

L'analyse quantitative des indicateurs d'ancrage vient étayer, compléter et illustrer l'analyse qualitative.

- Création d'une base de données

Une base de données numérique est créée avec toutes les réponses qualitatives aux questions du questionnaires, par acteurs. Cette base de données va permettre de traduire les données qualitatives en données quantitatives.

- Grille d'évaluation des indicateurs d'ancrage

Une grille d'évaluation des indicateurs d'ancrage a été créée par les porteurs du projet Ancrage afin d'analyser de manière quantitative les résultats issus du questionnaire et créer de la donnée chiffrée.

Les indicateurs des trois principales catégories (Connaissance, Intérêt et Implication) et les indicateurs de synthèse vont être notés en fonction des réponses des enquêtés. Seuls les indicateurs de synthèse « AFOM » et « Attentes » ne vont, eux, pas être notés et servent uniquement à récolter de la donnée qualitative.

Pour chacun des indicateurs, une graduation sur cinq degrés, allant du « moins bon » état d'ancrage au « meilleur » état d'ancrage permet une de faire une évaluation. A partir de la base de données détaillant les réponses au questionnaire, cette grille d'évaluation peut être remplie.

Le *Tableau 10*, ci-dessous, montre la façon dont est noté l'indicateur « Actions » qui fait partie de la catégorie « Connaissance ». La question posée pour évaluer cet indicateur est : *« Connaissez-vous les activités de l'équipe de la réserve ? A quoi travaillent-ils ? Quelles sont leurs missions ? »*. Les exemples d'actions, proposés par RNF pour guider l'enquêteurs sont *« Surveillance et police », « études et inventaires », « recherche » ...* En fonction du nombre d'actions citées par l'enquêté, une note de 1 à 5 lui sera attribué.

| **Indicateur** | **Question posée** | **Exemples de réponses** | **Notes** | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | **1/5** | **2/5** | **3/5** | **4/5** | **5/5** |
| Actions | Connaissez-vous les activités de l'équipe de la réserve ? A quoi travaillent-ils ? Quelles sont leurs missions ? | Surveillance et police/ Suivis, études et inventaires, recherche/ Entretien, gestion de l'espace, équipement/ Pédagogie, animation, information, édition | Faux ou Non réponse | 1 réponse | 2 réponses | 3 ou 4 réponses | 5 réponses ou plus |

*Tableau 10 : Grille d'évaluation de l'indicateur d'ancrage « Actions »*

Chaque indicateur a une façon différente d'être noté. Certains indicateurs sont directement notés par l'acteur lui-même lors du déroulement du questionnaire, tandis que d'autres sont notés selon l'appréciation de l'enquêteur.

Par exemple, l'indicateur « Réglementation » est noté suivant l'analyse de l'enquêteur, en fonction de la réglementation réelle de la réserve. Comme nous pouvons le voir dans le *Tableau 11*, le « x » signifie qu'il n'y a pas de données et que l'indicateur peut seulement recevoir une note de 1/5 (*Non connue*), 3/5 (*Doutes exprimés, connaissance floue*) ou 5/5 (*Principales règles connues*).

| **Indicateur** | **Question posée** | **Exemples de réponses attendues** | **Notes** | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | **1/5** | **2/5** | **3/5** | **4/5** | **5/5** |
| Réglementation | Connaissez-vous les règles à respecter dans la réserve ? | **Analyse de l'enquêteur en fonction de la règlementation réelle** | Non connue | x | Doutes exprimés, Connaissance floue | x | Principales règles connues (qui concernent l'acteur) |

*Tableau 11 : Grille d'évaluation de l'indicateur d'ancrage « Réglementation »*

L'indicateur « Qualité de l'écoute » de la catégorie « Implication » est, lui, noté directement par les acteurs interrogés, lors du questionnaire. Sa notation n'est donc pas appréciée par l'enquêteur, qui peut cependant la discuter grâce aux données qualitatives (*cf. Tableau 12*).

| **Indicateur** | **Question posée** | **Exemples de réponses attendues** | **Notes** | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | **1/5** | **2/5** | **3/5** | **4/5** | **5/5** |
| Qualité de l'écoute | Vous sentez-vous consulté, entendu par la réserve sur les sujets qui vous concernent ? | **Echelle de ressenti** | Pas du tout | Plutôt non | Mitigé | Plutôt oui | Tout à fait |

*Tableau 12 : Grille d'évaluation de l'indicateur d'ancrage "Qualité de l'écoute"*

Une fois la grille remplie avec les réponses de chaque acteur, il est possible de trier les acteurs et obtenir des résultats pour chaque groupe d'acteurs identifié préalablement.

- Les modifications apportées à la grille de notation

Pour s'adapter au contexte de la réserve des Nouragues, certaines modifications ont été apportées à la grille de notation des indicateurs. Ces modifications apparaissent en couleur verte dans l'*Annexe 2*. Nous allons expliciter ici les modifications « majeures », pouvant entraîner des différences dans la notation des indicateurs.

Au fur et à mesure des entretiens, nous nous sommes par exemple rendu compte que l'indicateur « Espèces emblématiques », manquait de pertinence dans le contexte de la réserve des Nouragues. En effet, la réserve est située en plein cœur de la forêt et accueille toutes les espèces que l'on peut retrouver dans la forêt en Guyane. Il n'y a pas « une » espèce emblématique. La particularité de la réserve est qu'elle est peu touchée par les activités anthropiques et qu'on trouve ces espèces en abondance, contrairement à d'autres forêts. Nous avons donc décidé de conserver la question car il

était intéressant de voir qu'elles espèces les acteurs percevaient comme emblématiques mais aussi de ne pas la noter et de ne pas l'intégrer comme indicateur quantitatif de l'état d'ancrage.

Nous pouvons souligner qu'il était prévu, dans la graduation de notation de l'indicateur « Contacts », qu'une note de 5/5 serait donnée lorsque le contact de l'acteur est « la conservatrice ». Cette notation n'était pas adaptée au contexte et a été modifiée en conséquence. En effet, Pauline Garrigou, chargée de mission « Ancrage Territorial » de la réserve est l'interlocutrice privilégiée des acteurs de l'animation. Une note de 5/5 est donc attribuée lorsque le contact est, soit la conservatrice, soit un membre de l'équipe de la réserve, avec qui l'acteur est en contact de par ses activités.

Suite aux modifications de la question sur la fréquence de visite de la réserve, dans le questionnaire, la notation de l'indicateur « Fréquence » est adaptée. Les modifications des fréquences de la grille du questionnaire sont donc transposées directement dans la grille de notation.

L'indicateur « Missions » est renommé « Création » (cf. *Tableau 13*). En effet, la question posée dans le questionnaire était : *« Selon vous, qu'est-ce qui motive la création de réserves naturelles ? ».* La valeur à mesurer était donc plutôt le *« niveau de connaissance des raisons de création d'une réserve en général »*. Une majorité d'acteurs, dont des partenaires connaissant très bien l'outil réserve, ont donc seulement répondu « Protection ». La notation proposée prévoyait qu'une note de seulement 3/5 leur soit attribuée. Or, la protection est bien la principale raison qui motive la création d'une réserve. Il y a ici une confusion entre raison de création d'une réserve et missions d'une réserve. La notation est donc adaptée pour mieux valoriser les réponses des acteurs, tout en restant fidèle à la notation initiale.

| **Indicateur** | **Question posée** | **Exemples de réponses attendues** | **Notes** | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | **1/5** | **2/5** | **3/5** | **4/5** | **5/5** |
| ~~**Missions**~~ **Création** | Selon vous, qu'est-ce qui motive la création de réserves naturelles ? (listing jusqu'à la première hésitation). | **Protection Gestion Sensibilisation** | Faux ou non réponse | ~~X~~ 1 mission pas claire | ~~1 ou 2~~ 1 mission (autre que protection) | ~~X~~ Protection et/ ou 1 mission pas claire | ~~3~~ 2 ou 3 missions claires dont Protection |

*Tableau 13 : Grille d'évaluation de l'indicateur d'ancrage « mission » et modifications apportées*

Enfin, lors de l'analyse des résultats et suite à des échanges avec l'équipe de la réserve, nous avons fait le choix de fusionner les indicateurs « Connaissance animations » et « Intérêt animations » qui font tous les deux parties de la catégorie « Intérêt », en un seul et unique indicateur nommé « Intérêt animations ».

En effet, nommer le premier indicateur « Connaissance animations » pouvait créer une confusion : Pourquoi n'est-il pas dans la catégorie « connaissance » puisqu'il se nomme « Connaissance animations » ? Cet indicateur permet en fait de mesurer l'intérêt porté aux animations à travers la connaissance que les acteurs en ont. Lors de la question qui lui est associée, les acteurs nomment et détaillent les types animations proposées par la réserve qu'ils connaissent. Les acteurs abordent également de façon spontanée leur participation et si ces animations les intéressent. Plus l'acteur aura détaillé les animations existantes plus l'intérêt qu'il leur porte sera élevé.

Les réponses des acteurs à la question associée au second indicateur, « intérêt animation », deviennent alors redondantes et rajoutent de la lourdeur à l'entretien. De plus, lors des entretiens puis de l'analyse, il s'avère que cet indicateur ne permettait pas de représenter réellement, de façon quantitative, les perceptions des acteurs. En effet, les graduations sont trop restrictives et les acteurs pouvaient alors être amenés à choisir « Intérêt personnel » alors même qu'ils exprimaient le fait qu'ils ne connaissaient pas les animations et ne s'y intéressaient pas. Nous avons donc décidé de regrouper ces deux indicateurs et de les renommer « Intérêt animation » puisqu'il s'agit donc de l'intérêt général porté par les acteurs qui est finalement évalué. Les questions associées aux deux indicateurs sont regroupées et la graduation de notation de l'indicateur « Connaissance animations » est gardée. Toutes les données intéressantes pour la réserve peuvent donc être concentrées autour d'un seul indicateur (cf. *Tableau 14*).

| **Indicateur** | **Question posée** | **Exemples de réponses attendues** | **Notes** | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | **1/5** | **2/5** | **3/5** | **4/5** | **5/5** |
| **Intérêt ~~Connaissance~~ animations** | Savez-vous que la RN propose des animations ? En connaissez-vous certaines ? Que pensez-vous de ces animations ? Y participez-vous ? Ont-elles un intérêt pour le territoire, un intérêt personnel… ? | **Différents types d'animation : scolaires, fêtes, évènements, vulgarisation** | Non réponse | 1 type peu claire | 1 type détaillé | 1 et 1 peu claire | 2 ou plus |

*Tableau 14 : Grille d'évaluation de l'indicateur « Connaissance animations » et modifications apportées*

- Graphiques « Radars »

Des graphiques « Radars » peuvent ensuite être créés par catégorie d'indicateurs d'ancrage et par groupe d'acteurs, à l'aide des notes issues de la base de données. Ils permettent de saisir rapidement, de façon visuelle, les points d'ancrage qui sont à retravailler et ceux qui au contraire sont satisfaisants. De plus, ils permettent de comparer les différents groupes d'acteurs sur chacune des thématiques abordées et d'en tirer des conclusions qui viendront alimenter l'analyse qualitative.

## 3.6 Restitution des résultats et atelier participatif

Une première demi-journée de présentation est organisée avec l'équipe de la réserve des Nouragues afin de présenter les premiers résultats et de faire un premier point sur les différents enjeux mis en lumière par l'analyse. Ces enjeux permettent de dégager des points forts et des points d'amélioration de l'ancrage territorial de la réserve.

Une réunion de présentation est également organisée avec les représentants des organismes gestionnaires afin qu'ils puissent aussi s'approprier les résultats.

Enfin, une présentation du contexte du projet et de la méthodologie est organisée pour les salariés présents du GEPOG lors d'une réunion d'équipe afin de leur apporter des éléments de réflexion sur la méthodologie adoptée et rendre compte du travail effectué.

Puis, dans un second temps, une présentation suivie d'un débat en présence de trente-cinq acteurs contactés pour l'enquête, membres du CCG et gestionnaires de la réserve est organisée à Régina (cf. *Tableau 15*). Une rapide présentation des actions d'Ancrage Territorial de la réserve est ensuite faite par Jennifer Devillechabrolle, la conservatrice de la réserve.

Un atelier de réflexion collaborative sur les objectifs et actions à mettre en place au vu de ces résultats est organisé à l'issue de cette présentation. L'objectif est de permettre à tous les acteurs d'échanger leurs idées et proposer des actions concrètes et réalisables à mener par et avec la réserve afin d'améliorer l'ancrage territorial de celle-ci.

| Groupe | Acteurs présents |
|---|---|
| Riverains et élus | - Pierre Désert, Maire de Régina-Kaw<br>- Céline Parent, 2ème adjointe au Maire de Régina-Kaw<br>- Tcha Cho, 4ème adjoint au Maire de Régina-Kaw<br>- Daniel Lalane, conseiller municipal Mairie de Régina-Kaw<br>- Jean-Philippe Ralis, secrétaire général de la Mairie de Régina<br>- Grégory Lacordelle, chargé de mission Biodiversité & Espaces Naturels, service environnement, CTG<br>- Jean-Yves Vernet, CTG<br>- Baptise Enor, enquêteur chasse pour l'OFB<br>- Agaci Dutra de Souza, piroguier JJT-Approuague Aventure |
| Partenaires et gestionnaires des ENP<br>+ gestionnaires de la réserve des Nouragues | - Catherine Latreille, directrice territoriale ONF<br>- Kevin Pineau, chef de service Sylvétude ONF<br>- Florence Lavissière, cheffe de l'Unité Protection de la Biodiversité, DGTM<br>- Alizée Ricardou, cheffe de projet, référente Nouragues pour le GEPOG<br>- Roland Eve, Directeur du GEPOG<br>- Michelle Hamblin, ingénieure d'études, service archéologie, Direction des Affaires Culturelles (DAC)<br>- Zoé Guidez, stagiaire archéologie et patrimoine historique des espaces protégés, DAC |

| | |
|---|---|
| Acteurs de la LCOI | - Clément Pognon, Gendarmerie nationale<br>- Damien Ripert, Chef EMOPI<br>- Aleksi Leskinen, volontariat de service civique EMOPI<br>- Floriane Denneuville-Mayer, responsable de l'USN-ONF<br>- Alexandre David, chef de projet orpaillage, USN-ONF<br>- Daniel Bettembourg, Commandant de la gendarmerie de Régina<br>- Stéphane Knoery, Commandant adjoint de la gendarmerie de Régina |
| Acteurs de l'animation | - Olivier Payen, Directeur de la MRF des Fleuves de l'Est<br>- Olivier Marnette, conseiller Canopée des sciences/DCJS<br>- Yannick Estéve, Président de la Canopée des sciences<br>- Samy Lfiti, chargé de projet, GRAINE Guyane<br>- Emmanuelle Jolivet, chargée de communication et appui administratif, GRAINE Guyane<br>- Fabienne Laurès, Directrice de l'école Maurice Leanville/Collège Pierre Ardinet<br>- Franck Dufay, Rectorat Académie de Guyane<br>- Lucie Joreau, chargée de mission de la SLAR<br>- Maxime Dauboin, bénévole à la SLAR |
| Acteurs de la recherche | - Florian Jeanne, ingénieur de recherche, agent de la station des Nouragues, CNRS<br>- Guillaume Odonne, chercheur, CNRS |
| Acteurs du tourisme | - Emmanuelle Renard, responsable EMAK<br>- Mathias Fernandez, opérateur touristique ALAPI |

*Tableau 15 : Participants à la restitution des résultats de l'étude*

Une liste de douze attentes formulées par les acteurs lors des entretiens est affichée. Ces douze attentes sont choisies car formulées explicitement par les acteurs lors des questions sur les trois catégories indicateurs d'ancrage, Connaissance, Intérêt et Implication.

Les acteurs sont invités à prioriser ces attentes. Ils doivent choisir les trois attentes qui leur semblent prioritaires, inscrire leurs numéros sur trois papiers différents et les déposer dans une boîte. Ces attentes constituent donc des axes de travail à partir desquels travailler.

Dans un second temps, après dépouillage, les cinq attentes les plus votées sont transformées en cinq questions.

Un atelier participatif avec la technique du « World Café » est alors mis en place. Les participants doivent se concerter par petits groupes pour proposer des actions concrètes à mettre en place par et avec la réserve, pour répondre aux attentes. Ils sont invités à se répartir par groupe de cinq à sept personnes et à réfléchir ensemble pendant vingt minutes à l'une des cinq questions posées et proposer des actions ou moyens concrets à mettre en œuvre par et avec la réserve. Chaque groupe dispose d'une table avec un paperboard et des stylos. Au terme des vingt minutes de réflexion, chaque groupe est invité à changer de questions (donc de table). Les participants nourrissent leur réflexion des idées écrites par les groupes précédents, et ne disposent désormais plus que de quinze minutes. Un médiateur reste sur chaque table et aide à la compréhension des enjeux que soulève la question. Il aide si nécessaire à la compréhension de ce que les autres groupes ont écrit. Deux rotations sont

encore menées de seulement dix minutes chacune, ce qui permet à chaque participant d'avoir proposé des actions concrètes pour au moins quatre axes de travail.

Une restitution de cinq minutes par question est alors effectuée par le médiateur de la table devant le reste des participants.

## 3.7 Suggestion d'objectifs et d'actions à mettre en place dans le plan de gestion

Aux vues des propositions faites lors de l'atelier participatif mais aussi de nos propres réflexions face aux résultats du DAT, trois tableaux de suggestions d'objectifs et d'actions sont dressés. Ces tableaux correspondent aux trois principaux indicateurs d'ancrage : Connaissance, Intérêt et Implication. Ils permettent de cibler des points d'amélioration de l'ancrage territorial ainsi que les objectifs et actions associés, à mettre en place auprès de groupes d'acteurs précis. Ces suggestions, non-exhaustives, serviront de base de travail à d'autres réflexions menées par la suite par les gestionnaires et l'équipe technique de la réserve.

# 4. RÉSULTATS

## 4.1 Profils cognitifs

Les *Figure 13 et 14* ci-dessous, montrent la répartition des acteurs et groupes d'acteurs par profil cognitif.

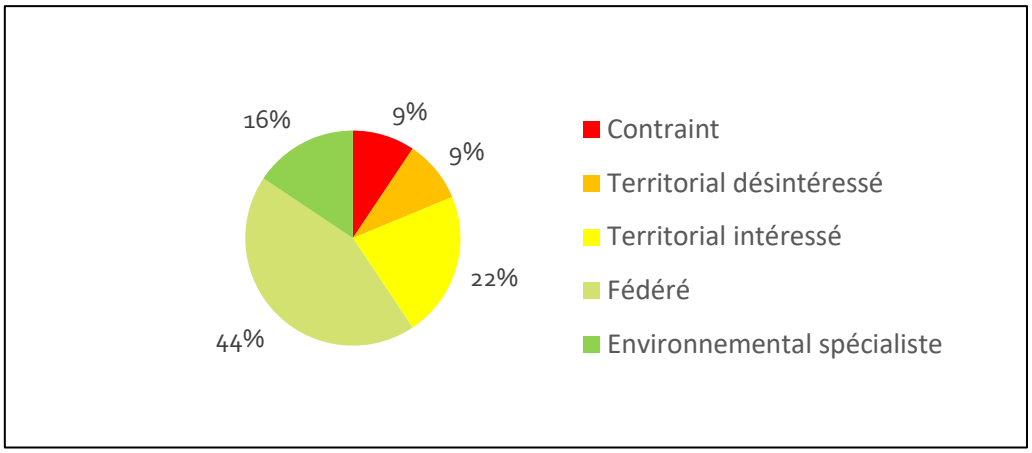


*Figure 13 : Répartition de l'ensemble des acteurs par profil cognitif*

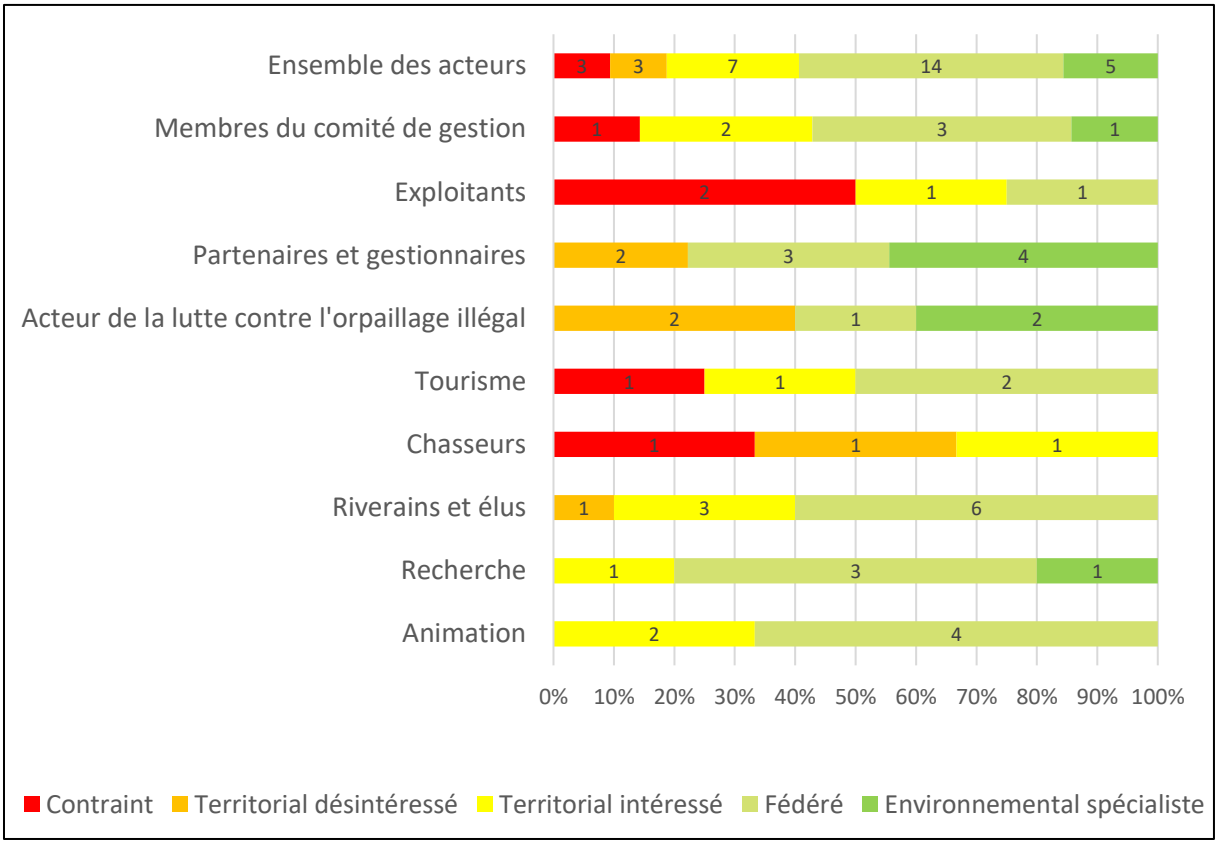


*Figure 14 : Répartition des profils cognitifs par catégories d'acteurs*

D'après la *Figure 13*, 16 % des acteurs interrogés sont environnementaux spécialistes et se positionnent en soutien solide pour la réserve. Ce sont des acteurs avec qui la réserve travaille et avec qui elle partage une vocation commune : la protection de l'environnement. Ces acteurs soutiennent les choix de gestion de l'ONF et du GEPOG, les gestionnaires. Il s'agit de professionnels de l'environnement et partenaires proches de la réserve : un acteur de la recherche et quatre gestionnaires et partenaires de ENP dont, notamment, deux partenaires de la LCOI.

Les profils d'acteurs fédérés, reconnaissants à la fois les avantages et inconvénients de la réserve, sont les plus rencontrés et représentent 44% des acteurs interrogés. Une majorité d'acteurs acceptent donc les contraintes engendrées par la réserve et tentent de les atténuer en travaillant pour et avec cette dernière. Ces deux premiers résultats témoignent donc d'une dynamique générale d'adhésion à la réserve. Les acteurs fédérés se retrouvent dans toutes les catégories d'acteurs, à l'exception des chasseurs. Ces acteurs sont, notamment, des riverains et élus et acteurs de l'animation. Ils reconnaissent la nécessité de création de la réserve pour assurer la préservation du patrimoine naturel et culturel mais émettent des critiques sur certains points de sa gestion comme sa fermeture au public et sa gestion délocalisée, depuis Cayenne.

Les acteurs territoriaux intéressés et désintéressés représentent 31% des acteurs interrogés. Ces acteurs adoptent une position passive vis-à-vis de la réserve : ils se sont adaptés à la présence de la réserve et composent avec. Ce sont des acteurs présents dans de petites proportions dans toutes les catégories. La majorité de ces acteurs montrent de l'intérêt pour la réserve, à l'exception de trois acteurs : un acteur riverain et élu et deux acteurs de la LCOI. Ces acteurs gèrent des enjeux et projets en partenariat avec la réserve mais accordent peu d'intérêt aux objectifs et missions de la réserve. Ils voient avant tout les intérêts et enjeux liés à leurs activités professionnelles.

Enfin, les acteurs contraints sont peu nombreux : ils représentent seulement 9% des acteurs interrogés, soit trois personnes. Ces acteurs sont, en effet, issus des groupes Exploitants des ressources naturelles et Tourisme qui comportent chacun quatre acteurs interrogés. Les contraintes engendrées par la réserve pour les acteurs du tourisme sont sa fermeture aux activités touristiques depuis 2006, ce qui empêche l'accès à un espace d'intérêt naturel, culturel et scientifique fort. Pour les exploitants des ressources naturelles, c'est son existence même qui est remise en question. Elle empêche l'exploitation minière légale et donc le développement économique de cette filière dans la zone. De plus, d'après un exploitant, la protection de la réserve étant compliquée à assurer faute de moyens, elle entraîne de l'insécurité pour les orpailleurs légaux situés à proximité.

## 4.2 Connaissance

### 4.2.1 Connaissance de la réserve

**La moyenne de l'indicateur connaissance est de 3,6** pour l'ensemble des acteurs. La connaissance des principales caractéristiques de la réserve est donc, dans l'ensemble, bonne.

L'ensemble des acteurs interrogés possèdent une très bonne connaissance de la réglementation de la réserve et jugent les informations sur la réserve faciles d'accès. Cependant, des informations telles que le périmètre de la réserve ou encore les actions menées par l'équipe de la réserve, sont moins connues. Les acteurs connaissent les informations dont ils ont besoin au quotidien et qui peuvent les impacter mais n'ont pas une connaissance générale de la réserve.

Nous pouvons voir ci-dessous, le *Tableau 16,* récapitulatif des notes attribuées par groupes d'acteurs, en fonction de chaque indicateur.

| CONNAISSANCE | Groupes | | | | | | | | | Ensemble des acteurs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Animation** | **Recherche** | **Riverains et élus** | **Chasseurs** | **Tourisme** | **Acteurs de la LCOI** | **Partenaires ENP** | **Exploitants** | **Membres CCG** | |
| Missions | 3,2 | 3,8 | 3,5 | 3,7 | 3,0 | 3,0 | 3,3 | 2,8 | 3,1 | 3,3 |
| Actions | 3,3 | 4,6 | 2,6 | 2,3 | 3,0 | 2,8 | 3,5 | 2,0 | 4,3 | 3,2 |
| Gestionnaires | 4,3 | 4,6 | 3,0 | 1,3 | 3,3 | 4,2 | 4,5 | 2,5 | 4,0 | 3,7 |
| Périmètre | 1,3 | 2,2 | 2,4 | 2,3 | 3,0 | 2,0 | 2,4 | 3,3 | 2,7 | 2,3 |
| Règlementation | 3,3 | 5,0 | 4,7 | 5,0 | 4,3 | 4,2 | 4,4 | 4,0 | 5,0 | 4,4 |
| Contacts | 4,7 | 4,4 | 4,1 | 2,7 | 4,3 | 4,0 | 4,1 | 3,3 | 4,3 | 4,1 |
| Informations | 4,7 | 5,0 | 3,8 | 3,7 | 4,5 | 5,0 | 5,0 | 3,8 | 4,7 | 4,4 |
| **Moyenne** | **3,5** | **4,2** | **3,4** | **3,0** | **3,6** | **3,6** | **3,9** | **3,1** | **4,0** | **3,6** |

*Tableau 16 : Notes attribuées aux indicateurs de connaissance par groupes d'acteurs*

Visuellement ces données se traduisent par la *Figure 15*, graphique Radar permettant de prendre connaissance facilement des résultats.

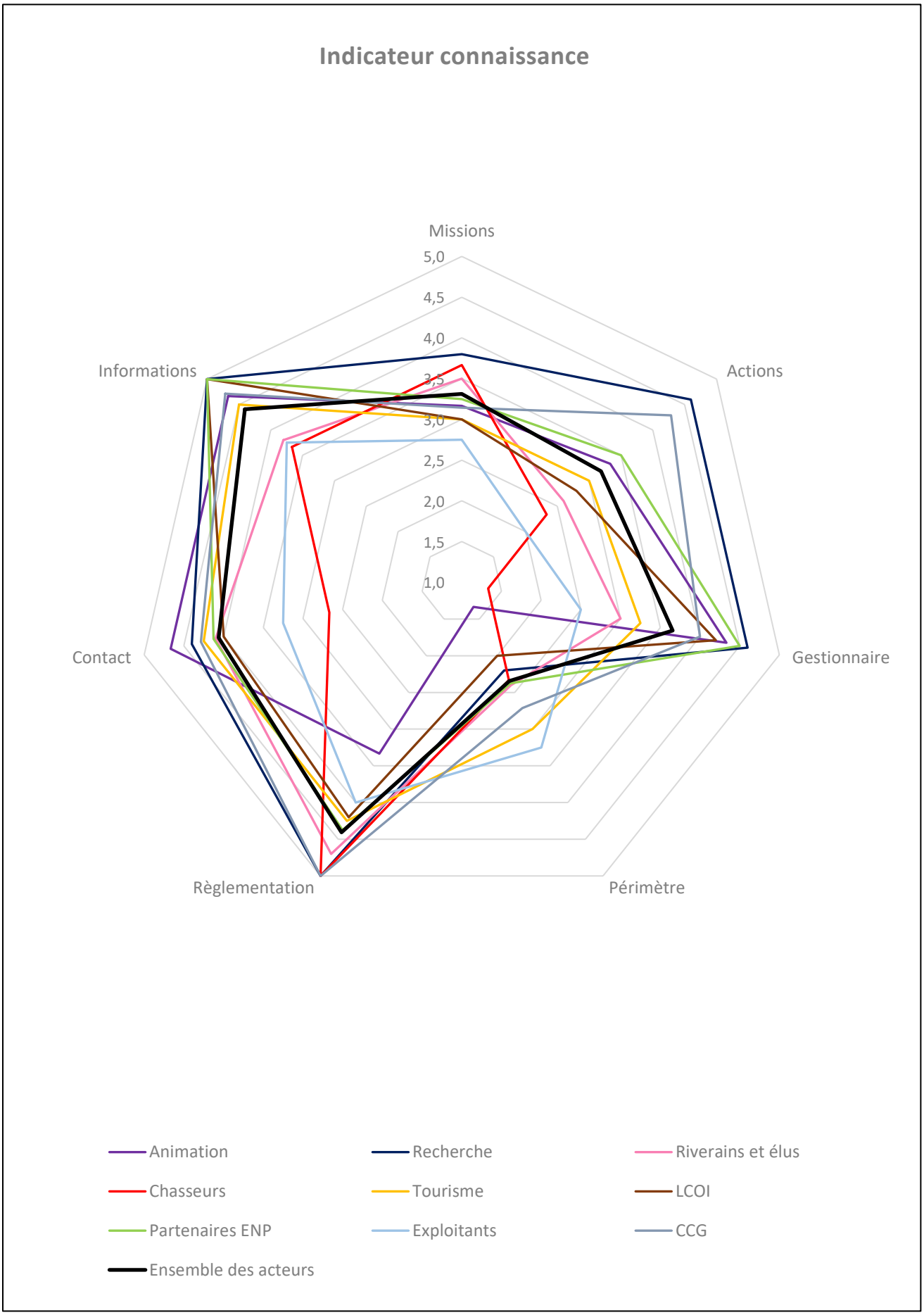


*Figure 15 : Graphique Radar de la catégorie d'indicateurs « Connaissance »*

- **Création d'une réserve naturelle**

La principale motivation de création d'une réserve naturelle, est avant tout la protection d'un espace, pour la majorité des acteurs interrogés (cf. *Figure 16*). L'espace est protégé lorsqu'il y a *« un enjeu de conservation avéré » (acteur exploitant)* et la *« présence d'une richesse biologique » (autre acteur exploitant)*.

Protéger un espace permet de *« contrôler les activités de braconnage et d'orpaillage » (acteur animation)*. Il permet de le protéger d'activités humaines impactantes.

Les autres missions d'une réserve naturelle sont la création de connaissances sur le milieu et l'utilisation de ces connaissances pour gérer l'espace et sensibiliser le public. Ces missions paraissent comme moins importantes car moins citées par les acteurs : *« La préservation, en premier, puis l'éducation à l'environnement pour expliquer pourquoi on protège. Le but de la réserve est de permettre la vulgarisation des informations pour la diffuser au plus possible. » (acteur riverain/élu)*

Chez deux acteurs, la mise en réserve d'un espace se fait avant tout avec un regard tourné vers l'avenir, pour *« pouvoir transmettre aux générations futures un patrimoine en bon état »* (Acteur de la LCOI). La réserve offre *« une sécurité pour les animaux et le pays. » (acteur tourisme)*

Ce sont les acteurs de la recherche, partenaires importants de la réserve, qui connaissent le mieux les motivations de création d'une réserve. Les acteurs connaissant le moins bien ces motivations sont, quant à eux, du groupe des exploitants des ressources naturelles, qui ont très peu ou pas de liens avec la réserve des Nouragues.

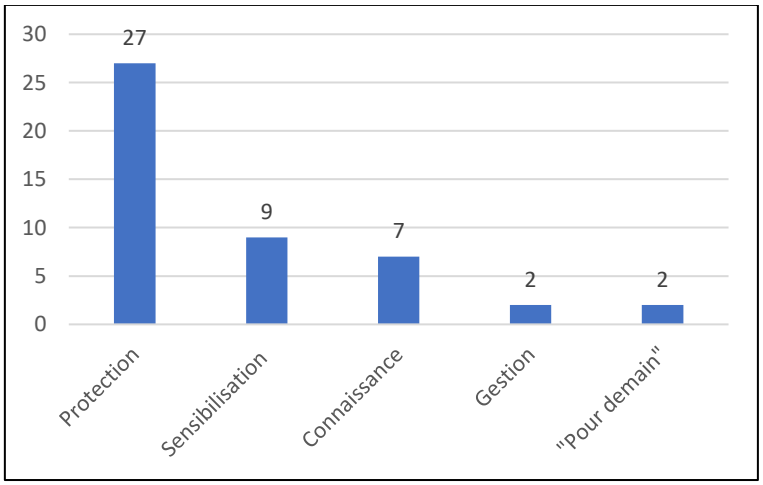


*Figure 16 : Motivations de création d'une réserve naturelle pour l'ensemble des acteurs*

La raison de la création de la réserve des Nouragues est peu connue (cf. *Figure 17*). Seulement 30 % des acteurs savent précisément que sa création est liée à la protection de l'environnement de travail de la station CNRS, et ce, même au sein de la catégorie des partenaires et gestionnaires des ENP : *« J'étais là quand la réserve a été créée… mais je ne sais pas pourquoi elle a été créée. »*

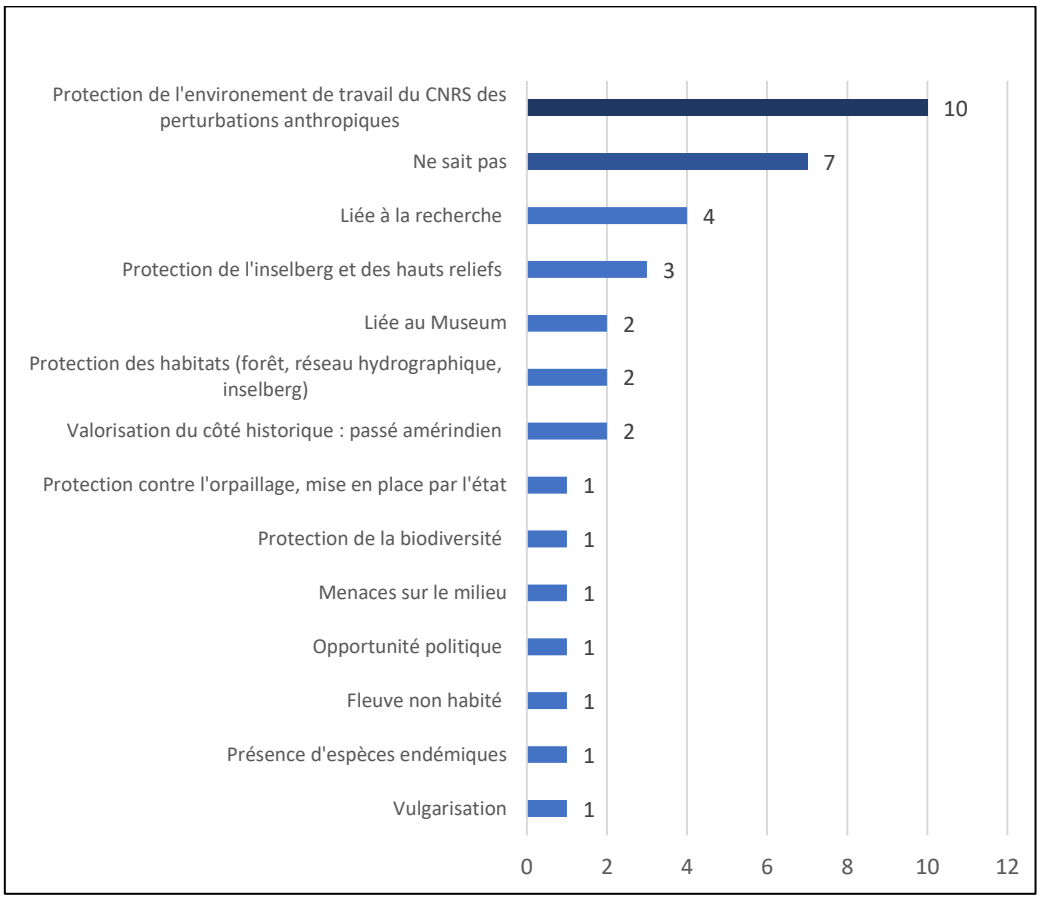


*Figure 17 : Raisons de motivation de la création de la réserve des Nouragues pour l'ensemble des acteurs*

- **Actions : Activités de l'équipe de la réserve**

D'après la *Figure 18*, pour la majorité des acteurs interrogés, les trois principales activités de la réserve sont :

- la protection, la surveillance et la police du site
- les suivis, études et inventaires
- l'animation, la formation et l'information

Certains acteurs confondent les activités de la réserve et celles de la station CNRS des Nouragues. Ce sont majoritairement des riverains et élus, mais aussi des acteurs de la LCOI :

*« Ils font des observations, vont sur le truc là-haut » (acteur riverain/élu)*, en parlant du COPAS, un dispositif d'accès à la canopée.

*« Les activités du camp Arataï qui est le camp CNRS et le camp Inselberg, avec un volet recherche de nouvelles espèces et étude de nouvelles espèces » (acteur LCOI).*

Les échanges oraux sont donc des sources importantes d'information pour les acteurs et notamment les riverains (cf. *Figure 19*) : *« En plus elle m'a dit Jennifer… J'ai pas tout saisi ».* Ces acteurs se réfèrent à des personnes plutôt qu'à des organismes et montrent l'importance des rapports humains.

Plusieurs acteurs riverains et élus parlent également au passé et, notamment, d'avant l'année 2006, marquant la fermeture de la réserve au public : *« A l'époque, l'activité, c'était l'éducation à l'environnement. Alain faisait partie des animateurs. Les activités de la réserve étaient d'accueillir le public, faire découvrir les sentiers… » (acteur animation)*. Leurs discours sont nostalgiques et témoignent de la perte qu'ont ressentie ces acteurs lors de la fermeture de celle-ci.

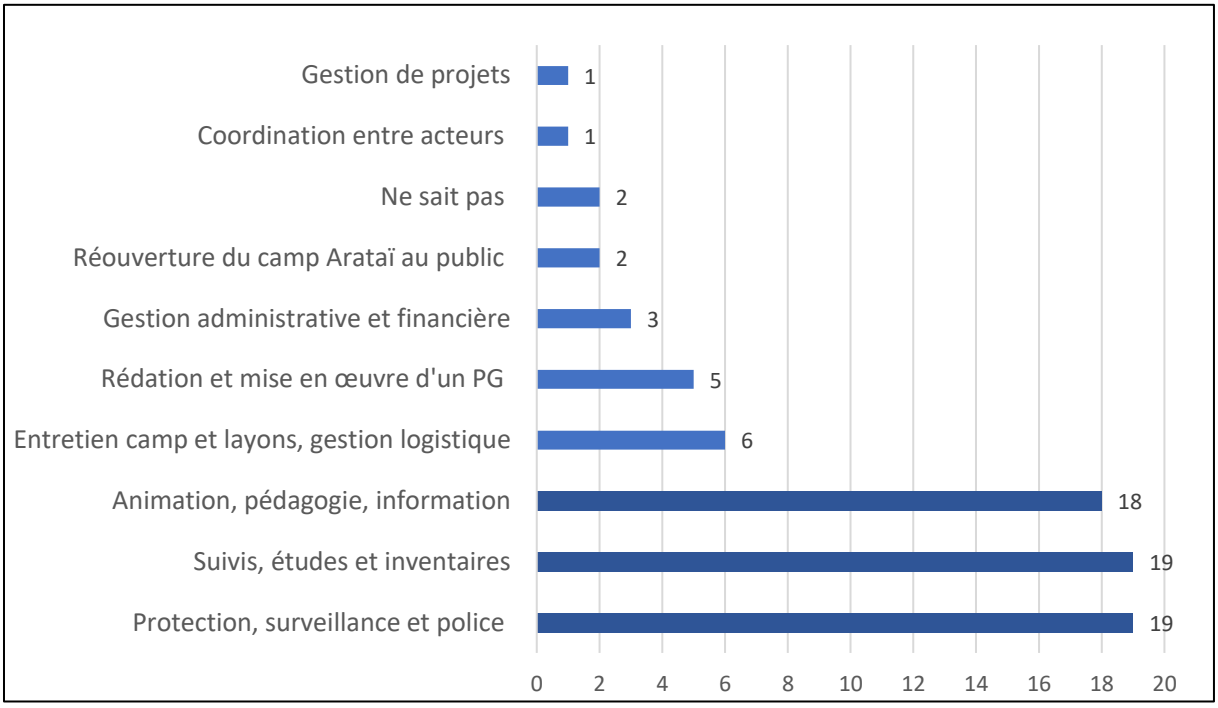


*Figure 18 : Activités de l'équipe de la réserve pour l'ensemble des acteurs*

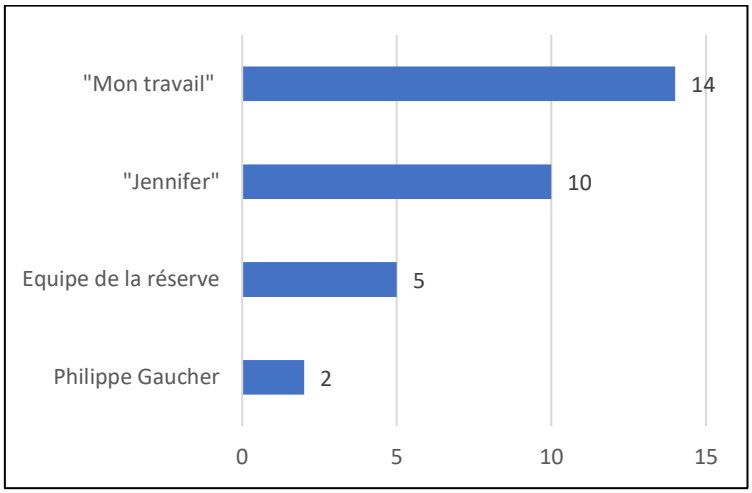


*Figure 19 : Principaux moyens d'information sur les activités de la réserve pour l'ensemble des acteurs*

- **Les structures gestionnaires de la réserve : le GEPOG et l'ONF**

Il y a plus de la moitié des acteurs, soit exactement 63%, qui savent que la réserve est gérée par deux gestionnaires : le GEPOG et l'ONF (cf. *Figure 20*). Les gestionnaires sont donc de façon générale connus.

Une confusion est toujours faite entre le CNRS et la réserve auprès des groupes riverains et élus et des acteurs de la LCOI : *« L'ONF et le reste j'ai rien compris… j'imagine qu'il y a le CNRS ? » (acteur LCOI).* Elle se retrouve aussi à travers la citation de l'ancien directeur technique de la station scientifique des Nouragues, Philippe Gaucher.

Ce sont les chasseurs et riverains et élus qui concentrent le plus d'acteurs ayant la moins bonne connaissance des structures gestionnaires (note située entre 1 et 3). Ces groupes d'acteurs rassemblent des acteurs travaillant généralement peu avec la réserve. Ils connaissent les personnes travaillant pour la réserve et le CNRS mais pas les structures qui les emploient.

Il y a également deux acteurs citant le PAG comme un des gestionnaires de la réserve. Le PAG et la réserve ont de nombreux points communs : ils sont localisés dans l'intérieur de la Guyane et proches géographiquement. Ils ont également un écosystème forestier relativement préservé et représentent des références en termes de gestion d'espaces protégés en Guyane.

La MFR de Régina est également citée comme structure gestionnaire par un acteur riverain. Ce groupe d'acteurs est particulièrement informé sur les partenariats que fait la réserve à l'échelle locale, sur Régina. La MFR est une structure qui collabore étroitement et a de nombreux projets avec la réserve (chantiers nature, projet « Court-circuit » …). Elle fait partie aussi du comité de pilotage du projet CORACINES, ce qui lui donne un rôle important à jouer pour le futur de la réserve.

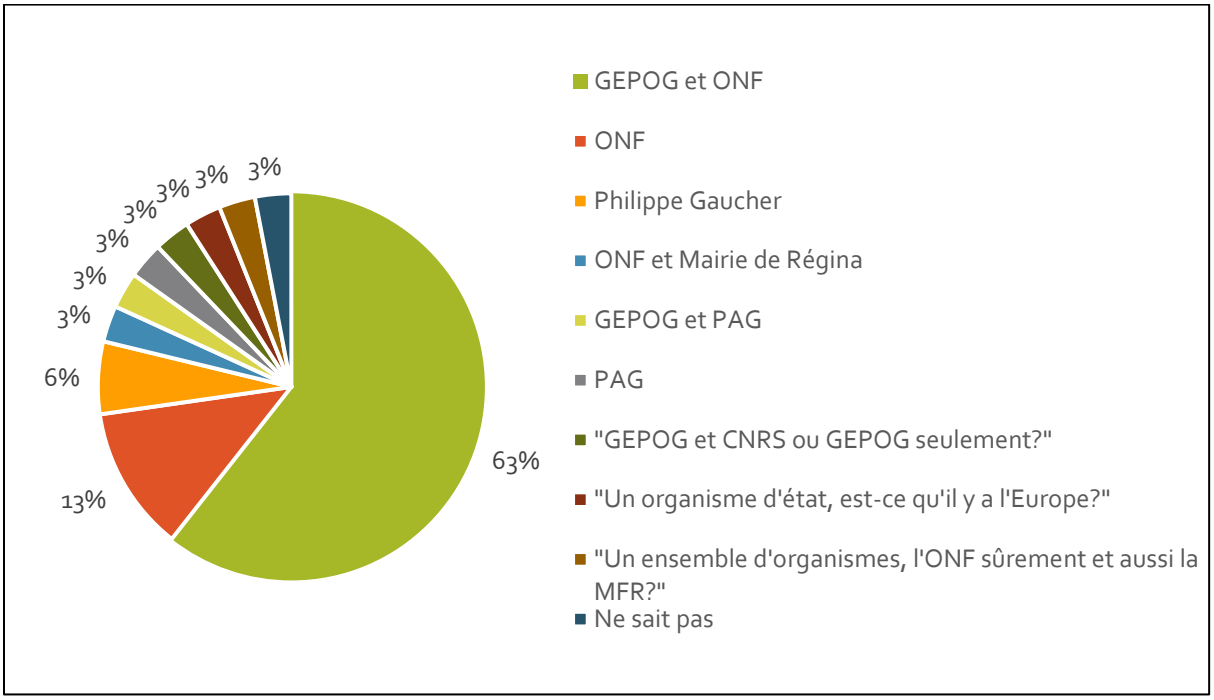


*Figure 20 : Structures gestionnaires de la réserve pour l'ensemble des acteurs*

- **Périmètre de la réserve : une réserve aux contours flous**

Placer la réserve a été très difficile pour la majorité des interrogés, avec une note générale de 2,3/5. Certains l'ont tracée de façon démesurée, d'autres d'une taille parfois quatre à cinq fois plus grande que sa taille normale, des deux côtés de l'Approuague (cf. *Figure 21).*

Les limites nord-ouest de la réserve sont les plus difficiles à placer : Ce sont les zones les plus éloignées du camp Arataï et de la station de recherche CNRS. Très peu de gens s'y sont rendus.

De façon générale, ce périmètre ne correspond donc pas à un territoire vécu quotidiennement par l'ensemble des acteurs. Ceux-ci ont peu d'éléments de repère et ne sont que très peu allés dans la réserve. Ils ont donc des difficultés à la localiser.

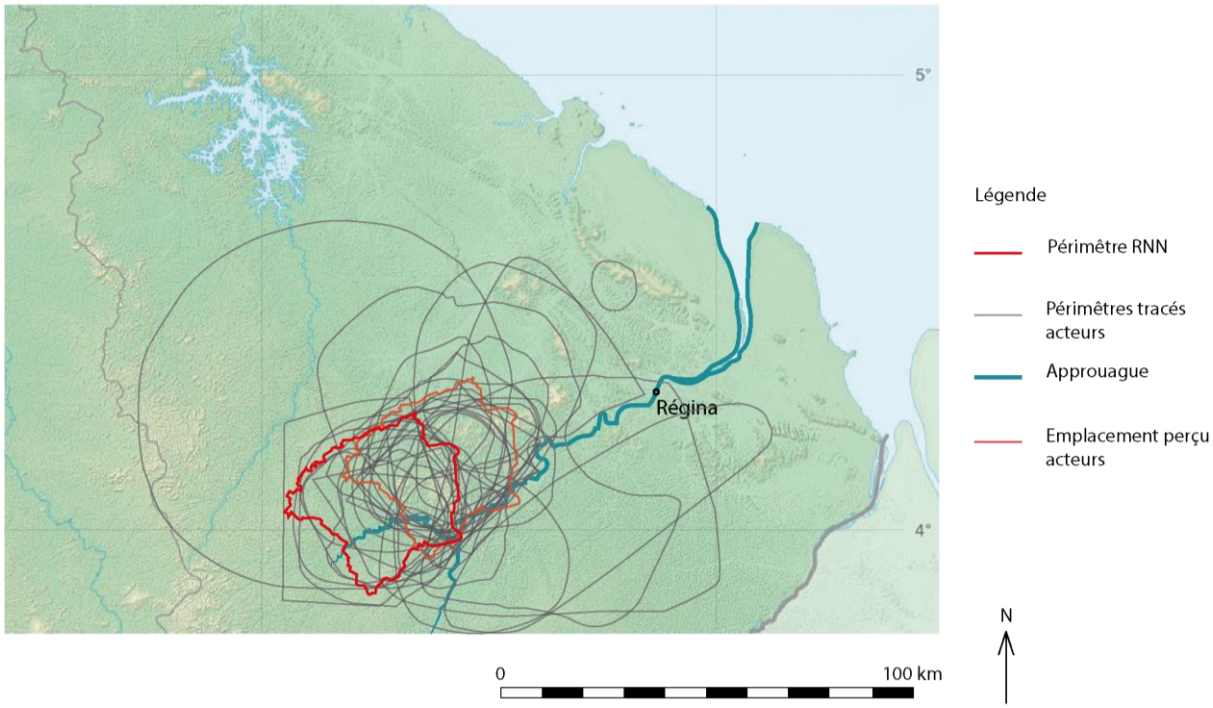


*Figure 21 : Tracés du périmètre de la réserve pour l'ensemble des acteurs*

La réserve est liée à l'Approuague pour l'ensemble des acteurs. Ceux-ci la placent même parfois de part et d'autre du fleuve. Elle est en effet connectée à Régina, grâce au fleuve, qui permet de s'y rendre en pirogue. Certains acteurs locaux, qui connaissent bien le fleuve peuvent en nommer tous les sauts. La réserve est donc fortement associée à l'Approuague dans la perception des acteurs.

De façon générale, les acteurs ont tendance à localiser la réserve plus haut qu'elle ne l'est, au-dessus de l'Arataï, qui la coupe pourtant en deux.

Le groupe acteurs de l'animation est celui qui a la moins bonne connaissance de la localisation de la réserve (cf. *Figure 22*). La réserve est placée systématiquement des deux côtés de l'Approuague. Les deux périmètres les plus grands ont été tracés par des personnes qui commencent tout juste à travailler avec la réserve.

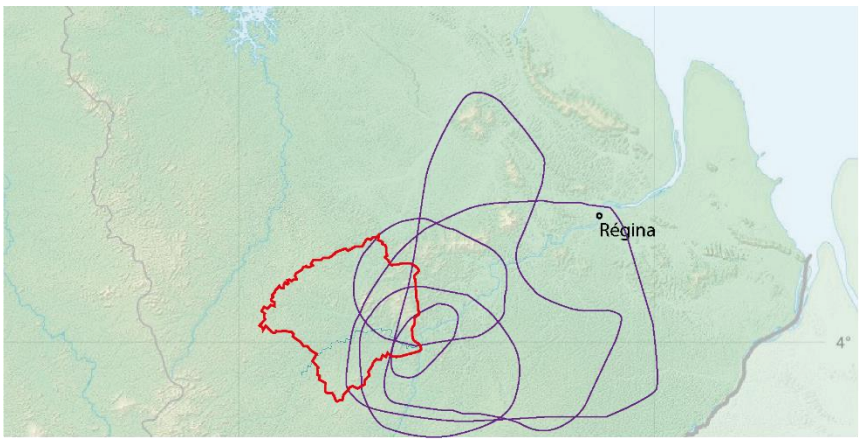


*Figure 22 : Tracés du périmètre de la réserve pour les acteurs de l'animation*

Les exploitants des ressources naturelles sont les acteurs qui savent le mieux placer la réserve (cf. *Figure 23*). Ils connaissent les bordures de la réserve et notamment la bordure nord. Ce sont des acteurs qui connaissent bien le territoire et ont souvent arpenté la périphérie de la réserve. Ils connaissent la zone car ils savent qu'ils ne peuvent pas y aller.

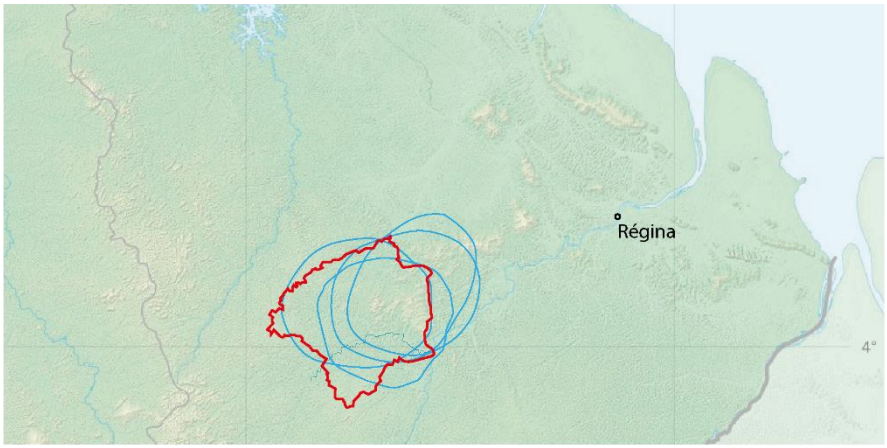


*Figure 23 : Tracés du périmètre de la réserve pour les acteurs exploitants des ressources naturelles*

Les tracés des autres groupes d'acteurs se trouvent en *Annexe 4*.

- **Une réglementation de la réserve bien connue des acteurs**

La réserve est interdite d'accès et les acteurs ne peuvent s'y rendre que sur autorisation, lors de missions bien précises. Certains acteurs interrogés soulignent donc le fait que pour pouvoir connaître les règles, il faut déjà pouvoir aller à la réserve et les mettre en pratique : *« On ne peut pas y aller donc on ne connaît pas les règles. » (acteur tourisme)*

De façon générale, la réglementation de la réserve est néanmoins très bien connue des acteurs (cf. *Figure 24*).

Les 3 principales règles connues sont :

- L'interdiction de la chasse
- L'interdiction (sauf dérogation) des coupes et prélèvements de végétaux
- L'interdiction de la pêche

L'interdiction d'accès à la réserve est tellement évidente que certains acteurs ne la mentionnent pas.

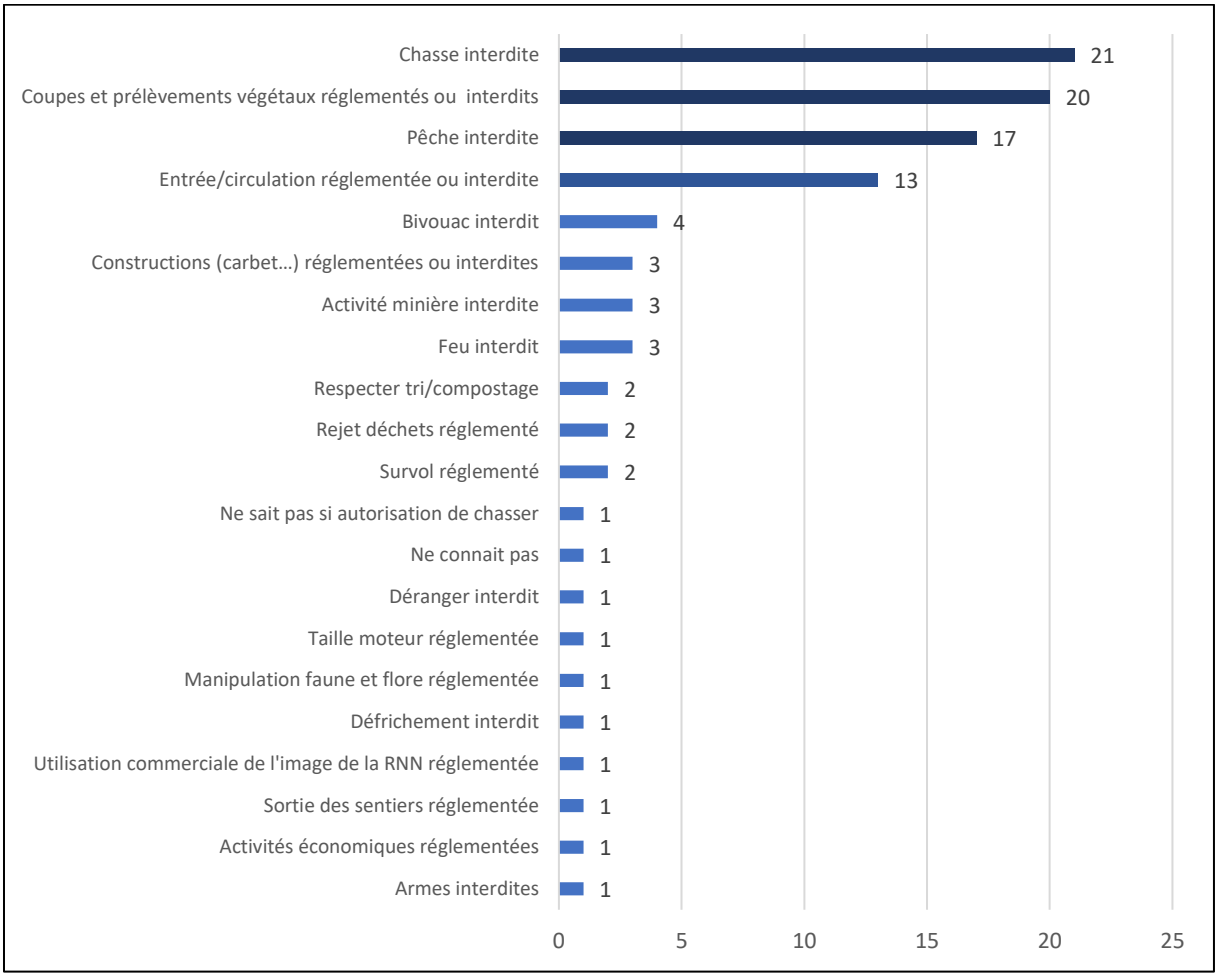


*Figure 24 : Règlementation de la réserve des Nouragues pour l'ensemble des acteurs*

- **« Des espèces emblématiques » ? : une large biodiversité d'espèces emblématiques des forêts de l'intérieur de la Guyane**

Une majorité d'acteurs, soit 56%, sont d'accord pour dire qu'il n'y a pas d'espèces emblématiques à la réserve. Les espèces présentes peuvent se retrouver ailleurs sur le territoire guyanais : *« On retrouve tout ce qui est grande faune, mais dans la réserve et hors réserve. Pas besoin d'aller en réserve ! » (acteur tourisme)*.

Cependant les acteurs reconnaissent que même si les espèces présentes dans la réserve peuvent se retrouver dans d'autres endroits, elles y sont quand même présentes en plus grand nombre : *« J'ai vu tellement de trucs ici par rapport à ailleurs. » (acteur recherche)*. Sont présentes, par exemple, *« toutes les espèces qui ont disparu du littoral » (acteur gestionnaire/partenaire ENP)*, qui est très anthropisé.

La *Figure 25* illustre la diversité des espèces présentes dans la réserve et la confusion quant au choix d'une espèce emblématique.

Plusieurs partenaires et gestionnaires des ENP évoquent donc la nécessité de travailler sur la communication de la réserve afin que celle-ci se trouve une image, permettant de facilement l'identifier : *« Il y a un vrai travail de com' à faire sur ça ! »*.

Les grenouilles, dendrobates, amphibiens et batraciens sont très cités par les acteurs. Ce sont des familles très étudiées par les chercheurs qui viennent dans la station scientifique des Nouragues. Un acteur parle même de *« tout ce qui est petites bêtes que les scientifiques regardent tout le temps » (acteur riverain/élu).* L'inselberg des Nouragues et les espèces qui lui sont inféodées ont également été mis en avant par six acteurs comme emblématiques de la réserve. La question soulevée par les acteurs est donc : Ce qui est emblématique de la réserve, ne serait-ce donc pas plutôt sa mosaïque d'habitats et la biodiversité qu'elle abrite ?

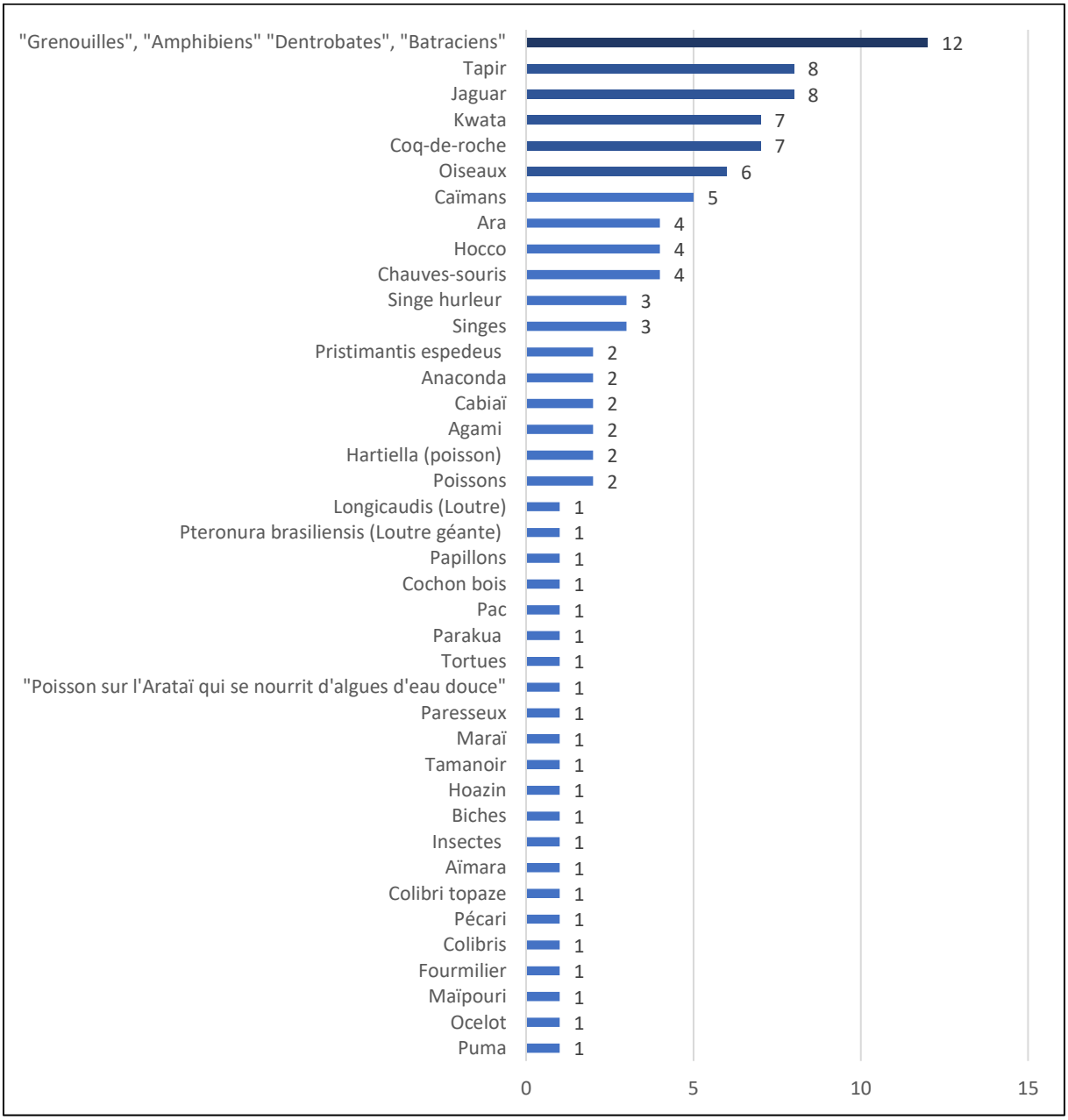


*Figure 25 : Espèces animales emblématiques de la réserve pour l'ensemble des acteurs*

- **Les contacts avec la réserve**

Le contact privilégié de la majorité des acteurs (60% des interrogés) est la conservatrice de la réserve Jennifer Devillechabrolle. Son engagement et son ancienneté vis-à-vis de la réserve en font une figure importante. Certains acteurs associent donc directement la réserve à sa conservatrice : *« Pour beaucoup de gens, la réserve c'est Jennifer. » (acteur LCOI)*.

Philippe Gaucher, ancien directeur technique de la station CNRS des Nouragues est également une figure importante de la réserve. Pour plus de la moitié des riverains et élus, soit 60%, il est une personne vers qui on se tourne pour avoir des informations.

Les agents de la station CNRS, Nina Marchand et Bran Leplat sont aussi cités par un riverain à propos du projet « Court-circuit », que la station mène avec la réserve et les agriculteurs de Régina. Mathias Fernandez, aujourd'hui opérateur touristique habitant sur l'Approuague est également une personne vers qui un élu se tourne pour avoir des informations. Ces contacts montrent l'importance de l'ancienneté et l'implication en local dans les relations avec les riverains et élus.

Les exploitants des ressources naturelles n'ont, eux, que peu de liens directs avec l'équipe de gestion de la réserve. Leurs principales sources d'information sur la réserve se fait grâce à l'ONF, à travers des échanges directs ou son site internet ou encore grâce à la DGTM. Seul l'exploitant des ressources naturelles renouvelables cite comme contact la conservatrice. Un des exploitants des ressources naturelles met par ailleurs en lumière la difficulté des échanges avec l'ONF : *« On est constamment en conflit avec, on leur paye une location mais on n'a pas les mêmes visions. ».*

Les partenaires et gestionnaires des ENP et acteurs de la recherche se tournent, quant à eux, vers la conservatrice pour avoir des échanges rapides. Ils contactent également les organismes gestionnaires de la réserve (ONF et GEPOG), la DGTM et le CNRS, en fonction des sujets discutés. L'interlocuteur privilégié des acteurs de la LCOI au sujet de la réserve est sa conservatrice.

Les acteurs de l'animation se tournent plutôt vers Pauline Garrigou, chargée de mission ancrage territorial (pour 100% d'entre eux) puis vers Jennifer Devillechabrolle (pour 40% d'entre eux). Ces acteurs travaillent avec Pauline Garrigou sur la mise en place de projets scolaires ou d'évènements de sensibilisation et il est donc normal qu'elle soit leur première interlocutrice. Un acteur de l'animation a également cité Luc Ackermann de l'ONF, avec qui il a des contacts sur l'organisation d'animations.

- **Accessibilité de l'information sur la réserve**

La majorité des acteurs estime que les informations sur la réserve leur sont accessibles (note moyenne de 4,4/5). La plupart ont accès aux informations de par leur travail et les partenariats qu'ils tissent avec la réserve. Néanmoins, que 25% des acteurs expriment littéralement le fait qu'ils ne cherchent pas particulièrement à s'informer. Ils sont informés au fur et à mesure, en fonction des projets avec la réserve.

Parmi ces acteurs, 64% estiment qu'ils n'auraient pas accès à l'information autrement que par leur travail : *« S'il n'y avait pas eu la réunion avec Jen, je ne saurais pas le rôle de la réserve. » (acteur animation)*. Ces acteurs estiment donc qu'ils sont correctement informés mais que la réserve manque de visibilité de façon générale.

Un acteur de l'animation fait remarquer que *« les infos sont accessibles pour les personnes en contact avec la réserve mais les gens de Régina n'ont pas la culture de lire et les informations restent majoritairement inaccessibles pour eux »*.

Enfin, certains acteurs mettent également en avant le manque d'information sur les activités au sein de la réserve et notamment en lien avec l'activité de la station scientifique des Nouragues : *« Même en discutant, les infos station scientifique sont très peu relayées. Le CNRS fait ses recherches dans son coin. Ils ne s'arrêtent pas à Régina. Je vois très peu le personnel de la station sur Régina. » (acteur tourisme)*

### 4.2.2 Synthèse de l'indicateur connaissance

Pour l'ensemble des acteurs, la **principale mission d'une réserve** est la **protection**. Le premier rôle de la réserve des Nouragues est donc d'assurer la protection de son espace contre **l'orpaillage illégal** et le **braconnage**. La **raison de la création** de la réserve, la protection de l'environnement de travail des chercheurs de la station scientifique des Nouragues, est cependant **peu connue** de la majorité des acteurs.

La majorité des acteurs connait les **principales activités** de l'équipe de la réserve, à savoir la **surveillance/protection de l'espace**, la **mise en place de suivis/inventaires sur le terrain** et les **animations**. Cependant, les **activités de gestion**, dites **« de bureau »** restent **moins connues.**

Les **gestionnaires de la réserve**, le GEPOG et l'ONF sont **connus** de la majorité des acteurs. Certains acteurs locaux **confondent** néanmoins les **rôles** de la **réserve** et du **CNRS** et voient la **station CNRS** comme **déconnectée des enjeux locaux**. Certains soulignent aussi un **manque d'information** sur les **activités de recherche de la station scientifique des Nouragues**. **Les images du CNRS et de la réserve sont liées.**

De par son **isolement géographique**, sa **taille** et sa **faible fréquentation**, la réserve est **difficile à placer** sur une carte pour tous les acteurs. Seuls les acteurs exploitants des ressources naturelles, qui ont une bonne connaissance des zones proches de la réserve, arrivent à bien la localiser.

La **réglementation** de la réserve est **bien connue**. La majorité des acteurs savent que la **chasse et la pêche** sont **interdites**. Les coupes et prélèvements de végétaux sont interdits, sauf autorisation. **L'interdiction d'accès à la réserve** est tellement **évidente** que certains acteurs ne la mentionnent pas.

Pour les enquêtés, il n'y a **pas une ou des espèces emblématiques** de la réserve mais **une diversité d'habitats et d'espèces associées.** C'est cette **abondance d'espèces** qui fait la **particularité** de la réserve des Nouragues.

Les **contacts avec l'équipe de la réserve** sont **très importants**. Pour les acteurs, les **sources principales d'informations** sur la réserve sont les **échanges oraux, les réunions**... Les informations sont **accessibles** majoritairement **à travers les partenariats et projets menés avec la réserve**. Certains acteurs **ne cherchent pas à s'informer particulièrement**. Ils sont informés **grâce à leur profession** mais estiment que la réserve **manque de visibilité pour la majorité de la population guyanaise**.

## 4.3 Intérêt

### 4.3.1 Intérêt des acteurs pour la réserve

**La moyenne de l'indicateur intérêt est de 3,8/5**, ce qui nous amène à dire que, de façon générale, la réserve présente un intérêt pour les acteurs. Les indicateurs de cette catégorie sont cependant multiples et il est nécessaire d'aller dans le détail pour comprendre la note attribuée. En effet, l'intérêt est mesuré à la fois à travers l'intérêt que les acteurs ont pour les animations proposées, mais aussi l'importance que la réserve a pour eux ou encore les contraintes qu'elle génère.

Nous pouvons voir ci-dessous le *Tableau 17*, récapitulatif des notes attribuées par groupes d'acteurs, en fonction de chaque indicateur.

| INTERET | Groupes | | | | | | | | | Ensemble des acteurs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Animation** | **Recherche** | **Riverains et élus** | **Chasseurs** | **Tourisme** | **Acteurs de la LCOI** | **Partenaires ENP** | **Exploitants** | **Membres CCG** | |
| Fréquentation | 1,7 | 4,0 | 2,2 | 1,7 | 2,3 | 1,8 | 1,9 | 1,3 | 2,7 | **2,2** |
| Intérêt animation | 3,8 | 4,6 | 3,7 | 3,0 | 4,5 | 2,0 | 2,6 | 1,5 | 4,9 | **3,3** |
| Gestion | 2,8 | 3,8 | 3,5 | 2,3 | 2,6 | 3,6 | 3,9 | 3,0 | 3,9 | **3,4** |
| Importance | 4,7 | 3,8 | 4,5 | 3,7 | 3,5 | 4,4 | 4,3 | 3,8 | 4,4 | **4,3** |
| Efficacité | 3,7 | 3,6 | 3,9 | 3,3 | 3,0 | 4,0 | 3,9 | 4,0 | 3,6 | **3,8** |
| Acceptabilité Réglementation | 4,2 | 3,6 | 4,4 | 3,3 | 3,0 | 4,0 | 4,1 | 3,3 | 3,1 | **3,9** |
| Image gestionnaire | 3,3 | 3,4 | 3,4 | 2,7 | 2,5 | 4,6 | 4,8 | 3,8 | 3,1 | **3,7** |
| Compétences gestionnaire | 3,6 | 3,6 | 3,5 | 3,7 | 3,6 | 4,2 | 4,5 | 4,8 | 3,6 | **3,9** |
| Apports au territoire | 3,3 | 4,2 | 3,4 | 3,3 | 3,5 | 4,0 | 3,9 | 3,3 | 4,3 | **3,6** |
| Apports pour la structure | 4,5 | 3,8 | 4,2 | 4,3 | 4,5 | 3,4 | 3,9 | 3,0 | 4,6 | **4,0** |
| Contraintes | 5,0 | 4,6 | 5,0 | 5,0 | 5,0 | 4,4 | 4,6 | 3,0 | 4,7 | **4,6** |
| Evolution perceptions | 4,0 | 3,8 | 4,2 | 3,0 | 4,0 | 3,4 | 4,0 | 2,8 | 4,1 | **3,8** |
| **Moyenne par groupe** | **3,9** | **4,0** | **3,9** | **3,3** | **3,6** | **3,7** | **3,9** | **3,3** | **4,0** | **3,8** |

*Tableau 17 : Notes attribuées aux indicateurs d'intérêt par groupes d'acteurs*

Visuellement ces données se traduisent par la *Figure 26*, graphique Radar de la catégorie d'indicateurs « Intérêt ».

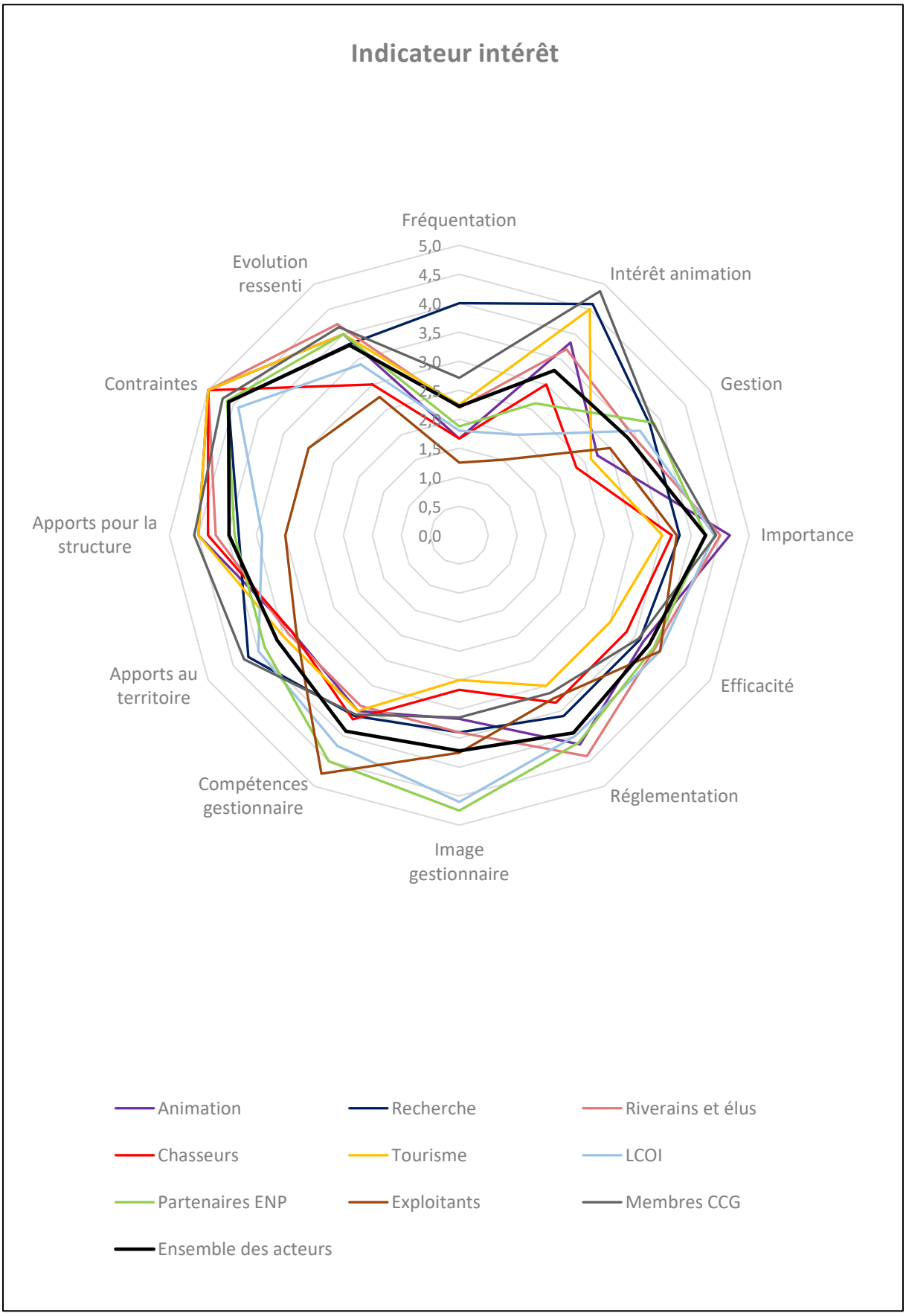


*Figure 26 : Graphique Radar de la catégorie d'indicateurs « Intérêt »*

- **Fréquentation de la réserve : une réserve difficilement accessible**

Peu d'acteurs se rendent régulièrement dans la réserve (cf. *Figure 27*). Cette faible fréquentation fait de ce premier indicateur d'intérêt le moins bien noté de cette étude, avec une note de 2,2/5. Une part non négligeable des acteurs interrogés (34,4%) ne s'est même jamais rendue sur la réserve. En effet, la réserve est fermée au public. Les acteurs ne peuvent s'y rendre que sur autorisation dans le cadre de missions et activités bien précises.

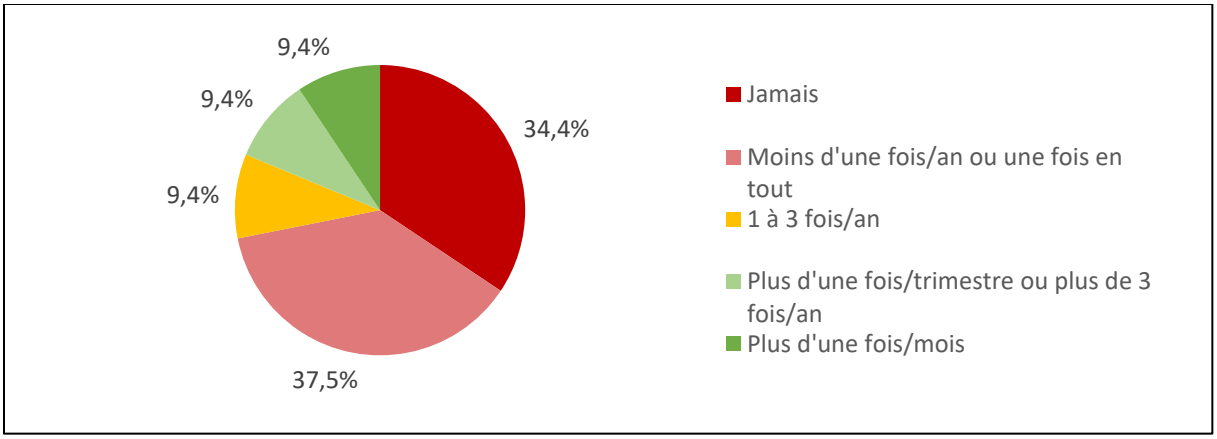


*Figure 27 : Fréquentation de la réserve pour l'ensemble des acteurs*

Les acteurs qui se rendent le plus régulièrement sur la réserve sont les acteurs de la recherche. Les salariés de la station scientifique des Nouragues sont présents de façon quotidienne dans la réserve.

D'après la *Figure 18,* les acteurs ayant le moins fréquenté la réserve sont les acteurs de l'animation (la moitié n'y est jamais allée) et les exploitants des ressources naturelles (75% n'y sont jamais allés).

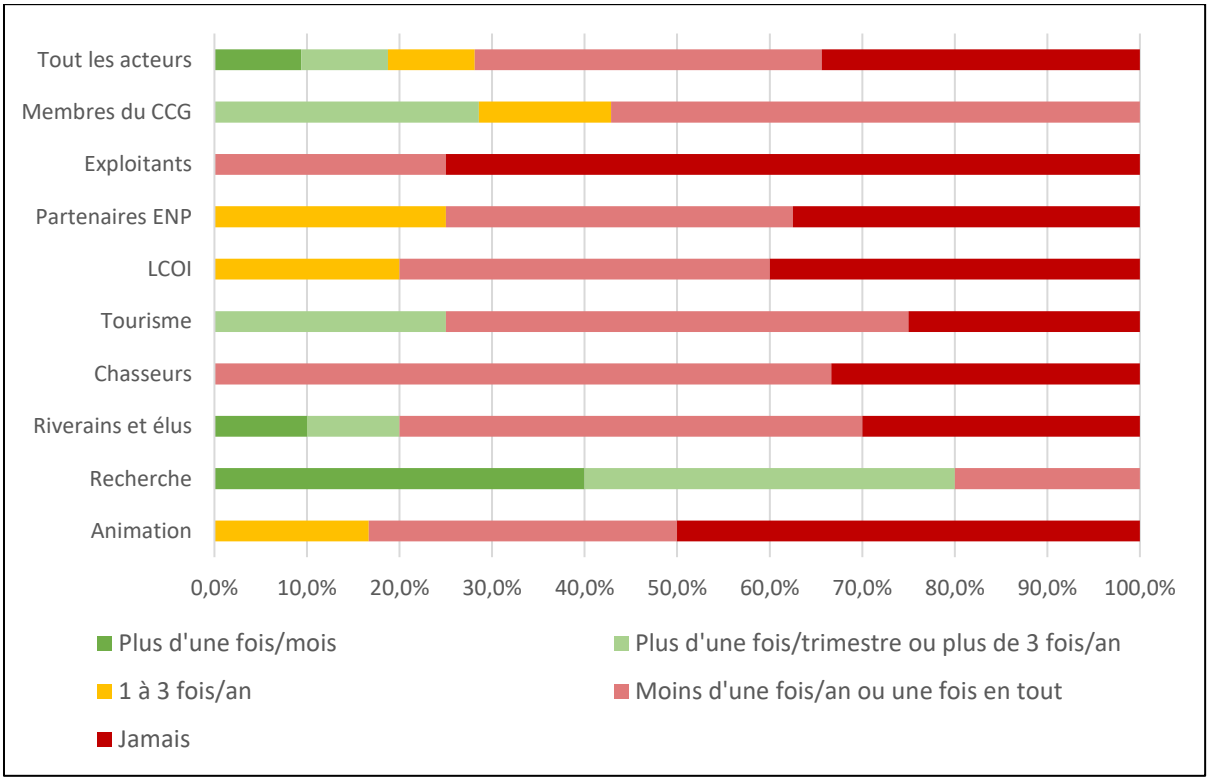


*Figure 28 : Fréquentation de la réserve par catégories d'acteurs*

Certains acteurs n'y sont jamais allés mais l'ont déjà survolée en hélicoptère lors de missions de surveillance des activités d'orpaillage.

La réserve étant fermée au public et difficile d'accès, des activités y sont organisées, mais de façon limitée. Les principales activités s'y déroulant sont donc les visites partenariales et les activités de recherche sur la station CNRS (*cf. Figure 29*). Plusieurs partenaires parlent de ces visites partenariales comme des *« visites VIP »*.

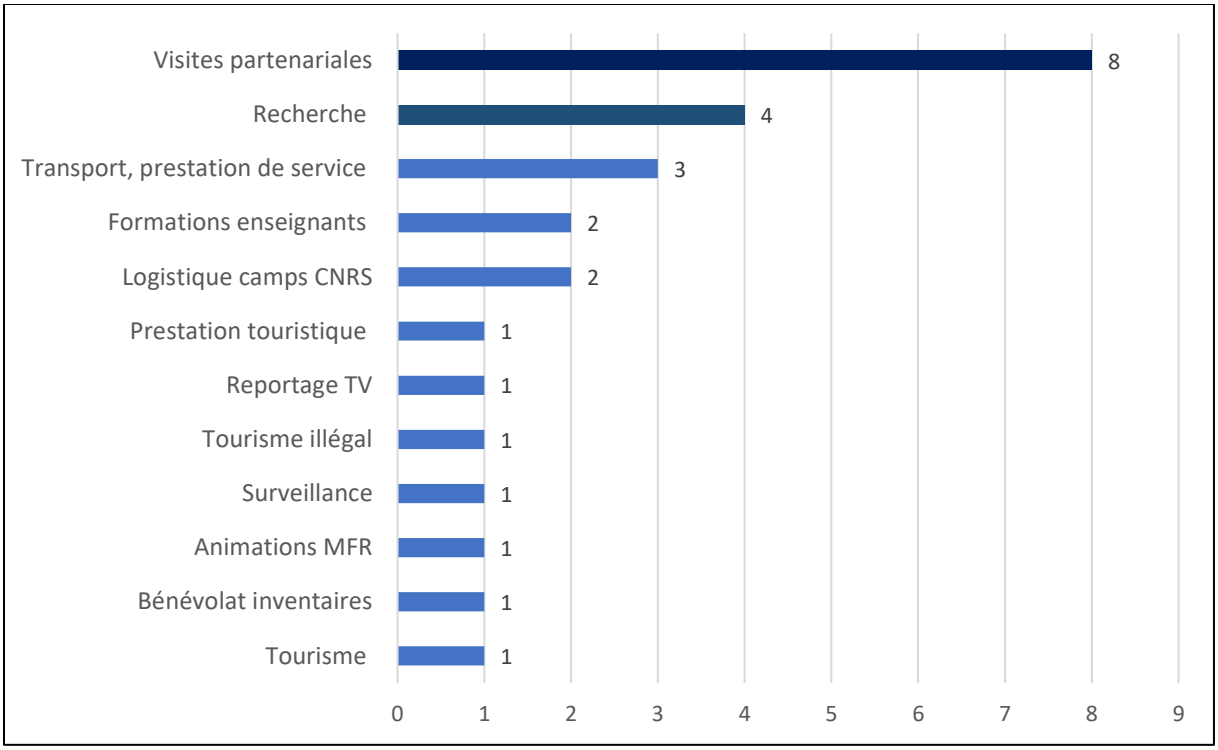


*Figure 29 : Activités pratiquées au sein de la réserve pour l'ensemble des acteurs*

- **Intérêt des animations proposées par la réserve**

Les deux types d'animations les plus cités par l'ensemble des acteurs sont la Fête de la Science et les activités scolaires organisées sur Régina (cf. *Figure 30*). La Fête de la Science est un évènement important pour cette réserve qui s'est développée autour de l'activité de recherche. Cette fête nationale est l'occasion de diffuser la connaissance scientifique produite dans la réserve.

C'est donc naturellement que les animations proposées par la réserve sont bien connues des acteurs de la recherche (note moyenne de 4,6/5). Ces acteurs sont parfois amenés à s'impliquer et participer à leur organisation avec la réserve.

Ces animations sont également bien connues de la majorité des acteurs « échelle locale » qui les apprécient. Certains acteurs ont également beaucoup apprécié l'évènement Festi-Nouragues, fête des 20 ans de la réserve, organisé en 2015 à Régina. Cet évènement a permis une *« mise en valeur de tout ce qui se passe à Régina » (acteur riverains/élu).*

Ces animations sont largement méconnues de la plupart des acteurs ayant un pouvoir d'action plutôt « régional » (échelle de la Guyane). Ces acteurs sont ici les partenaires et gestionnaires des ENP, les exploitants des ressources naturelles et certains acteurs de l'animation, basés sur Cayenne :

*« Je suppose qu'il y a des choses à Régina mais je ne connais pas. » (acteur gestionnaire/partenaire ENP)*

*« Je ne pense pas que la réserve intervient dans les classes » (acteur animation, basé sur Cayenne)*

*« Les gens de Cayenne ne connaissent pas les animations. » (acteur exploitant)*

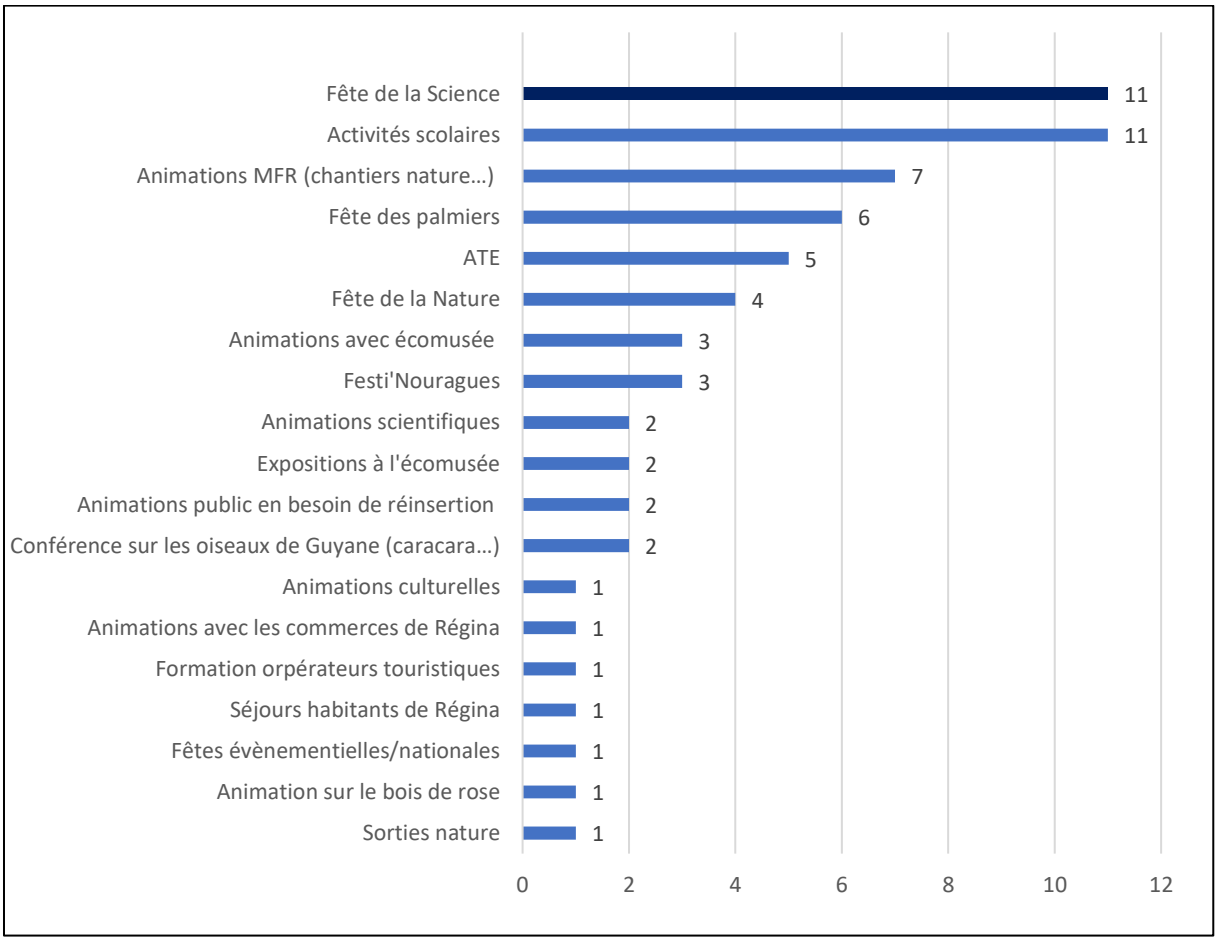


*Figure 30 : Animations de la réserve connues pour l'ensemble des acteurs*

- **Gestion de la réserve**

Tout d'abord, la notion de gestion est difficile à aborder car elle ne parle pas à tous les acteurs. Même après quelques explications, un quart des acteurs interrogés n'ont pas su donner leur avis sur les choix de gestion de la réserve car ils ne les connaissaient pas, manquaient de connaissances ou que la notion était restée trop floue pour eux. Ces difficultés concernent majoritairement des acteurs « échelle locale », de l'animation, riverains et élus et exploitants des ressources naturelles.

- Un manque de moyens ne permettant pas d'assurer une protection efficace

La réserve fait face à de nombreux défis dans la gestion de son espace et les acteurs du territoire sont pour la majorité conscients de ces enjeux : *« La gestion est compliquée en raison de sa taille. Il y a des problèmes locaux, du danger dû à l'orpaillage. Je ne sais pas si l'équipe va sur le terrain, ils ne sont pas assez nombreux pour gérer. » (acteur animation).*

L'ensemble des partenaires et gestionnaires des ENP et acteurs de la recherche reconnaissent ces difficultés : *« Il faut être motivé pour faire ce genre de choses sur un territoire aussi grand. » (acteur recherche)*

Cependant, malgré une reconnaissance de ces difficultés, la réserve reste un espace fermé au public. Certains acteurs ressentent une certaine colère face à sa fermeture et sa protection jugée inefficace : *« Il n'y a pas d'actions de gestion car il n'y a pas de protection ! La réserve est censée alerter les organismes concernés par la LCOI. Il faut faire avancer les choses, c'est trop mou. Il faut qu'ils soient plus percutants, qu'ils médiatisent afin d'alerter.* » *(acteur exploitant)*

- Une gestion jugée trop déconnectée du local

La gestion également jugée trop *« délocalisée »* par l'ensemble des acteurs locaux, basés sur Régina.

*« Il y a un seul piroguier de la réserve. Les chasseurs savent donc quand est-ce qu'il y a des gens sur l'Arataï. Il faut plus de fréquentation, pour que la réserve soit mieux protégée. » (acteur tourisme)*

*« Il serait bon que le bureau et les agents soient à Régina, qu'ils fassent plus que passer… la réserve ne peut pas avoir une politique d'ancrage territorial assez juste. Il faut faire trois fois plus d'efforts avec les gamins, c'est une erreur… » (acteur riverain/élu)*

Un acteur du tourisme souligne également l'importance de réfléchir sur cette réglementation et ce notamment dans le cadre de la réouverture du camp Arataï au tourisme : *« Dans le cadre pédagogique, il y a des manipulations, photos … Est-ce qu'il faut créer une zone tampon pour permettre la pédagogie ? Sinon il y aura une frustration de la mise sous cloche, il faut que la pédagogie puisse être mise en place. »*

- Des efforts d'animation reconnus en local

Malgré une gestion « délocalisée », depuis Cayenne, les efforts du travail d'animation fourni par la réserve sur la commune de Régina sont reconnus. Pour les acteurs de l'animation notamment, *« la gestion des animations et activités est super bien menée »*.

Ces acteurs ne connaissent pas forcément les autres facettes de la gestion de la réserve mais offrent un regard averti sur ce volet animation et formation : *« C'est difficile de juger… Je ne sais pas les moyens qu'ils ont… les moyens qui ne sont pas de leur ressort. Les ateliers d'animation, c'est un gros travail… d'implication nécessaire. L'implication sur le territoire a été multipliée par 10 en 10 ans. La réserve s'implique sur la commune.... Pauline, on la voit*. »

- Des partenaires qui s'interrogent sur l'ancrage territorial

Les avis concernant l'orientation des efforts fournis par la réserve vers la commune de Régina divergent au niveau des partenaires de la réserve. Certains trouvent cette orientation très pertinente et soutiennent la réserve dans ce choix : *« Ils ont créé un poste ancrage : c'est un choix audacieux et pertinent, innovant qui peut servir aux autres. »*

D'autres au contraire questionnent cette orientation : *« Est-ce que c'est vraiment la priorité de la réserve de développer son attractivité locale ? Ce n'est pas forcément une plus-value, on ne voit pas forcément des animaux… les enfants de Régina n'ont pas les moyens d'y aller… »*

- **Importance de l'existence de la réserve**

De manière générale, l'existence de la réserve est importante pour une majorité d'acteurs (note moyenne de 4,3/5). Ils sont 56 % à la soutenir avec enthousiasme et à reconnaître son rôle de protection.

- Un patrimoine naturel et culturel à protéger

La réserve représente pour eux un espace au patrimoine culturel et naturel riche :

*« C'est un endroit patrimonial. La réserve a une résonnance particulière. C'est la première ruée vers l'or, Guisambourg… c'est un endroit un peu magique, une terre d'aventure... » (acteur exploitant)*

*« Le patrimoine naturel n'a pas trop bougé. Il y a une grosse population de poissons. La réserve fait de l'acquisition de connaissances… C'est grâce aux efforts de protection faits depuis 95. » (acteur tourisme).*

Deux acteurs évoquent également l'importance de ce que confère le statut de réserve à cet espace : « *Il faut le statut de la RN pour protéger. C'est un statut essentiel*. » *(acteur animation)*

- Mais une protection inefficace qui remet en question son existence

Cependant, certains acteurs questionnent l'importance de son existence. En effet, ils jugent sa protection inefficace alors même que c'est sa raison d'exister. Pour eux, le premier but de la réserve est aujourd'hui de lutter contre l'orpaillage illégal au sein de son espace : *« Si déjà ils pouvaient préserver de l'orpaillage et protéger ! » (acteur animation)*

Elle est également menacée par le braconnage : *« La réserve est un sanctuaire. Beaucoup de gens viennent chasser dans la réserve. Il faut inviter les gens et leur expliquer pourquoi il ne faut pas chasser. » (acteur riverain/élu)*

Face aux difficultés que la réserve rencontre pour protéger son espace, certains acteurs questionnent donc sa localisation et son existence dans cette zone précise :

*« C'est vraiment le berceau de l'or. Pour les miniers c'est un conflit, ce n'est vraiment pas pertinent. » (acteur LCOI)*

*« Il faudrait voir si on pourrait l'étendre. Ou alors en la restreignant, on ne serait pas plus efficaces pour protéger ? » (acteur LCOI)*

Un acteur de la recherche évoque l'avis d'un des fondateurs de la réserve :

*« Il dit qu'avec le recul, il aurait fallu placer la réserve plus bas car il n'y aurait pas eu de problèmes autour de l'or. La LCOI, c'est du temps perdu pour les suivis et l'animation. »*.

- Une existence historiquement liée à l'activité de recherche

Certains partenaires des ENP et acteurs de la recherche soulignent qu'historiquement sa création n'est pas due à une volonté de protéger un écosystème ou des espèces menacés mais de protéger l'environnement de travail des chercheurs. Ces efforts de protection auraient donc pu servir à d'autres milieux, plus impactés par l'être humain.

*« Elle a été placée ici pour protéger le patrimoine des chercheurs. Elle a été placée sur le même type de biome que le cœur de parc par exemple. Elle est importante pour la station. Sans la réserve on boufferait encore plus de mercure. […] Elle est importante pour la station, mais pas pour le patrimoine naturel. » (acteur recherche)*

*« La zone est difficile d'accès avec des impacts anthropiques plutôt faibles. […] Il y a des zones sur le littoral, les forêts sur sable blanc qui gagneraient plus à être protégées. » (acteur gestionnaire/partenaire ENP)*

- **Efficacité des actions menées par la réserve**

L'ensemble des acteurs reconnaissent les efforts fournis par l'équipe de la réserve, qui est jugée *« proactive »*. L'efficacité de l'équipe de la réserve est donc estimée bonne par la majorité des acteurs (note moyenne de 3,8/5). Les partenaires et gestionnaires des ENP soulignent en particulier l'avancement des projets de la réserve. Ce sont des acteurs qui ont une bonne connaissance de sa gestion : *« Je les vois se formaliser, avancer, avoir des résultats sur CORACINES : c'est une forme d'efficacité » (acteur LCOI)*
Les efforts de lutte contre l'orpaillage illégal fournis sont également reconnus : *« Ils ont réussi à limiter orpaillage dans le temps !* » *(acteur animation)*

Cependant, faute de moyens, ces efforts ne portent pas toujours leurs fruits : *« Je perçois les efforts faits, mais les effets pas toujours visibles. » (acteur exploitant)*. En effet, la protection et les projets menés par la réserve restent peu efficaces, faute de moyens : *« On n'a pas les moyens de nos ambitions. […] Sur l'orpaillage on est clairement en échec. La gestion est compliquée. Le projet CORACINES, ça fait quatre ans, c'est long à mettre en place… » (acteur gestionnaire/partenaire ENP)*

- **Acceptabilité de la réglementation réserve**

La règlementation est, de façon générale, acceptée par l'ensemble des acteurs.

Elle est bien acceptée des acteurs de l'animation et des acteurs partenaires et gestionnaires des ENP. Cependant, la majorité d'entre eux ne se rend que rarement dans la réserve et n'a donc pas l'occasion de la mettre en pratique. Ces règles restent donc théoriques pour la plupart d'entre eux.

- Des règles acceptables, à l'exception de l'interdiction d'accès au public

Seule son interdiction d'accès est perçue comme une contrainte et peut engendrer un sentiment d'exclusion, notamment auprès des acteurs « échelle locale » *: « Dommage que les locaux ne peuvent pas y aller, c'est délicat d'interdire » (acteur tourisme)*

*« Si on a le malheur de rentrer dans la réserve, on est en infraction. Ce n'est pas acceptable. Ok sur une zone d'étude normale mais pas sur des milliers d'hectares. Je les ressens directement car c'est une privation d'un bien public. La zone d'interdiction au public devrait être réduite à la zone d'étude et interdite et contrôlée. » (acteur exploitant)*

- Une réglementation qui peut être vécue comme une contrainte

Cette réglementation peut-être également perçue comme contraignante par certains acteurs de la recherche. Ces acteurs se rendent de façon très régulière dans la réserve et ont donc la meilleure connaissance de cette réglementation. Elle impacte en effet directement leurs projets.

*« Je les accepte de ma fonction mais oui je les ressens et c'est contraignant. […] On ne peut pas brûler un carton. Je ne vois pas ce qu'on ferait de mal à pêcher un poisson de temps en temps. » (acteur recherche)*

Ces acteurs s'adaptent donc à ces règles qu'ils peuvent juger contraignantes et les contournent par des dérogations.

*« Elles sont acceptables car on peut les contourner en justifiant et on n'a pas de problèmes. […] Je ne les ressens pas directement car vis avec et les contourne si besoin » (acteur recherche)*

- **Image des structures gestionnaires : l'ONF et le GEPOG**

La majorité des acteurs qui soutiennent les gestionnaires correspondent à l'ensemble des partenaires et gestionnaires des ENP (cf. *Figure 31*). L'ONF est en effet une structure qui a de *« l'expérience dans la gestion du territoire et l'expertise des milieux naturels »*. Le GEPOG fait preuve de *« professionnalisme et a la capacité de monter des projets »*. Ces deux gestionnaires sont jugés par ce groupe d'acteurs de *« complémentaires et compétents dans la gestion de la réserve »*.

Les exploitants des ressources naturelles sont également 75% à « soutenir » les gestionnaires, lors de cette question. Un des acteurs, exploitant des ressources renouvelables, travaille pour l'ONF et a donc une image positive de cette structure. Deux autres acteurs, exploitant des ressources non renouvelables et donc acteurs de l'orpaillage, choisissent également de se positionner en soutien. Ces acteurs ne connaissent pas le rôle exact du GEPOG mais identifient ce dernier comme association de protection de l'environnement. De plus, ils reconnaissent les relations conflictuelles qu'ils peuvent avoir avec l'ONF mais aussi la nécessité de l'existence de cette structure à vocation environnementale :

*« Ce sont des structures qui font de leur mieux. On a des intérêts divergents mais toujours très cordiaux… et puis ce sont eux qui tranchent sur AEX, qui ont le dernier mot. » (acteur exploitant).* Une AEX est une Autorisation d'Exploitation de mines.

Un autre acteur exploitant se place néanmoins en « forte critique » par rapport à l'ONF et s'exprime ouvertement : « *L'ONF, c'est le propriétaire de toute la forêt en Guyane… ils distribuent à leur guise les autorisations, ils ont le monopole de la forêt. Ils ont une manière de penser uniquement écologique alors que la Guyane a besoin de se développer industriellement. L'économie verte ne fait pas vivre grand monde…Il y a beaucoup de pauvreté en Guyane. C'est beaucoup de belles paroles.* ».

Le reste des acteurs est également très critique envers les deux structures gestionnaires. Les actions du GEPOG sont dans l'ensemble peu connues et l'association *« manque de visibilité ailleurs qu'à Cayenne » (acteur riverain/élu).* Cette structure est vue comme *« une asso très bureau et peu sur le terrain avec les gens » (Acteur tourisme).* Pour un riverain, *« ça n'intéresse personne du GEPOG d'être sur Régina. ».*

Un partenaire des ENP souligne également que *« L'ONF est assez critiquée en Guyane et qu'il peut pâtir l'image de la réserve. »* L'ONF est généralement perçu uniquement à travers son rôle de *« policier de l'environnement »* ou d'exploitant forestier, en tant que *« grosse machine d'Etat » (acteur animation).* Deux acteurs du tourisme critiquent également le prix des concessions de l'ONF qu'ils jugent hors de prix. Pour un acteur du tourisme : *« Le Guyanais a le sentiment que l'ONF va brider, bloquer alors qu'il laisse faire l'orpaillage illégal. Les gens comprendraient si les règles étaient appliquées pour tous de la même manière. »* L'ONF est donc perçu comme une structure qui peut restreindre les libertés individuelles.

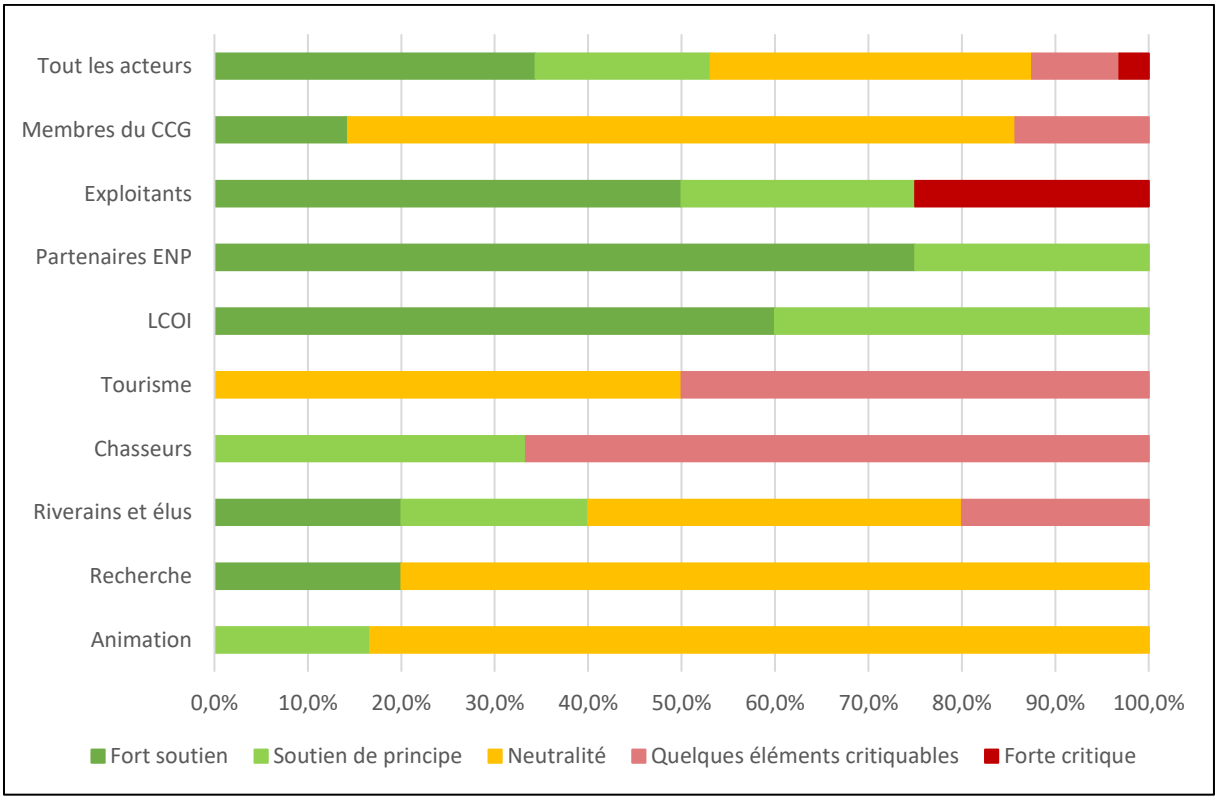


*Figure 31 : Positionnement par rapport aux structures gestionnaires de la réserve pour l'ensemble des acteurs*

- **Compétences des structures gestionnaires**

De façon générale, les acteurs estiment les gestionnaires compétents dans la gestion de la réserve malgré les fortes critiques qu'ils peuvent leur adresser (cf. *Figure 32*).

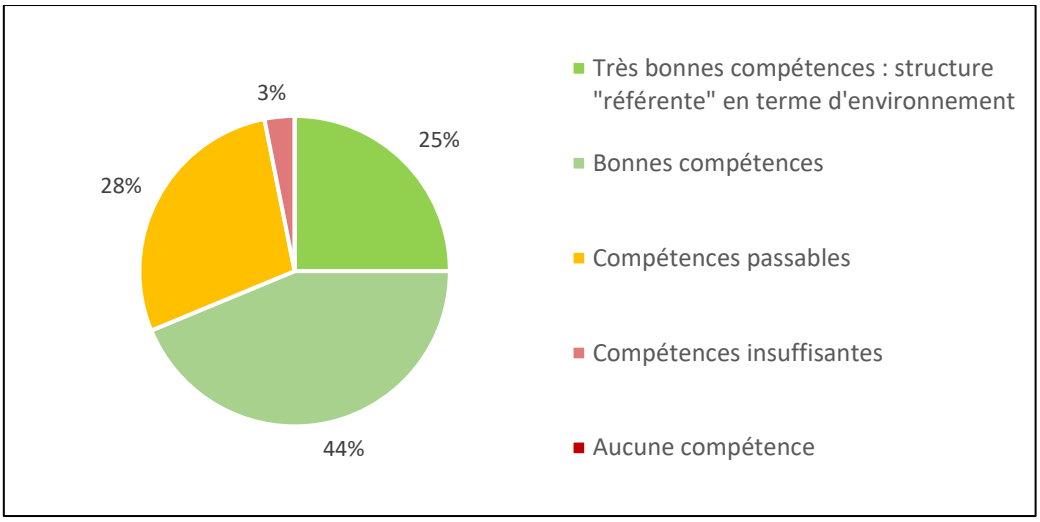


*Figure 32 : Compétences des structures gestionnaires pour l'ensemble des acteurs*

Les acteurs locaux, basés sur Régina, dénoncent cependant une embauche peu locale, qui déconnecte ces structures du territoire. Il y a un *« besoin de former très vite les jeunes, que ces compétences soient transférées vers gens du territoire » (acteur tourisme).* Pour certains acteurs *« Ce sont deux entités presque étatiques qui gèrent, ça manque d'un référent autochtone. » (acteur riverain/élu)*

- **Apports de la réserve au territoire**

Avec une note moyenne de 3,6/5, l'indicateur évaluant les apports de la réserve est globalement bon. L'ensemble des partenaires et gestionnaires des ENP et acteurs de la recherche sont d'accord pour dire que la réserve et sa station scientifique apportent de la visibilité à la Guyane. Elles créent une attractivité scientifique internationale pour la Guyane : *« C'est une vraie richesse d'avoir un espace naturel protégé aussi connu sur l'échelle scientifique, acteur scientifique de premier plan, très important à l'échelle mondiale. » (acteur gestionnaire/partenaire ENP)*

Ces acteurs estiment également que la réserve est un acteur environnemental important à l'échelle de la commune de Régina et que son rayonnement et sa renommée profitent à cette commune : *« Elle apporte beaucoup. Régina a la volonté d'afficher un label plutôt biodiv', avec notamment le Camp Cisame, l'écotourisme… La réserve lui apporte un rayonnement sur la Guyane. ».* Elle constitue un bon outil de vulgarisation scientifique et sensibilisation pour Régina : *« ça apporte un éclairage, une connaissance sur le territoire ! »*

Un acteur de la recherche reconnaît la proactivité de la réserve sur le développement local : *« Le circuit court, s'il n'y avait pas eu la réserve, on ne l'aurait pas fait. »*

Les acteurs de l'animation sont également pour la majorité, satisfaits des apports de la réserve au territoire. Ils reconnaissent les efforts fournis par la réserve en termes d'animation auprès des élèves. Cependant, certains de ces acteurs estiment que ces retombées locales restent limitées : *« Je ne suis pas sûre du rayonnement de la réserve. Il y a une vraie intention mais les résultats sont peu probants. »* Cet avis est également partagé par quelques acteurs locaux. La réserve reste en effet tout de même peu connue à l'échelle de la Guyane : *« C'est pour les chercheurs seulement, les Guyanais ne connaissent pas. » (acteur riverain/élu)* Pour ces acteurs, ce sont notamment les efforts fournis en

terme de communication qui ne sont pas suffisants : « *elle manque de visibilité, trois-quart des Guyanais ne savent pas que ça existe… la majorité des gens de Régina ne savent pas où c'est… personne n'est au courant ! » (acteur riverain/élu)*

- **Apports structure**

De façon générale, les acteurs perçoivent la réserve d'un point de vue pragmatique ou stratégique en fonction de leur activité professionnelle.

Pour les acteurs de l'animation, elle représente un partenaire intéressant (note de 4,5/5), qui *« permet de développer la curiosité scientifique des élèves ».* Elle permet de mettre en place des formations scientifiques longues sur la biodiversité pour les professeurs, afin que par la suite un transfert professeurs à élèves se fasse. Pour un acteur local de l'animation, récent partenaire de la réserve, elle amène *« un nouveau volet en termes d'animation sur la découverte de la nature. ».* Ces acteurs sont très satisfaits de ce que la réserve peut apporter à leur structure.

Pour les partenaires et gestionnaires des ENP, la réserve représente un intérêt important (3,9/5). Elle représente une *« belle image de marque »*. Un acteur parle de *« la politique du chiffre de mise sous protection »* : La réserve constitue un *« affichage politique : avec ses 95 000 ha, elle représente la plus grande RNN terrestre de France. »*. Elle permet de valoriser les structures partenaires au niveau national. Pour les acteurs de la LCOI, elle représente particulièrement un partenariat fort, au niveau surveillance et production de renseignements.

Pour les acteurs du tourisme, elle représente un intérêt très fort (note de 4,5/5). Ces acteurs souhaitent développer les partenariats avec la réserve : ils parlent de *« potentiel de travailler avec, évoluer… »*, de *« possibilité de séjours, d'activités écotouristiques »*. Ils sont donc dans l'attente que la situation évolue et que le projet CORACINES se lance.

La majorité des riverains et élus estiment également que la réserve représente un intérêt pour eux et pour leurs structures (note de 4,2/5). Deux d'entre mettent en avant le fait que la réserve contribue à développer leur activité professionnelle.

Les acteurs de la recherche jugent également que la réserve représente un intérêt important pour leur structure. La note de ce groupe d'acteurs est de 3,8/5 et cependant moins bonne que les notes des 3 groupes précédents. Cette différence est liée au positionnement d'un acteur de la recherche. Il estime que la réserve est vue comme une contrainte par sa structure. La réserve, de par sa réglementation, est perçue comme pouvant *« mettre des bâtons dans les roues »*. Il juge que pour sa structure, *« la réserve existe seulement à travers la station et seulement si les chercheurs s'y intéressent »*.

Enfin, pour les exploitants des ressources naturelles, les avis sont contrastés (note de 3/5). Elle est seulement perçue négativement par les deux exploitants légaux :

*« La réserve amène de l'insécurité, je me suis déjà fait braquer deux fois. »*

*« C'est une zone où on n'a pas le droit d'aller et passer pour amener une machine. »*

- **Contraintes**

D'après la *Figure 33* ci-dessous, pour vingt-six acteurs, soit 81% des acteurs interrogés, la réserve n'est pas vécue comme une contrainte. Cet indicateur est donc le mieux noté des indicateurs d'intérêt, avec une note moyenne de 4,6/5. La réserve est géographiquement isolée, impacte peu les activités humaines et représente donc davantage un acteur avec qui il est intéressant de travailler pour la majorité des acteurs interrogés.

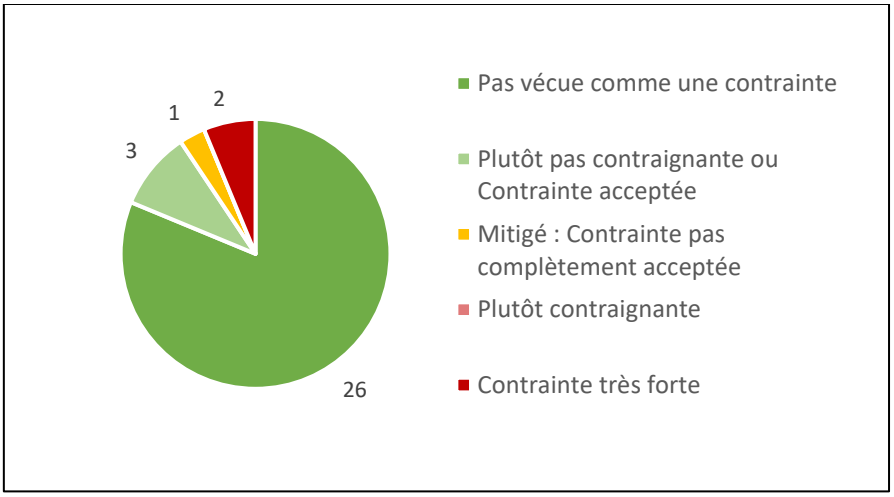


*Figure 33 : Positionnement de l'ensemble des acteurs sur le caractère contraignant de la réserve*

Pour trois acteurs de la lutte contre l'orpaillage illégal, la réserve représente tout de même une contrainte mais qui est largement acceptée. Elle représente en effet : *« des contraintes en termes de surveillance et de maîtrise de l'orpaillage illégal ».* C'est une *« zone d'attention de la LCOI, où on doit toujours être concentré ».*

La réserve, à travers sa réglementation, représente également une contrainte, pas complètement acceptée, pour un acteur de la recherche.

Enfin, la réserve représente une contrainte très forte pour les miniers légaux, qui critiquent sa protection, jugée inefficace et sa fermeture aux miniers légaux : *« Elle préserve des terres riches en or et exploitées par les clandestins, ça ne rapporte rien à la Guyane. ».*

- **Evolution du ressenti**

L'avis des acteurs de la LCOI sur la réserve est constant (note de 3/5). Ces acteurs sont satisfaits des interactions qu'ils ont avec la réserve. L'avis du reste des partenaires et gestionnaires des ENP a, lui, évolué positivement ces dernières années. Ils sont tous très satisfaits du dynamisme et l'implication de l'équipe de la réserve : *« Les gens qui y travaillent, donnent envie. Ils ont un enthousiasme tellement fort… ».*

Un acteur est satisfait des actions menées par la réserve et notamment l'indépendance qu'elle prend par rapport à la station CNRS : *« J'ai l'impression qu'on coupe le cordon avec la station, qu'il y a le développement d'une activité complémentaire moins reliée à la recherche… la réserve cherche à être plus autonome, c'est positif ».*

L’avis des exploitants des ressources naturelles a, lui, évolué de façon mitigée. Les deux exploitants légaux perçoivent en effet la réserve de façon de plus en plus négative. Ils estiment que la réserve n’est pas suffisamment protégée :

*« Avant j’avais une vision de la réserve inviolable, protégée. Depuis que je travaille là, la réserve n'est pas une réserve pour moi. Une réserve n'est pas censée être pillée. »*

*« Il y a beaucoup de com fait là-dessus avec Harpie mais ce n'est pas la réalité du terrain. Les clandestins appellent les militaires métros, les danseuses… ils n'ont aucun pouvoir, les clandestins connaissent super bien la forêt. »*

L’avis du reste des acteurs évolue soit de façon positive ou reste constant. Certains acteurs locaux mettent en avant le fait qu’ils avaient à l’origine des préjugés sur la réserve mais que leur avis a changé positivement en la côtoyant :

*« Quand j’habitais sur le fleuve, je pensais que ça serait une contrainte. Je me disais : encore une organisation qui allait nous embêter… si on coupe des arbres… en fait non ! » (acteur riverain/élu)*

*« Avant, j’avais une vision de la réserve close, pas accessible. Mais aujourd'hui, quand je rencontre des personnes qui y travaillent, j’ai un avis positif maintenant. » (acteur tourisme)*

En travaillant avec son équipe, ces acteurs ont *« découvert l'ampleur du travail »* qu’elle effectue.

### 4.3.2 Synthèse de l'indicateur intérêt

La réserve représente pour une majorité d'acteurs **un patrimoine naturel et culturel important**, à protéger.

Pour une majorité des acteurs, **l'ONF et le GEPOG** sont des structures **compétentes** pour gérer la réserve. Ils reconnaissent les **efforts fournis** par l'équipe de la réserve et sa **proactivité**. Ils soulignent tous néanmoins le **peu de moyens** dont elle dispose et ne lui **permettant pas d'assurer efficacement sa première fonction, la protection de son espace**.

Ses deux gestionnaires, l'ONF et le GEPOG sont **soutenus** par les **acteurs de la recherche** et les **partenaires et gestionnaires des ENP**, avec qui ils partagent les **mêmes intérêts**. Pour eux, la réserve apporte un **rayonnement scientifique à la Guyane** et donne de la **visibilité à Régina**. Les **animations proposées par la réserve** sont cependant **très peu connues** des **acteurs basés sur Cayenne** qui **y participent peu**. La **réglementation** de la réserve peut également être vécue comme une **contrainte** par les **acteurs de la recherche** qui **ne peuvent pas l'appliquer** et sont **obligés de la contourner.**

Le reste des acteurs, implantés **localement** pour la plupart, sont d'accord pour dire que les **animations** qu'elle propose représentent un **intérêt pour le territoire**. Elles ont majoritairement lieu sur **Régina** avec les **scolaires** et sont bien **connues et appréciées des acteurs locaux**.

Cependant, la réserve est **peu connue de l'ensemble des Guyanais**. Elle est **fermée au public** et **peu d'acteurs y ont accès**. Pour une majorité des **acteurs locaux**, sa **gestion « délocalisée »**, **depuis Cayenne** représente un **frein** au **développement des liens en local** et à la **protection de son espace**. La **réouverture de la réserve** est donc une **priorité** pour ces acteurs qui peuvent avoir un **sentiment d'exclusion**. L'équipe de la réserve rencontre en effet des **difficultés** dans la **réouverture du camp Arataï**, notamment dues à un **manque de moyens** et de **soutien politique local, régional et national**. Cette fermeture est **vivement reprochée** à la réserve alors même qu'elle **ne la maîtrise pas**.

Ces acteurs soulignent aussi **l'embauche peu locale** des deux structures gestionnaires. Bien que compétentes pour gérer la réserve, elles sont critiquées. L'**ONF** est perçue à travers son **volet répressif** et notamment de **police de l'environnemen**t tandis que le **GEPOG** est perçu comme une association **manquant de visibilité** et allant **peu sur le terrain**.

Les **orpailleurs légaux** perçoivent, eux, la réserve comme une **contrainte** car elle représente une **zone fermée d'accès**, **interdite à l'orpaillage légal** alors qu'elle présente un potentiel aurifère important, **exploité par l'orpaillage illégal**.

## 4.4 Implication

### 4.4.1 Implication des acteurs

**La note moyenne de cet indicateur est de 3,8/5**, tout comme l'indicateur d'intérêt. Cet indicateur s'intéresse au sentiment d'implication qu'ont les acteurs vis-à-vis de la réserve. Cette implication peut se traduire par un soutien moral, un appui financier, un sentiment de ne pas être impliqué…

L'implication générale des acteurs semble plutôt bonne. Il existe cependant une hétérogénéité des résultats en fonction des groupes d'acteurs. Par exemple, d'après le *Tableau 18*, les acteurs se sentant le moins impliqués sont les exploitants des ressources naturelles (note moyenne de 2,1/5). Ce sont des acteurs qui ont un potentiel d'impact élevé sur la réserve mais qui, de par leur positionnement et celui de la réserve, n'ont aucun lien avec celle-ci et de fait ne sont pas impliqués.

| IMPLICATION | Groupes | | | | | | | | | Ensemble des acteurs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Animation** | **Recherche** | **Riverains et élus** | **Chasseurs** | **Tourisme** | **Acteurs de la LCOI** | **Partenaires ENP** | **Exploitants** | **Membres CCG** | |
| Nature liens | 3,5 | 3,8 | 4,1 | 3,0 | 4,0 | 4,2 | 4,4 | 1,5 | 4,0 | 3,6 |
| Importance liens | 4,0 | 4,2 | 3,9 | 3,0 | 3,5 | 3,8 | 4,1 | 1,5 | 4,0 | 3,7 |
| Qualité de l'écoute | 4,2 | 4,0 | 3,6 | 3,3 | 4,8 | 4,6 | 4,8 | 2,0 | 4,3 | 3,8 |
| Qualité rapports humains | 4,2 | 4,6 | 4,4 | 3,0 | 3,8 | 4,2 | 4,3 | 2,5 | 4,1 | 4,0 |
| Evolution rapports humains | 3,3 | 4,2 | 3,8 | 4,0 | 3,8 | 3,8 | 3,5 | 3,0 | 3,7 | 3,7 |
| **Moyenne par groupe** | **3,8** | **4,2** | **4,0** | **3,3** | **4,0** | **4,1** | **4,2** | **2,1** | **4,0** | **3,8** |

*Tableau 18 : Notes attribuées aux indicateurs d'implication par groupes d'acteurs*

Le *Tableau 19* est produit pour l'implication des acteurs à travers le CCG. En effet, il n'y a pas d'acteurs des groupes « Exploitants des ressources naturelles » et « acteurs de la LCOI » dans le CCG. La note moyenne des indicateurs sur le CCG est de 3/5. L'implication des acteurs à travers le CCG est donc moyenne : l'outil CCG est intéressant mais actuellement jugé peu efficace par les acteurs interrogés.

| IMPLICATION CCG | Groupes | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Animation** | **Recherche** | **Riverains et élus** | **Chasseurs** | **Tourisme** | **Partenaires ENP** | **Ensemble du CCG** |
| Implication CCG | 4,0 | 2,0 | 3,3 | 3,0 | 3,5 | 3,0 | 3,0 |
| Efficacité CCG | 3,0 | 4,0 | 3,7 | 2,0 | 2,5 | 2,0 | 3,2 |
| Intervention CCG | 4,0 | 1,0 | 2,5 | 1,0 | 1,0 | 4,0 | 2,2 |
| Participation CCG | 5,0 | 2,0 | 4,0 | 4,0 | 4,0 | 5,0 | 3,8 |
| **Moyenne par groupes** | **4,0** | **2,3** | **3,4** | **2,5** | **2,8** | **3,5** | **3,0** |

*Tableau 19 : Notes attribuées aux indicateurs d'implication à travers le CCG par groupes d'acteurs membres du CCG*

Visuellement ces données se traduisent par la *Figure 34*, graphique Radar de la catégorie d'indicateurs « Implication ».

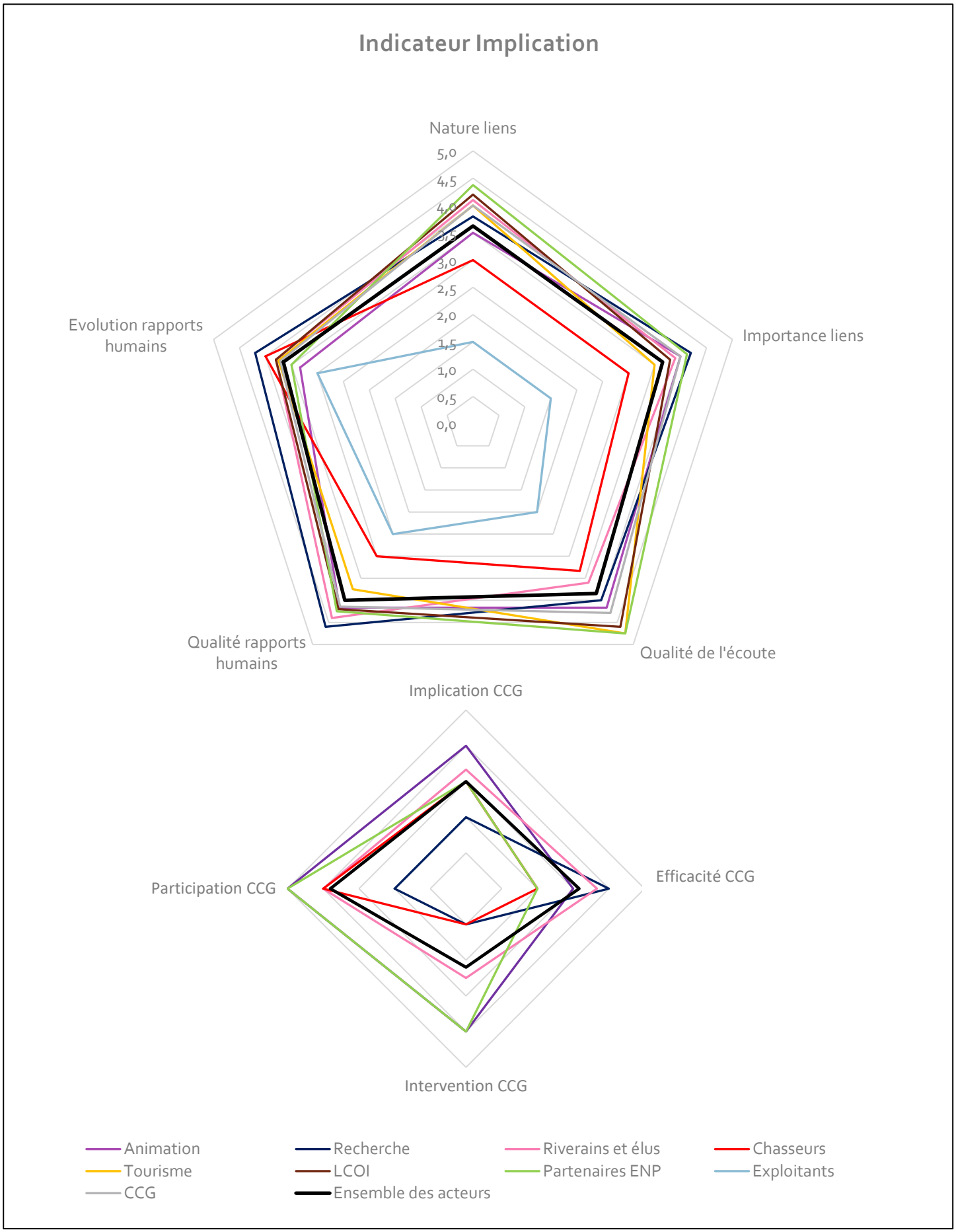


*Figure 34 : Graphique Radar de la catégorie d'indicateurs « Implication »*

- **Nature des liens entre les acteurs et la réserve**

La nature des liens entre les acteurs interrogés et la réserve est avant tout liée aux liens professionnels que les acteurs entretiennent avec la réserve à travers leurs activités. Ainsi, les acteurs définissent systématiquement ces liens par les activités qu'ils ont en commun avec la réserve et 44% d'entre eux parlent littéralement de *« liens professionnels »*. Par exemple, les acteurs de l'animation vont citer les partenariats et activités qu'ils mettent en place avec la réserve : *« Partenariat Arataï, CORACINES, circuit court, Palmiers en fête… ».*

Ces liens ne vont pas au-delà de l'activité professionnelle pour certains acteurs et s'arrêtent donc lorsque les activités et partenariats avec la réserve s'arrêtent : *« Pas de liens particuliers car tout est en stand-by » (acteur animation).*

Les acteurs exploitants des ressources naturelles ont des liens *« indirects »* avec la réserve, à travers l'ONF. La situation est cependant conflictuelle entre l'ONF et ces acteurs et ne permet pas le développement de liens importants : *« Lorsqu'une autorisation est demandée en bordure de la réserve, l'ONF est contre. Je leur réponds alors qu'il n'y a pas d'éléments réglementaires l'interdisant. ».*

Il y a tout de même une majorité, soit 53%, des acteurs, qui partagent des liens forts, guidés par le partage d'une vocation environnementale ou bien des liens affectifs, avec la réserve (cf. *Figure 35*).

De plus, les liens amicaux entretenus avec l'équipe de la réserve et notamment Jennifer Devillechabrolle, la conservatrice de la réserve, sont régulièrement mis en avant : *« On a des contacts amicaux, sympathiques, pro… On est interdépendants sur les évènements… » (acteur tourisme).*

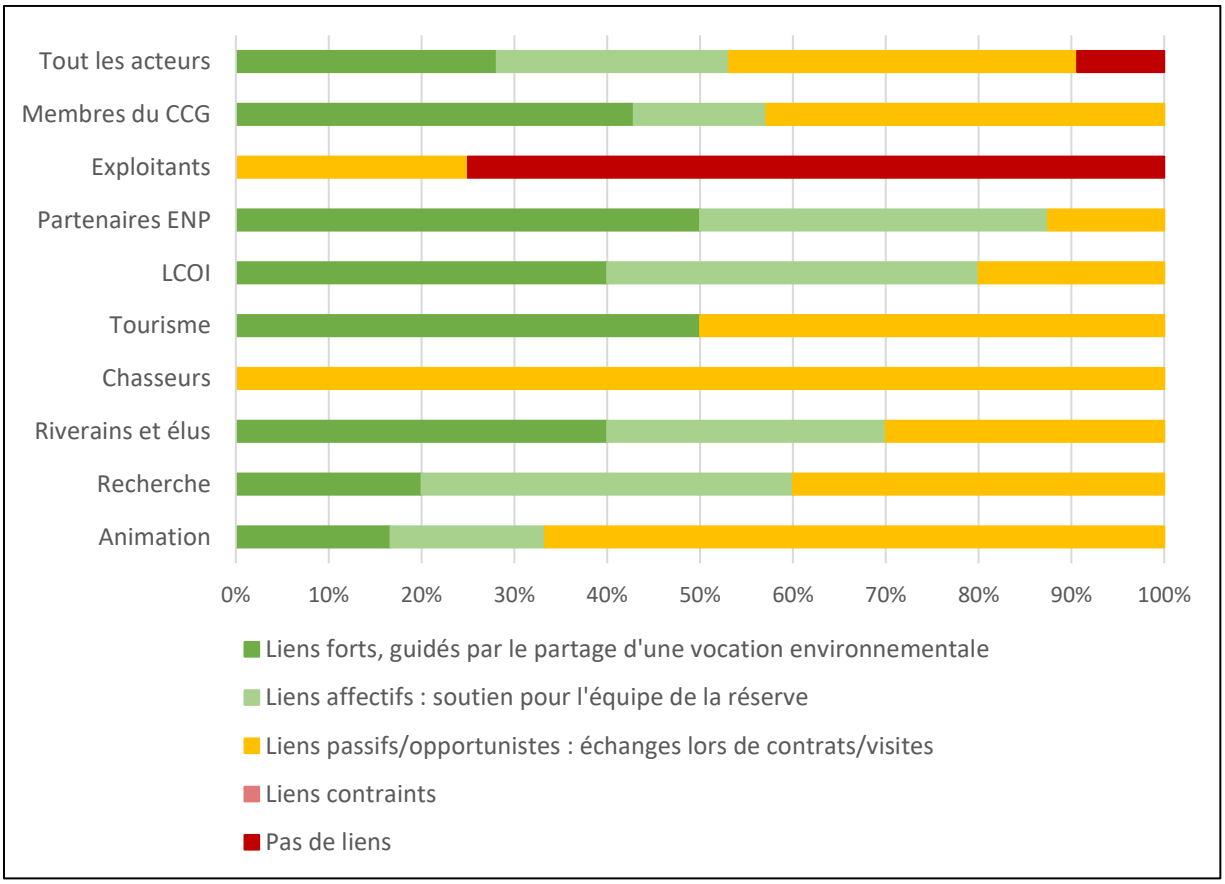


*Figure 35 : Nature des liens entretenus avec la réserve par catégories d'acteurs*

- **Importance des liens entre les acteurs et la réserve**

L'importance des liens entre les acteurs et la réserve est liée à la nature de ces liens. Les notes de ces deux indicateurs sont donc corrélées (cf. *Figure 36*) : l'importance des liens varie en fonction de la nature des liens entretenus.

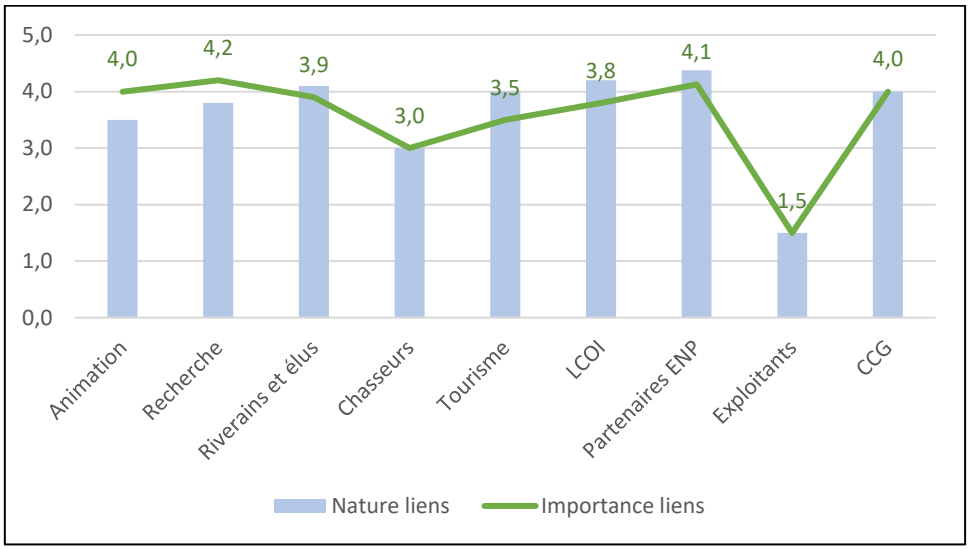


*Figure 36 : Notes moyennes des indicateurs « Nature des liens » et « Importance des liens » par catégories d'acteurs*

Les liens sont importants (note de 4/5) ou très importants (note de 5/5) pour quelques acteurs qui agissent directement à l'échelle locale, s'impliquent et mènent des projets avec la réserve. Le reste des acteurs qualifient leurs liens avec la réserve de « modestes » (3/5).

Les liens entretenus avec les acteurs de la recherche et les partenaires et gestionnaires des ENP sont importants. Ce sont des liens professionnels forts, très cordiaux et guidés par un but commun de conservation. Ces partenaires, très impliqués, sont des soutiens solides pour la réserve.

- **Qualité de l'écoute sur des enjeux qui concernent les acteurs**

La qualité de l'écoute de la réserve est plutôt bonne pour une majorité d'acteurs (note moyenne de 3,8/5).

Les acteurs de la recherche travaillant pour la station scientifique des Nouragues sont très satisfaits de la qualité des échanges qu'ils ont avec l'équipe de la réserve. Les échanges avec la réserve sont constants et efficaces et *« les récapitulatifs par mails sont très clairs »*.

Les chercheurs sont, quant à eux, « mitigés » sur la qualité de l'écoute de la réserve mais ne ressentent en fait pas le besoin d'être consultés en dehors de leurs projets : *« Non, mais je n'ai pas lieu d'être consulté ».*

Les partenaires et gestionnaires des ENP sont aussi très satisfaits des échanges qu'ils ont avec la réserve. La réserve est proactive dans ces échanges : *« Les échanges sont réguliers, c'est plus la réserve qui vient vers nous. » (acteur LCOI).*

Les exploitants des ressources naturelles ne sont, quant à eux, pas consultés directement par la réserve, n'entretenant pas de liens avec elle. Ils échangent seulement avec l'ONF.

Les acteurs qui ont un pouvoir d'impact à l'échelle locale, sur Régina, sont consultés en fonction des besoins et des projets en cours. Pour eux, la qualité de l'écoute de la réserve varie donc en fonction des projets qu'ils ont avec celle-ci.

Les acteurs de l'animation jugent les échanges plutôt bons de façon générale. Certains émettent cependant de vives critiques sur la communication autour du projet de réouverture du camp Arataï, le projet CORACINES :

*« Depuis quelques temps oui, puis plus rien… silence radio… jusqu'à ce que la situation se débloque… »*

*« Sur la démarche de projet, la co-construction, dès fois il n'y a pas assez de com ! Je prends connaissance des projets une fois construits. C'est le cas de CORACINES. La réorientation du projet a été faite dans la vitesse pour justifier les financements, sans consultation. »*

*« J'ai peur que le développement touristique exclue les gens de Régina. »*

- **Qualité des rapports avec l'équipe de la réserve**

Il s'agit ici de s'intéresser à la qualité des rapports entretenus avec l'équipe de la réserve. Ils peuvent aller de la relation conflictuelle (note de 1/5) à la relation amicale (note de 5/5). Les résultats de ces indicateurs sont liés aux résultats des indicateurs précédents. En effet, la qualité des rapports avec l'équipe de la réserve est directement liée à la nature des relations professionnelles entretenues avec la réserve.

Une majorité d'acteurs, tous groupes confondus, estiment avoir une relation amicale avec la réserve (note de 5/5) ou des échanges professionnels réguliers (note de 4/5) (cf. *Figure 37*). La qualité générale des rapports avec l'équipe de la réserve est donc très bonne et obtient une note moyenne de 4/5, soit la meilleure note de l'indicateur d'implication.

Les acteurs de la recherche, partenaires indispensables pour la réserve, entretiennent tous une relation amicale avec son équipe. C'est également le cas des partenaires et gestionnaires des ENP qui sont d'un solide soutien pour celle-ci. Pour ces derniers, la relation qu'ils ont avec la réserve peut être amicale tout en étant ponctuelle ou régulière. Les échanges se font en fonction des besoins et des projets. C'est également le cas de certains riverains et élus qui peuvent juger leur relation amicale mais ponctuelle ou régulière.

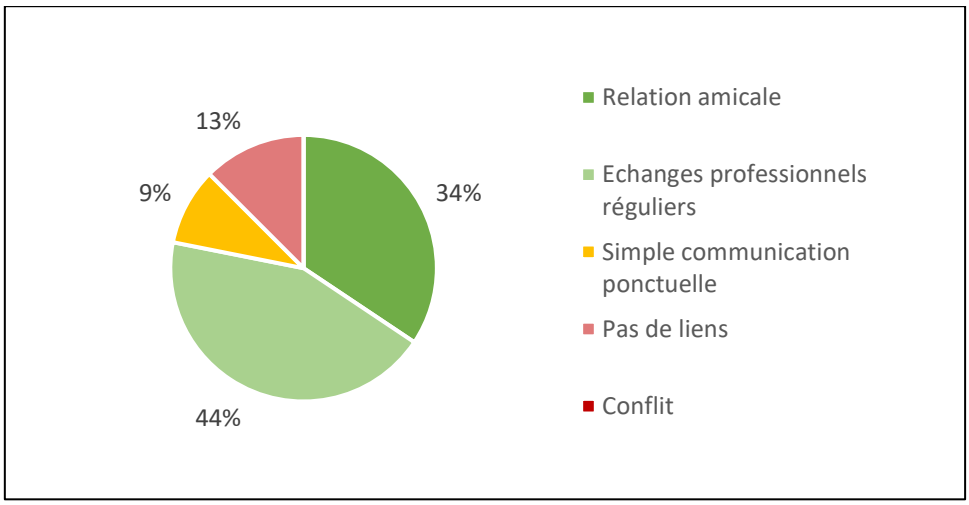


*Figure 37 : Qualité des rapports avec l'équipe de la réserve pour l'ensemble des acteurs*

Au sein de la catégorie des acteurs du tourisme, la qualité des rapports avec l'équipe de la réserve est très hétérogène et dépend des interactions qu'ils ont avec la réserve. La qualité des rapports fluctue en fonction des projets et partenariats. Plus l'acteur a des projets en commun avec la réserve, plus il va juger bonne la qualité des contacts entretenus.

La majorité des acteurs apprécient les contacts humains qu'ils ont avec l'équipe de la réserve, ainsi que sa disponibilité et sa réactivité. Les acteurs de l'animation sont tous très satisfaits des contacts qu'ils ont : *« Pauline très sympa, hyper réactive et reste zen, J'ai de très bons échanges avec Pauline Garrigou. ».*

De plus, aucun acteur n'estime entretenir une relation conflictuelle avec l'équipe de la réserve. Seuls certains exploitants des ressources naturelles n'ont pas de liens avec, de par leur positionnement et celui de la réserve. Un acteur exploitant évoque le fait que ces liens peuvent être amenés à évoluer dans le futur et que la réserve pourrait, par exemple, bénéficier de financements issus de mesures compensatoires liées à l'activité d'orpaillage.

- **Evolution des liens entre les acteurs et la réserve, au fil du temps**

Pour la majorité des partenaires et gestionnaires des ENP et acteurs de la recherche, soit 62% d'entre eux, les liens avec la réserve n'ont pas évolué. Ce sont des acteurs qui ont des liens *« constants »* avec la réserve. Ils travaillent depuis longtemps avec celle-ci et entretiennent une relation de « *confiance* » avec elle. Leur relation avec la réserve peut être qualifiée d'ancienne. Seulement deux acteurs de la LCOI perçoivent une évolution positive dans cette relation, à travers le développement des échanges et du partenariat LCOI : *« On a eu une réunion d'infos en août avec la conservatrice. ».* Ces acteurs, militaires et gendarmes, viennent sur des durées courtes en Guyane et ont un turn-over important. Ils viennent pour la plupart pour des missions courtes, de 3 ans ou moins et sont ensuite réaffectés ailleurs. Ce sont des acteurs qui ont une relation que l'on peut donc qualifier de courte avec la réserve et qui ont fréquemment besoin d'être informés.

Les chercheurs perçoivent également une évolution positive dans les liens qu'ils entretiennent avec la réserve. Ce sont des chercheurs qui ont récemment fait des partenariats avec la réserve sur leurs projets de recherche. Ces partenariats permettent donc de faire évoluer de façon positive les liens entre ces acteurs et la réserve.

Les liens entretenus avec les acteurs locaux sont divers et évoluent au fils du temps : ils se distendent, restent constants ou s'améliorent au gré des partenariats et projets menés par la réserve. Il s'agit d'une relation de longue date entre ces acteurs et la réserve. Pour certains, *« ça fait très longtemps que ça n'a évolué »,* la relation est constante. Pour d'autres, les liens évoluent de façon positive et sont *« de plus en plus construits »*. Certains acteurs de l'animation aimeraient que leurs liens avec la réserve se renforcent. Ils souhaiteraient plus de communication et plus de projets communs.

- **Implication CCG : Sentiment d'implication dans la vie de la réserve à travers le CCG**

Cet outil ne permet pas une implication satisfaisante pour l'ensemble des acteurs interrogés.

Les CCG se font de façon irrégulière en fonction du temps que l'équipe de la réserve a : *« Ça fait un moment qu'on en n'a pas eu un. » (acteur gestionnaire/partenaire ENP).* Cette irrégularité est liée intrinsèquement au manque d'effectifs de la réserve, qui ne lui permet pas de fonctionner de façon pleinement efficiente.

Le format du CCG est également peu propice à l'échange et à l'écoute. Il se compose généralement d'une présentation faite par la réserve, ponctuée par des interventions, au fur et à mesure des sujets évoqués.

*« On met tout le monde devant le fait accompli. » (acteur gestionnaire/partenaire ENP)*

*« Je ne fais qu'écouter. » (acteur riverain/élu)*

Il représente alors plus un temps d'information, où ses membres ne sont plus acteurs mais spectateurs, ce qui entraîne un *« manque de participation dans la réunion » (acteur gestionnaire/partenaire ENP)*

De plus, les acteurs sont consultés et les échanges issus de ces réunions n'aboutissent pas à des décisions immédiates, ce qui peut créer une frustration chez certains : *« Il y a des échanges mais sur les décisions, on ne me dit rien. » (acteur riverain/élu)*

Certains acteurs se désintéressent, ne se rendent donc plus au CCG et reconnaissent leur manque d'implication. C'est le cas d'un acteur de la recherche, qui, grâce aux relations directes entretenues avec la réserve, n'éprouve pas le besoin de se rendre au CCG : *« Je fais très confiance à Elodie et Jennifer. »*

Un acteur Partenaire des ENP souligne que le format CCG, *« ça ne marche pas pour toutes les réserves »* et que *« celui des Nouragues est le moins pire »*, rendant ainsi compte de la nécessité de repenser l'outil de façon générale, à l'échelle des réserves.

Il met également en avant le fait que *« ça marche mieux quand c'est à Régina, les gens s'impliquent plus. »*. En effet, faire venir les membres du CCG sur Régina, située à presque 2 heures de route de Cayenne permet de mobiliser des acteurs motivés.

- **Efficacité du CCG, en tant qu'instance de discussion**

Les résultats de cet indicateur sont liés à l'indicateur précédent « Implication CCG ». La majorité des acteurs est donc peu convaincue de l'efficacité du CCG en tant qu'instance de discussion.

Un seul acteur souligne que le CCG permet de réunir des acteurs et créer de l'échange malgré tout : *« La Mairie est là, les acteurs importants de la commune, ça mène à des discussions intéressantes. » (acteur riverain/élu)*

La composition du CCG est également jugée trop éloignée du local : *« Il y a beaucoup de gens qui ne viennent pas de Guyane, qui sont spécialistes, ça manque d'acteurs de terrain, de professionnels du tourisme… » (acteur tourisme)*

*« Le CCG est trop éloigné du local. Parfois les membres du CCG pensent qu'il n'y a pas de téléphone à Régina. »* s'énerve également un autre acteur.

Cette composition du CCG, jugée trop institutionnelle par certains acteurs, exclut des acteurs locaux, qui ne sont souvent pas « officiels ». Elle ne permet donc pas de représenter de façon significative certains points de vue « locaux » et peut ainsi passer à côté de certains enjeux.

- **Interventions lors du CCG : régularité des interventions/prises de position lors du CCG**

Certains acteurs n'interviennent pas pendant le CCG, ce qui fait de cet indicateur un des moins bien notés (2,2/5). Ces acteurs sont dans une position passive et viennent au CCG dans le but de s'informer ou faire acte de présence. Cette passivité est notamment liée au format du CCG, peu propice à l'échange.

Cependant, à cette posture passive s'oppose la proactivité de certains acteurs, partenaires proches de la réserve. C'est le cas d'un acteur de l'animation et d'un partenaire ENP. Ces deux acteurs, constamment en relation avec la réserve, prennent la parole la plupart du temps. Ils peuvent apporter des compléments d'information sur certains enjeux ou des projets qu'ils ont avec la réserve.

Les acteurs ne sont pas tous informés de la même façon et n'ont pas tous le même degré de proximité avec la réserve, ce qui entraîne un déséquilibre au niveau de la prise de parole lors du CCG.

Le CCG, tel qui est aujourd'hui, ne permet donc pas à tous les acteurs d'échanger de façon équitable et donc satisfaisante.

- **Participation au CCG : Fréquence de participation des acteurs au CCG ces cinq dernières années**

Les acteurs participent dans l'ensemble fréquemment aux CCG (note moyenne de 3,8/5). Seule une catégorie d'acteurs a du mal à se mobiliser pour le CCG : les acteurs de la recherche. Ces acteurs interagissent de façon quasi-quotidienne avec la réserve. Le CCG ne représente donc pas un outil intéressant pour eux, dans la mesure où ils disposent déjà d'autres espaces de discussion avec la réserve.

### 4.4.1 Synthèse de l'indicateur implication

- IMPLICATION DES ACTEURS

La réserve entretient des **liens professionnels** avec la majorité des acteurs. Ils ont **de très bons rapports avec son équipe**.

Il y a **quelques acteurs locaux « ressources » qui s'impliquent en local** et entretiennent des **liens importants** avec la réserve. Mais **le reste des acteurs locaux** adopte une **posture plutôt passive** et entretien des **liens modestes** avec la réserve. Ils sont de façon générale **consultés de façon ponctuelle par la réserve**, en fonction des projets. Les **relations** entretenues sont donc **superficielles** mais très **cordiales**. Certains acteurs de l'**animation**, personnes « ressources » soulignent un **manque de communication sur les projets en communs** et **souhaiteraient que les liens se renforcent**.

Les **exploitants des ressources naturelles** n'ont **pas de liens** avec la réserve. Le **dialogue** est **figé** avec l'ONF, un des gestionnaires. Des **liens pourraient être créés** à l'avenir **avec la réserve** si elle le souhaite.

Les **partenaires et gestionnaires** des ENP et les acteurs de la **recherche** ont des **liens forts**, guidés par le partage d'une **vocation environnementale commune**. Les **échanges avec l'équipe de la réserve** sont **constants et efficaces**. Ils représentent un **soutien solide** pour la réserve. Ce sont des acteurs qui **travaillent depuis longtemps avec la réserve** et qui ont développé une **relation de confiance** avec elle.

- IMPLICATION A TRAVERS LES COMITES CONSULTATIFS DE GESTION

Les CCG **ne permettent pas une implication satisfaisante** pour l'ensemble des acteurs. Ils sont trop **irréguliers** et leur **format** est **peu propice à l'échange**. Ils correspondent plus à **un temps d'information** sur la réserve. Les acteurs sont **consultés** et les échanges **n'aboutissent pas à des décisions**, ce qui peut être **frustrant** pour certains.

Sa **composition** est jugée trop **éloignée du local** par les acteurs locaux. Il y a également une **différence de niveau d'information** entre les acteurs, en fonction de leur proximité avec la réserve, qui **ne leur permet pas d'intervenir tous de façon équitable**. Le CCG **fonctionne mieux lorsqu'il est à Régina** car il permet de mobiliser des **acteurs motivés**.

## 4.5 Indicateurs de synthèse

### 4.5.1 Analyse AFOM, Atouts Faiblesses Opportunités Menaces

Le *Tableau 20* présente les résultats de l'analyse AFOM effectuée en fin d'entretien avec les enquêtés. En gras apparaissent sur le tableau les enjeux abordés par dix ou plus de dix acteurs.

| ATOUTS | FAIBLESSES | OPPORTUNITES | MENACES |
|---|---|---|---|
| **Protection d'un patrimoine culturel et naturel riche** | **Manque de moyens financiers et humains** | Recherche de financement | Risques économiques |
| Source de renseignements pour le dispositif LCOI | Manque de moyens pour la LCOI | **Développement de l'écotourisme** | **Orpaillage illégal** |
| **Emplacement (éloignée de tout, bien protégée, sauf de l'orpaillage, et pas si loin de Cayenne, avec accès par l'Approuague)** | **Emplacement (éloignée de tout, du bourg de Régina : difficulté d'accès, empêche de se projeter)** | S'implanter localement et participer au développement local | Sentiment d'exclusion de la population locale |
| Permanence des équipe RNN et CNRS | Insécurité due aux activités illégales | Approfondir les partenariats sur le volet surveillance | Pression industrielle en bordure de la réserve |
| Implantation locale | Manque de soutien politique local | **Développer la communication** | Chasse |
| **Présence des stations CNRS au sein de la RNN** | Peu d'implication des locaux | **Développer les activités d'animation, sensibilisation** | |
| **Qualité de l'équipe gestionnaires et des organismes gestionnaires** | **Peu de communication sur les activités de la réserve** | | |

*Tableau 20 : Bilan AFOM de la réserve*

### 4.5.1 Attentes

Les acteurs ont ensuite pu formuler leurs attentes vis-à-vis de la réserve. Ces attentes représentent des actions à court, moyen et long terme, qui peuvent être précises comme très générales.

La majorité des attentes formulées sont centrées autour de l'ouverture de la réserve au public et de façon plus générale autour de son ouverture à l'ensemble de la population guyanaise (cf. *Tableau 21*).

| Groupes | Attentes |
|---|---|
| Animation | - Ouvrir à nouveaux des camps et y avoir accès<br>- Mettre en place d'autres animations pédagogiques, expositions, conférences de scientifiques qui viennent présenter leurs résultats<br>- Développer les partenariats avec les acteurs locaux du tourisme<br>- A long terme, avoir plus de rapports avec des acteurs scientifiques locaux non officiels<br>- Venir présenter les métiers de l'équipe de la réserve aux scolaires et faire des fiches orientation métiers de l'environnement |
| Tourisme | - Mettre en place plus de vulgarisation et d'informations sur ce qu'ils font<br>- S'ouvrir aux guides locaux<br>- Être plus sur Régina<br>- Réinvestir l'Arataï et pouvoir y séjourner vraiment<br>- Mettre en place des formations plus approfondies pour guides et chasseurs sur des thèmes naturalistes<br>- Créer un produit touristique autour de la réserve<br>- Inviter les acteurs du tourisme à la réserve<br>- Développer la communication : réseaux sociaux, Instagram pour toucher les moins de 30- 35 ans, dossier de presse, journalisme pour NOE |
| Riverains et élus | - Développer l'économie du coin, de Régina<br>- Employer plusieurs piroguiers<br>- Développer la réserve pour les Guyanais, les jeunes<br>- Mettre en place plus d'actions, plus de collaboration avec acteurs locaux de Régina |

| | |
|---|---|
| | - Développer les associations et partenariats pour la cohésion sociale, par exemple, voir avec ARA pour organiser une soirée observation des oiseaux<br>- Avoir son mot à dire en haut (sur les thématiques de l'orpaillage notamment)<br>- Faire survivre la réserve<br>- Continuer comme ça avec les moyens que la réserve a<br>- Engendrer des résultats au niveau de la pharmacopée |
| Recherche | - Faire respecter la réglementation sur la réserve<br>- Recruter de nouvelles personnes, des gens qui ont des idées nouvelles<br>- Faire marcher CORACINES et arriver à ouvrir l'Arataï |
| Exploitants des ressources naturelles | - Arriver à protéger la réserve<br>- Diffuser les informations sur la réserve<br>- Ouvrir la réserve au public |
| Partenaires et Gestionnaires (sans LCOI) | - Continuer sur la même lancée<br>- Faire plus d'efforts de communication, par exemple, lettres d'informations vis-à-vis des partenaires qui avaient beaucoup plu<br>- Avoir des topos des études scientifiques<br>- Se battre pour avoir plus d'argent et plus d'équipes, par exemple engager une montée en lobbying, aller faire de la pub auprès du ministère des Outre-mer, recruter quelqu'un chargé de la com, avoir des moyens (logiciels...)<br>- Continuer et accentuer les orientations déjà prises<br>- Maintenir la qualité du dialogue |
| Acteurs de la LCOI | - Continuer<br>- Monter des projets et participer à la LCOI : surveillance, répression, développement économique et social<br>- Être invité dans la réserve<br>- Aller plus loin et ne pas se limiter aux échanges actuels (déjà très bien) |

*Tableau 21 : Attentes vis-à-vis de la réserve par catégories d'acteurs*

### 4.5.2 Avantages/inconvénients de la réserve

Afin de mesurer l'acceptation générale de la réserve, les acteurs sont invités à évaluer la balance des avantages et inconvénients qu'elle représente.

Plus de la moitié des acteurs reconnaissent la présence d'inconvénients dus à la présence de la réserve et estiment qu'ils sont moins importants que les bénéfices qu'elle apporte (cf. *Figure 38*). Une part importante des acteurs estime également que la réserve n'apporte que des bénéfices. Pour ces acteurs, la réserve étant située loin des zones de vie, elle est une source d'inconvénients très limitée et *« elle ne dérange personne » (acteur riverain/élu)*. Ces acteurs sont présents dans toutes les catégories à l'exception des acteurs du tourisme et des chasseurs.

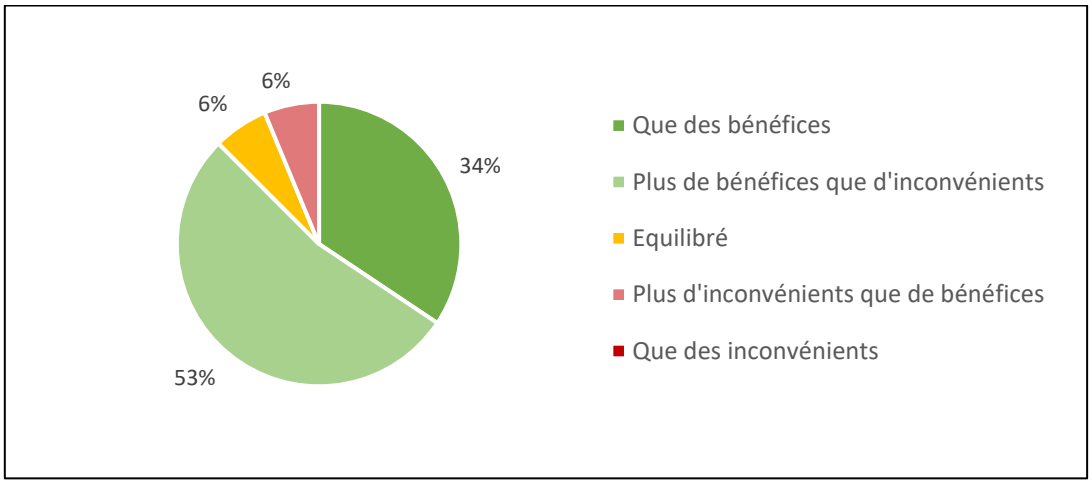


*Figure 38 : Balance avantages/inconvénients de la réserve sur le territoire pour l'ensemble des acteurs*

Les acteurs qui estiment que le balance avantages/inconvénients est équilibrée et que la réserve apporte donc autant d'avantages que d'inconvénients au territoire, voient avant tout sa fermeture au public comme un inconvénient majeur, excluant la population guyanaise et s'interrogent donc sur les avantages qu'elle apporte :

*« Elle devrait apporter des bénéfices mais aujourd'hui n'apporte pas grand-chose… Les gens ne connaissent pas la réserve. » (acteur riverain/élu)*

Les acteurs jugeant que la réserve apporte plus d'inconvénients que d'avantages sont certains exploitants des ressources naturelles. Ils questionnent les avantages qu'apporte la réserve au territoire et dénoncent notamment le manque de visibilité autour de l'activité de recherche.

*« C'est très compliqué de faire la balance, on ne sait même pas ce qui est découvert. Il faut vraiment qu'il y ait un intérêt derrière et pas juste faire de la recherche pour faire de la recherche. » (acteur exploitant)*

Les avis sont divergents sur ce sujet (cf. *Figure 39*). Ils dépendent des relations entretenues par les acteurs avec la réserve et de ce qu'elle leur apporte à eux ou à leurs structures.

60% des acteurs de la recherche, partenaires proches de la réserve, estiment qu'elle apporte seulement des bénéfices au territoire alors que certains acteurs ont un sentiment d'abandon et

aimeraient qu'il y ait plus communication sur l'activité de recherche et l'ouverture au public de la réserve : *« Il faut que ce soit des bénéfices pas que pour une minorité. » (acteur du tourisme)*

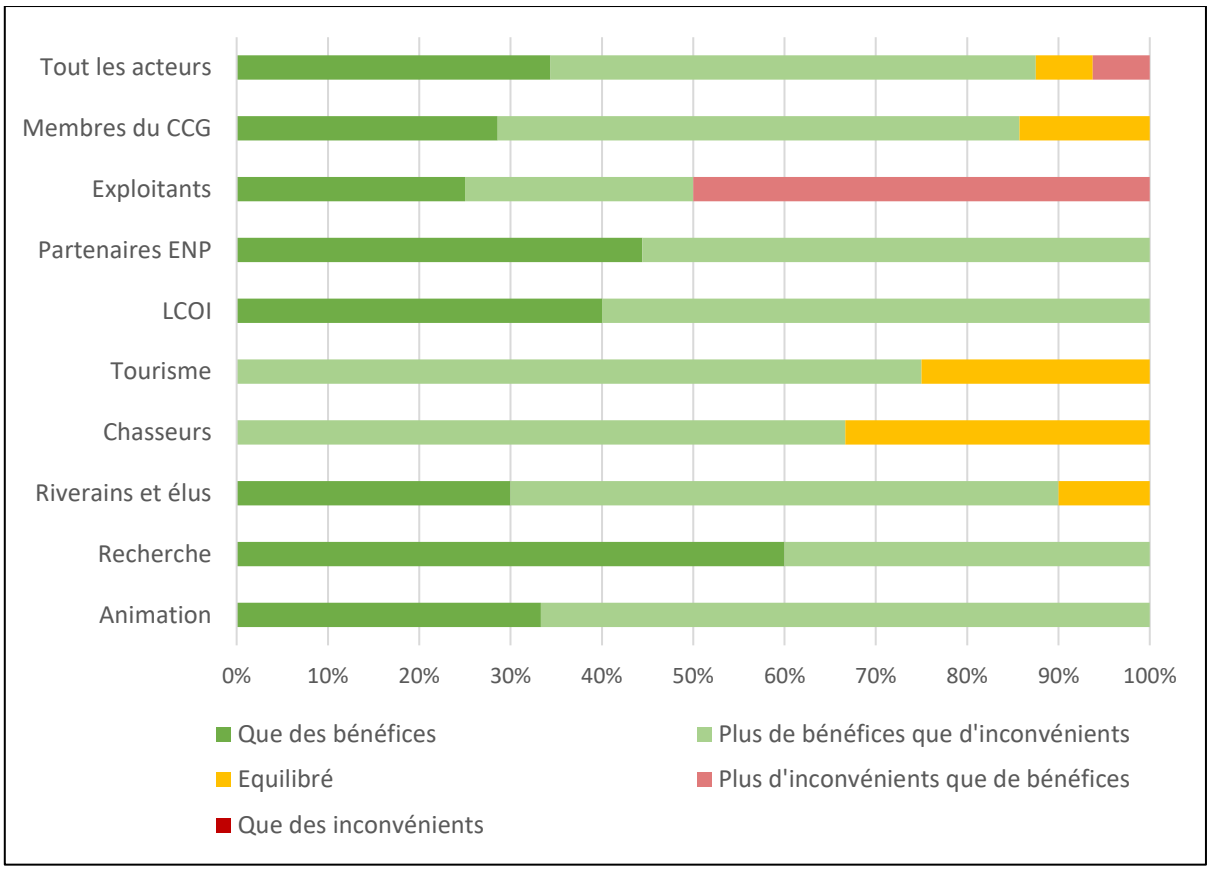


*Figure 39 : Balance avantages/inconvénients de la réserve sur le territoire en fonction des catégories d'acteurs*

### 4.5.3 « Enracinement » de la réserve ou son état d'ancrage territorial

Enfin, les acteurs sont amenés à évaluer de façon globale le niveau « d'enracinement », d'intégration, de la réserve au territoire, qui correspond en fait à son ancrage territorial. L'enracinement de la réserve est perçu de façon hétérogène par les acteurs (cf. *Figure 40*).

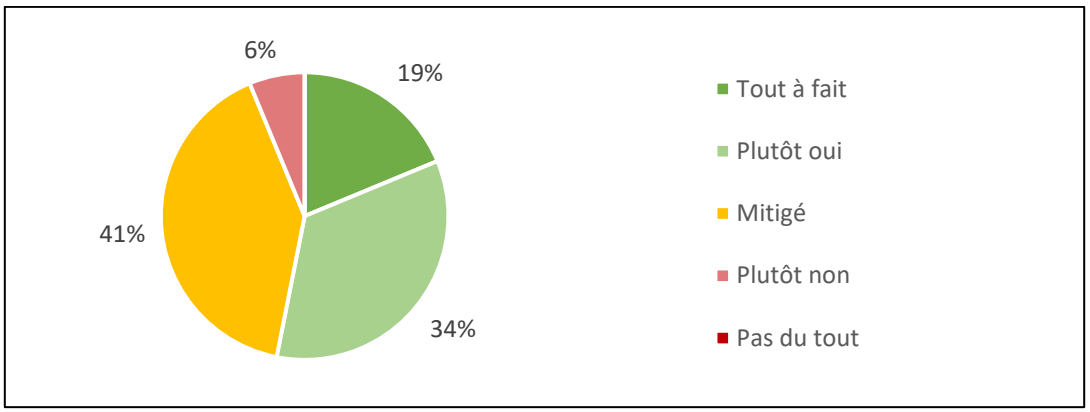


*Figure 40 : « Enracinement » au territoire de la réserve pour l'ensemble des acteurs*

Les acteurs de l'animation sont partagés de façon égale entre une perception plutôt bonne et mitigée de l'enracinement de la réserve (cf. *Figure 41*). Ils reconnaissent les efforts fournis en termes d'animation et plus largement d'ancrage territorial par l'équipe de la réserve : *« Ils ont une bonne connaissance des acteurs locaux et du patrimoine de la réserve. »* mais ils souhaitent que la réserve développe plus ces liens :

*« Plus de visibilité est nécessaire sur la commune, à travers un local réserve, avec un historique d'accueil… plus de visibilité par rapport aussi aux touristes, les liens se sont distendus, avant Jennifer venait souvent sur Régina, on la voyait beaucoup. »*

*« Elle est moins bien intégrée que les autres réserves. Les camps scientifiques sont fermés : elle a une notoriété internationale mais la recherche ne bénéficie pas aux locaux, il n'y a pas d'échanges, les chercheurs pourraient présenter leurs recherches à Cayenne. »*

Les moyens mis en œuvre par la réserve sont donc insuffisants aux yeux de ces acteurs qui sont demandeurs de plus d'animations et de liens avec le territoire.

Les acteurs du tourisme ont aussi une vision très critique de l'intégration de la réserve au territoire. Ils mettent en avant sa fermeture au public comme le facteur principal empêchant son intégration. Un des acteurs du tourisme juge cependant qu'elle est bien intégrée de par son ancienneté : *« Cela fait tellement longtemps qu'elle existe… les gens s'y intéressent mais ne peuvent pas y aller ».*

Les acteurs de la recherche sont également partagés entre une perception plutôt bonne et une perception mitigée de l'enracinement de la réserve. Plus de la moitié reconnaissent les efforts d'intégration à l'échelle locale fournis par la réserve et la soutiennent en reconnaissant les difficultés financières auxquelles elle fait face : « *C'est de mieux en mieux, 1000 fois mieux qu'il y a 10 ans. Il faut continuer ! La réserve manque de personnes. »*

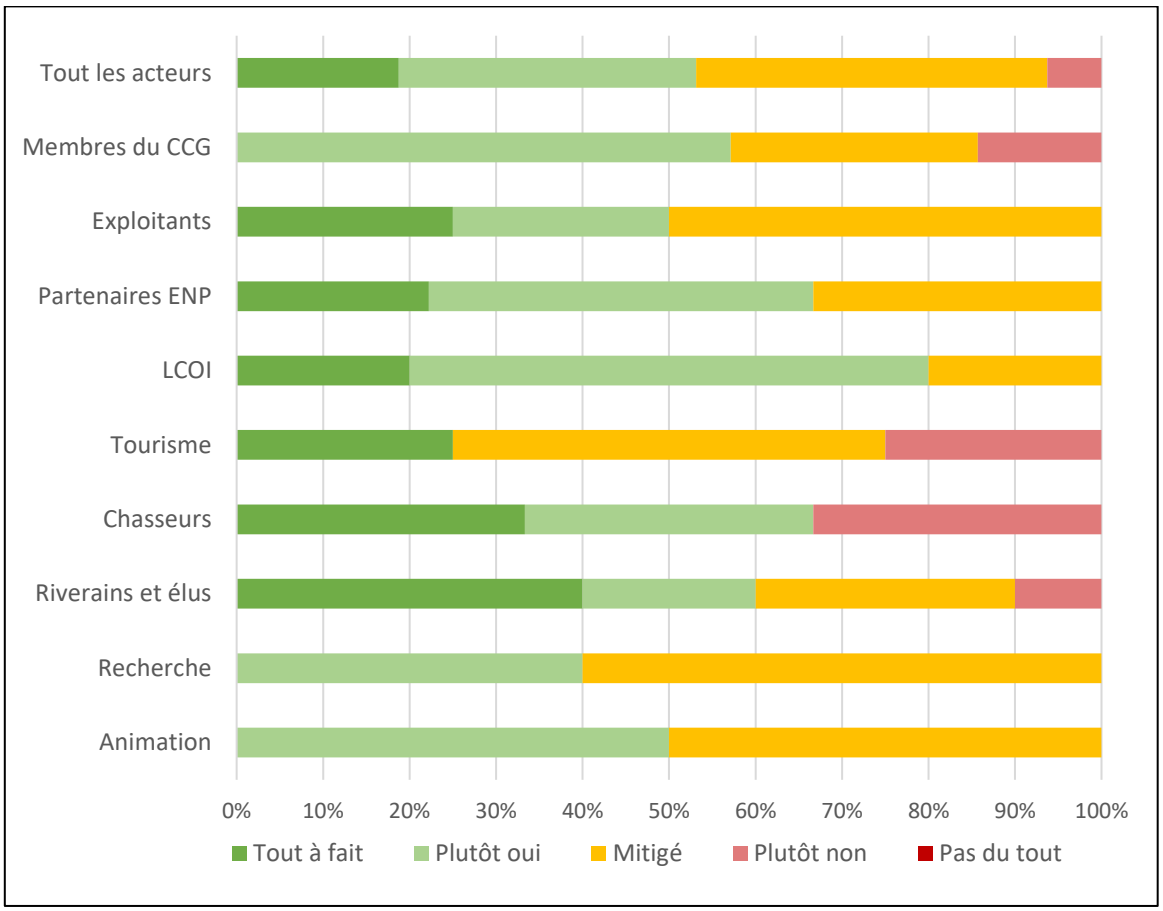


*Figure 41 : « Enracinement » de la réserve au territoire en fonction des catégories d'acteurs*

Toutes les raisons qui ont poussé les acteurs à dire que la réserve était bien « enracinée » ou au contraire pas « enracinée » se retrouvent dans la *Figure 42* ci-après.

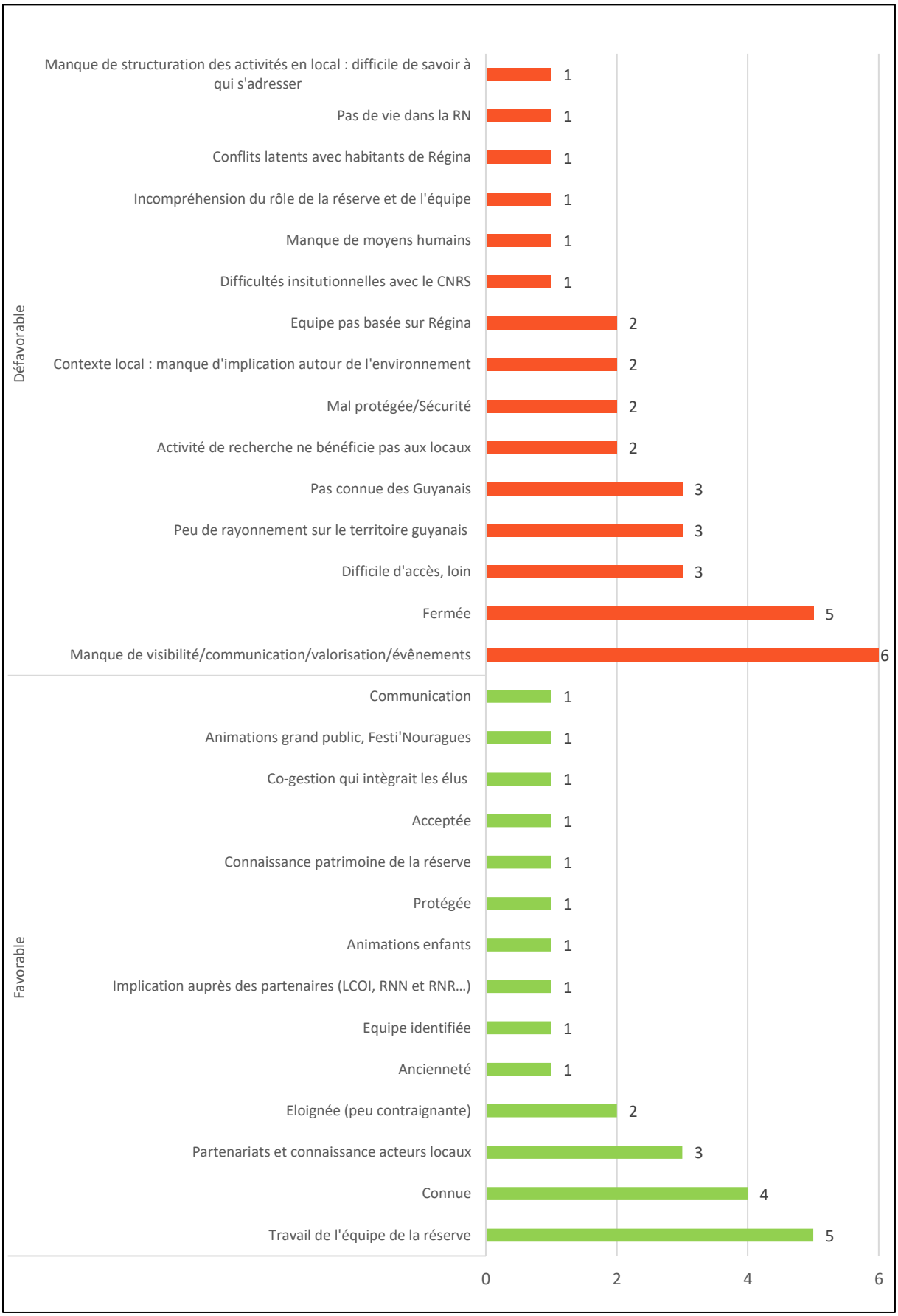


*Figure 42 : Raisons favorables et défavorables à « l'enracinement » de la réserve au territoire*

# 5. DISCUSSION

## 5.1 Un diagnostic d'ancrage qui permet de cibler des enjeux d'ancrage territorial

- **La première mission de la réserve : protéger son espace contre l'orpaillage illégal**

La principale menace qui pèse sur la réserve est aujourd'hui la destruction de ses habitats, due à l'orpaillage illégal. La réserve met en place des actions de protection, en partenariat avec les acteurs de la LCOI mais ces actions ne sont pas suffisantes face à l'ampleur de la situation. Par exemple, les orpailleurs clandestins réinvestissent les lieux une fois chassés. Ces problèmes se retrouvent à l'échelle de toute la Guyane et sont dus à un manque de moyens financiers et des lois françaises inadaptées au contexte local. Les « garimpeiros », orpailleurs clandestins, ne sont en effet pas toujours arrêtés lors de leurs interpellations : *« Dans les cas courants, faute de pouvoir transférer rapidement dans les locaux de garde à vue, les personnes interpellées, celles-ci ne font l'objet, dans la plupart des cas, que d'une obligation de quitter le territoire français, exprimée verbalement »* (Marot, 2021).

Ces difficultés sont également dues à un manque de soutien dans la lutte contre l'orpaillage illégal, à l'échelle régional et locale : *« La protection n'est pas efficace… Tant que le fleuve sera une autoroute… C'est un problème global à l'échelle de la Guyane. Tout dépend des volontés politiques. Et les politiques ont des cousins, frères... qui sont liés à l'orpaillage. » (acteur animation)*.

Cette menace est donc de taille, d'autant plus que la réserve n'a, à l'origine, pas les moyens ni vocation à lutter contre l'orpaillage illégal. Même si elle a adapté ses missions afin de lutter contre l'orpaillage illégal, elle se retrouve tout de même dans l'incapacité d'effectuer efficacement la protection de son espace. Certains acteurs interrogent donc son existence en tant que réserve, par définition espace protégé intégral : *« La raison de création d'une réserve est la protection… même si l'orpaillage remet un peu en cause la protection et donc la création de la réserve. » (acteur tourisme)*

Un des enjeux importants que connaît aujourd'hui cet espace est de justifier et de protéger sa catégorisation en tant que réserve en assurant une protection efficace. La protection de la réserve et, par conséquent, les actions qui sont mises en place pour y parvenir, représentent des points importants pour l'amélioration de l'ancrage territorial de la réserve.

- **Protéger la réserve des pressions industrielles au nord de son espace et du braconnage**

La réserve est également aujourd'hui menacée, dans une moindre mesure, par le braconnage mais aussi les impacts des activités minière légales au nord de ses limites.

Les miniers légaux et les chasseurs sont des acteurs avec qui la réserve n'a pas ou peu de liens. Ils ont un potentiel d'impact élevé sur la réserve mais de par leur positionnement et celui de la réserve ils ne sont que très peu en interaction avec celle-ci. De plus, le dialogue est figé entre l'ONF et les exploitants miniers légaux et plus largement les acteurs structurant l'activité minière. En effet, l'ONF délivre des avis consultatifs, obligatoires pour l'ouverture des concessions minières en bordure de la réserve. Ces avis, « toujours négatifs », sont peu suivis par ces acteurs. Les concessions minières en bordure de réserve ne sont réglementairement pas interdites par le Schéma Départemental d'Orientation Minière de la Guyane (SDOM), bien qu'elles impactent directement la réserve. Les exploitants des ressources naturelles sont donc dans leur droit et un terrain d'entente est très difficile à trouver avec l'ONF.

La réserve est aussi amenée dans le futur à subir encore plus de pressions liées à l'augmentation de la population et au développement industriel de la Guyane. Certains acteurs évoquent le fait que la piste de Belizon, qui passe près du nord de la réserve, sera sûrement amenée à être transformée en route dans les prochaines années. Cette transformation rendra ainsi plus facile d'accès les zones à proximité de la réserve et augmentera par conséquent les pressions qu'elle subit.

Etablir le contact avec ces acteurs paraît donc comme nécessaire pour à terme mieux protéger la réserve. En effet, connaitre les intentions de ces acteurs permet ensuite à la réserve de pouvoir réagir en conséquence. Un des axes d'amélioration de l'intégration de la réserve au territoire est donc de protéger l'espace de de la réserve de ces activités impactantes tout en ouvrant le dialogue avec les acteurs concernés.

- **Un manque de moyen qui freine son intégration au territoire**

De plus, la réserve fait face à un manque de moyens qui ne lui permet pas de remplir de manière satisfaisante l'ensemble de ses missions.

En effet, son équipe n'est constituée que de 3,3 ETP (Equivalent Temps Plein) : sa conservatrice, ses deux gardes techniciens et sa chargée de mission ancrage territorial. Sa principale source de financement est la dotation que l'Etat lui verse tous les ans et qui se révèle insuffisante face à la taille de l'espace à gérer. Son équipe doit en effet gérer un espace d'une taille de 105 800 ha, qui correspond à la plus grande réserve naturelle terrestre française, avec 3,3 ETP, peu de moyens et des enjeux dépassant largement son domaine de compétences.

La réserve fait donc face à de nombreux défis dans la gestion de son espace et les acteurs du territoire sont pour la majorité conscients de ces enjeux : *« La gestion est compliquée en raison de sa taille. Il y a des problèmes locaux, du danger dû à l'orpaillage. Je ne sais pas si l'équipe va sur le terrain, ils ne sont pas assez nombreux pour gérer. » (acteur animation) « Il faut être motivé pour faire ce genre de choses sur un territoire aussi grand. » (acteur recherche)*

Ainsi, n'ayant qu'une personne salariée dédiée à l'animation, la réserve ne peut mettre en place que quelques évènements « grand public », de façon régulière, chaque année. Les deux principaux évènements sont la Fête de la Nature et la Fête de la Science et constituent des temps forts qui reviennent une fois par an. D'autres évènements ponctuels sont organisés en fonction des projets en cours. Face à ce petit nombre d'évènements « grand public » organisés, la réaction des acteurs interrogés peut parfois être négative : *« Quelles animations ? Il n'y a pas d'animations ! » (acteur animation)*

Ce manque de moyens est donc un frein dans l'intégration de la réserve au territoire. Disposer de plus de ressources financières et humaines constituerait un moyen pour la réserve de mettre en place plus d'actions et par conséquent améliorer son état d'ancrage.

- **Relations avec le CNRS : un ancrage qui dépend de celui du CNRS**

Le CNRS représente le premier partenaire de la réserve. La station CNRS des Nouragues et la réserve sont aujourd'hui *« interdépendantes » (acteur recherche)* et leurs images auprès des acteurs interrogés sont intimement liées.

Historiquement, la création de la réserve est liée à celle du CNRS et les deux organismes ont ainsi toujours travaillé ensemble. Par exemple, suite à la mort des deux gardes de la réserve en 2006, le camp Arataï n'était plus utilisé par la réserve qui a alors travaillé pour et avec le CNRS : *« Après la mort de Caipi et Domingo, Stefan quand il est arrivé, il faisait le travail de chef de camp Pararé, les rôles entre la réserve et le CNRS étaient flous. » (acteur recherche)*

Cette proximité pousse les acteurs à confondre les deux structures. Cette confusion est liée à la complexité des jeux d'acteurs et de la répartition des rôles des gestionnaires et du CNRS, parfois difficilement saisissable. La majorité des acteurs peuvent donc s'en désintéresser et privilégier les contacts de personne à personne, sur des sujets qui les concernent : *« Ce sont des scientifiques qui arrivent de l'Europe mais je ne sais pas ce qu'ils font. Philippe me le dit à la sauvette mais je ne retiens pas, ça ne m'intéresse pas trop. » (acteur riverain/élu).*

Les rôles du CNRS et de la réserve n'étant pas bien compris par tous, le manque d'accès aux informations sur les activités de la station CNRS, exprimé par de nombreux acteurs, peut ainsi se répercuter sur l'image de la réserve : *« Je sais qu'ils ont dépensé 3 millions pour installer 3 pylônes pour se balader au-dessus de la canopée. En Guyane il y a beaucoup de pauvreté, c'est l'état qui subventionne, c'est trop coûteux… » (acteur exploitant)* La réserve a donc l'image que véhicule la station CNRS.

L'ancrage territorial de la réserve au territoire est donc indéniablement lié à l'ancrage territorial de son premier partenaire : le CNRS, à travers la station scientifique des Nouragues.

Les relations entre les deux partenaires sont aujourd'hui bonnes et ceux-ci communiquent de façon régulière. Néanmoins, un point peut être sujet de désaccord : la réglementation de la réserve, jugée trop contraignante par certains acteurs de la recherche. Elle impacte en effet directement les projets de ces acteurs : *« Des contraintes administratives : c'est une exagération ! Trop d'accords… c'est long, pour abattre cinq arbres… : Ah oui, faut demander à la réserve ! »*. Ils s'adaptent donc à ces règles qu'ils peuvent juger contraignantes et les contournent par des dérogations : *« Oui mais elles sont acceptables car je les contourne avec le travail ! » (acteur recherche).*

Cette réglementation, estimée trop lourde, a cependant poussé plusieurs fois, par le passé, les acteurs de la recherche à la transgresser, sans demander de dérogation : *« Pour la turbine, on n'avait pas demandé autorisation, il y 7 ans ! Le CNRS mettait souvent la réserve devant le fait accompli. Il ne risquait pas grand-chose. »*. Cet acteur souligne cependant la volonté aujourd'hui de changer les choses : *« Il n'y avait pas de transparence mais il y a la volonté maintenant. »*

Ces règles paraissent donc acceptables seulement car elles peuvent être « contournées » par des dérogations et donc pas réellement appliquées. La réglementation de la réserve n'est donc aujourd'hui pas efficace puisque pas applicable telle quelle par le premier utilisateur de la réserve, qui doit constamment la contourner ou pire encore la transgresser.

Un des axes d'amélioration de l'intégration de la réserve auprès de ces acteurs est donc cette réglementation.

- **Des relations de confiance avec les différents gestionnaires et partenaires du réseau des espaces naturels protégées en Guyane**

Les gestionnaires et partenaires des espaces naturels protégés reconnaissent les difficultés auxquelles la réserve fait face et se placent en soutien. Ces acteurs entretiennent avec la réserve des liens forts, basés autour de projets communs, à vocations environnementale et sociale. La communication avec l'équipe de la réserve est régulière, ce qui a permis le développement d'une relation de confiance avec ces acteurs. Une des attentes fortes de ces acteurs est donc de *« maintenir la qualité du dialogue »* qu'ils entretiennent avec son équipe.

Un des axes d'intégration au territoire est le maintien et le développement des relations entretenus avec ces partenaires.

- **L'implantation locale : un axe clé d'amélioration de l'intégration à l'échelle locale**

La majorité des acteurs locaux interrogés a cependant exprimé lors des entretiens le besoin de développer plus de liens avec l'équipe de la réserve.

Les liens entretenus avec la réserve sont considérés comme déjà importants pour quelques acteurs qui s'impliquent localement et mènent des projets avec la réserve. Ces quelques personnes « ressources » pour la réserve sont moteurs et agissent dans le but de développer la commune de Régina : *« J'y ai laissé de l'énergie. » (acteur riverains/élu)*

Le reste des acteurs locaux s'implique cependant moins vis-à-vis de la réserve et adopte de façon générale une posture plus passive. Ils ont moins ou pas de projets en commun avec la réserve. Ces acteurs qualifient donc leurs liens avec la réserve de *« modestes ».* Les relations qu'ils entretiennent avec la réserve sont superficielles mais très cordiales. Leurs échanges sont donc plus ou moins réguliers en fonction des évènements et partenariats. Parmi ces acteurs, certains ne souhaitent pas avoir plus d'échanges avec la réserve : *« Non, je n'ai jamais eu ce genre de contacts avec la réserve. Je n'aimerais pas l'avoir car ça me ferait encore des contraintes et je n'ai pas beaucoup de temps » (acteur riverain/élu).* Ces acteurs ne se sentent que peu concernés par la réserve qui représente une structure parmi tant d'autres. Ils adoptent une posture passive, tout en restant ouverts aux éventuelles opportunités qu'elle peut offrir.

Ces liens passifs sont souvent le résultat d'interactions limitées avec l'équipe de la réserve. C'est, par exemple, le cas des chasseurs qui sont très peu en contact avec son équipe. Ce sont ces acteurs qui ont la moins bonne connaissance des structures gestionnaires. Ces groupes d'acteurs rassemblent des acteurs travaillant généralement peu avec la réserve. Ils connaissent les personnes travaillant pour la réserve et le CNRS mais pas les structures qui les emploient. Ce sont des acteurs pour qui les contacts directs sont importants. Les locaux de la réserve étant situés à Cayenne et Rémire-Montjoly sans implantation sur Régina, ils côtoient l'équipe de la réserve seulement de façon ponctuelle lors d'animations ou quand l'équipe se rend dans la réserve, ce qui crée donc un manque à gagner dans leur connaissance de la réserve (activités, gestionnaires...). Ce sont les actions sur lesquelles la réserve communique le plus, qui sont le mieux connues auprès de ces acteurs. Les activités dites « de bureau » telle que la gestion de projets, la gestion administrative et financière de la réserve ou la rédaction des plans de gestion, qui occupent un temps conséquent de l'équipe, ne sont que très peu citées par ces acteurs lors des entretiens.

Plusieurs acteurs locaux souhaiteraient également que la réserve développe le projet CORACINES et son offre touristique future, plus en concertation avec les acteurs locaux, présents sur Régina. Par

exemple, certains acteurs de l'animation ne se sentent aujourd'hui pas suffisamment consultés au sujet du projet CORACINES.

Ce manque de communication est dû aux difficultés auxquelles la réserve fait face pour lancer le projet. En effet, son porteur de projet initial, le Rectorat, ne pouvant en fait pas être porteur d'un projet avec construction de carbet, la réserve a dû très rapidement revoir le projet et trouver un nouveau porteur pour ne pas perdre de financements. Le projet qui prévoyait donc à l'origine l'accueil de scolaires, ne pourra en fait plus en recevoir et accueillera donc des groupes de touristes ainsi que de enseignants en formation. Ces acteurs de l'animation lui reprochent d'avoir pris des décisions trop rapides, sans consultation et échanges en local. Ils reconnaissent les difficultés qu'a la réserve à mettre en place ce projet mais soulignent le manque de communication sur son avancement : *« Sur la démarche de projet, la co-construction, dès fois il n'y a pas assez de com ! Je prends connaissance des projets une fois construits. C'est le cas de CORACINES. La réorientation du projet a été faite dans la vitesse pour justifier les financements, sans consultation. ».* Ces acteurs locaux expriment des réserves sur la gestion du projet : *« J'ai peur que le développement touristique exclue les gens de Régina. »* Le projet étant pour l'instant pas encore lancé, les relations entre les opérateurs touristiques et la réserve n'évoluent pas. Un acteur se définit alors aujourd'hui *« plein de frustrations et plein d'intérêt »* par rapport à la réserve.

Par conséquent, la gestion de la réserve est de façon générale jugée *« déconnectée du local »* par ces acteurs, qui aimeraient que l'équipe de la réserve soit plus présente sur Régina et sur son espace :

*« Il serait bon que le bureau et les agents soient à Régina […] Qu'ils fassent plus que passer. La réserve ne peut pas avoir une politique d'ancrage territorial assez juste. Il faut faire trois fois plus d'efforts avec les gamins ! » (acteur tourisme)*

*« Ce qui se passe sur Cayenne : du travail en amont, de concertation, de réunions avec les dirigeants, de lobbying… il y a une grosse énergie qui est mise sur la préparation des supports, beaucoup de travail de bureau… et seulement ponctuellement sur le terrain. » (acteur tourisme)*

S'implanter localement apparait donc comme un facteur important d'amélioration de l'intégration de la réserve à l'échelle locale.

- **Une réouverture de la réserve très attendue**

Les difficultés auxquelles la réserve fait face pour réouvrir le camp Arataï la ralentissent donc dans ses projets et l'empêchent de mener de façon efficace ses missions d'animation et de protection. Les acteurs ne cessent de lui reprocher cette fermeture, alors même que la réserve ne la maîtrise pas et tente de réouvrir le camp.

Un acteur du tourisme fait remarquer que *« la réserve n'est pas assez exploitée, vulgarisée, il n'y pas assez d'infos sur ce qui est fait. Les personnes ne sont pas réceptives et se braquent parce que c'est interdit. ».* Son propos laisse sous-entendre que pour certains acteurs, quels que soient les efforts fournis par la réserve, tant qu'elle restera fermée au public, elle ne pourra être considérée comme apportant réellement une plus-value au territoire.

Pour certains, l'ouverture de la réserve au public est la priorité aujourd'hui. En effet, tant qu'elle restera fermée, les animations proposées sur Régina et Cayenne seront perçues comme « limitées » : *« Moi ce qui m'intéresse, c'est que ça soit sur zone. Un lieu, ça se vit sur zone. Si vous n'allez pas dedans, vous ne pouvez pas le vivre pleinement.* » *(acteur tourisme)*

De façon générale, la réserve ne correspond donc pas à un territoire vécu quotidiennement par la majorité des acteurs. Ceux-ci ont peu d'éléments de repère et ne sont que très peu allés dans la réserve, ce qui explique notamment les difficultés qu'ils ont eu à tracer son périmètre lors des entretiens.

Ouvrir la réserve au public est donc perçu comme une priorité aujourd'hui pour que la réserve puisse développer son ancrage au territoire.

- **Un rayonnement à l'échelle de la Guyane ?**

Les agents et les locaux de la réserve se situent sur l'Ile-de-Cayenne, à la fois au GEPOG à Rémire-Montjoly et à l'ONF, à Cayenne même. La réserve a cependant fait le choix d'orienter ses efforts d'animation plutôt vers la commune de Régina.

En effet, les animations qu'elle organise ont lieu majoritairement sur cette commune, et il est par exemple difficile pour les acteurs qui ont un champ d'action « régional » de venir y participer. De façon générale, les animations sont plutôt destinées aux habitants de Régina et plus particulièrement à ses élèves. Les acteurs « régionaux » interrogés ne se sentent donc pas concernés et s'en désintéressent : *« Non, je n'en connais pas, je me doute qu'ils en font mais l'info n'est pas venue à moi et je ne suis pas allé la chercher. » (acteur gestionnaire/partenaire ENP)*

La majorité des acteurs est donc d'accord pour dire que la réserve est peu connue à l'échelle de la Guyane : *« Je ne suis pas convaincu qu'en dehors de Régina les gens connaissent. Il y a un travail sur l'enracinement local… mais à l'échelle de la Guyane ça n'a pas encore été fait. » (acteur recherche)*

*« Elle manque de visibilité et 3/4 des Guyanais ne savent pas que ça existe… » (acteur riverain/élu)*

Un des axes d'amélioration de l'ancrage de la réserve pourrait donc être le travail sur son rayonnement à l'échelle de la Guyane.

## 5.2 Des résultats qui permettent de faire évoluer les réflexions sur ce diagnostic

L'étude du cas particulier de la réserve des Nouragues permet également de faire évoluer les réflexions sur la construction de ce diagnostic d'ancrage territorial.

Tout d'abord, afin de créer des indicateurs d'ancrage représentatifs de la diversité des réserves naturelles, une méthodologie et des indicateurs d'ancrages communs sont adoptés pour les cinq réserves qui ont choisi de participer au projet. Le défi pour les enquêteurs est donc d'adapter ces outils méthodologiques au contexte particulier de leur réserve, tout en y restant fidèle. En effet, les indicateurs d'ancrage ne peuvent être totalement modifiés étant des indicateurs qui permettent également de comparer les réserves entre elles.

- **Une méthode fonctionnelle**

La méthode proposée ainsi que le questionnaire s'adaptent de manière générale bien à la réserve des Nouragues et permettent de dégager des résultats et axes d'amélioration pertinents sur son ancrage. La majorité des questions proposées dans le questionnaire sont suffisamment larges pour s'adapter à son contexte. La méthode proposée est également plutôt facile à prendre en main par l'enquêteur.

- **Des indicateurs parfois peu adaptés au contexte de la réserve**

Certaines questions et indicateurs proposées par la méthode ne se révèlent cependant tout de même pas adaptés à notre contexte comme c'est le cas de la question sur la fréquence des visites au sein de la réserve. Il est donc très important de ne pas figer le questionnaire et de laisser une marge de manœuvre à l'enquêteur. Des modifications ont ainsi été apportés à la méthode tout au long de l'enquête.

Certains indicateurs peuvent manquer de pertinence pour mesurer l'état d'ancrage de la réserve des Nouragues :

Il est, par exemple, normal que la majorité des acteurs ne sachent pas correctement placer le périmètre de la réserve. Celle-ci est effectivement située au cœur de la forêt, sans contours perceptibles. Une des personnes de l'équipe de la réserve a elle-même reconnu qu'elle aurait eu du mal à la placer. La note de l'indicateur « Périmètre » se situe donc parmi les notes les plus basses, faisant de fait baisser, à tort, la note moyenne de la catégorie d'indicateurs « Connaissance ». Ce n'est ici pas parce que les acteurs ne savent pas bien placer la réserve qu'ils en ont une mauvaise connaissance.

L'indicateur « Réglementation » est également un indicateur qui peut trouver ces limites chez certains acteurs. En effet, les résultats de l'indicateur « Fréquence », montrent que 34,4% des acteurs interrogés ne sont jamais allés dans la réserve. Interroger ces acteurs sur leur connaissance de sa réglementation est donc questionnable.

L'indicateur « Espèces emblématiques » trouve aussi ses limites dans le cas de la réserve des Nouragues. Il ressort des entretiens qu'il n'y a pas des espèces emblématiques mais plutôt une abondance et une richesse d'espèces associées à des habitats, dont notamment la forêt et la savane-roche. Il pourrait donc être intéressant, dans ce cas, de questionner plutôt les acteurs sur ce qui est, pour eux, emblématique de la réserve de façon générale, ou bien encore sur l'image « mentale » qu'ils

ont de la réserve. Cette question pourrait aussi être accompagnée d'un rapide dessin de la réserve, fait par l'acteur.

- **Un questionnaire qui interroge avant tout les représentations des acteurs**

Le DAT est construit autour de l'étude des représentations des acteurs. Ces représentations sont le fruit de pratiques ou activités menées par les acteurs. Pour bien comprendre ces représentations, il faut donc connaître les pratiques qui y sont à l'origine. Or, le questionnaire et plus généralement le DAT sont essentiellement construits autour des représentations des acteurs, sans questionner ces pratiques. Il paraît cependant important de bien connaître ces pratiques afin de cibler les actions qui peuvent, par exemple, être source de tensions ou au contraire source de rapprochement, avec la réserve et les autres acteurs. De plus, afin de correctement cibler des axes d'amélioration de l'ancrage, basés sur les activités de la réserve, il semble nécessaire de comprendre le jeu d'acteurs et les pratiques de chacun autour de celle-ci. Ceci semble d'autant plus important dans le contexte de la réserve des Nouragues, avec notamment les enjeux autour de l'orpaillage illégal.

Lors des entretiens, les 30 minutes de « présentation » sont donc dédiées à cette compréhension des activités des acteurs. Il paraîtrait cependant intéressant de développer des questions « types » sur les activités des acteurs, à intégrer au début du questionnaire, afin que tous les enquêteurs puissent bien comprendre ces activités. Ces questions simples, peuvent par exemple être : « Quelles sont vos activités ? », « Vos projets en cours ? », « Comment avez-vous été amené à travailler dans ce domaine ? », « Travaillez-vous avec la réserve ? ».

- **Démarche itérative et création de données quantitatives incompatibles ?**

Des modifications des questions et indicateurs ont été effectuées au fur et à mesure des entretiens, afin de les adapter le plus possible à notre zone d'étude. Les entretiens déjà effectués permettaient de voir les questions qui fonctionnaient ou pas, les tournures de phrases qui mettaient plus à l'aise les acteurs, et permettaient d'apporter directement des adaptations au questionnaire.

Cependant, cette modification des questions tout au long de l'enquête se prête peu à la création de données quantitatives homogènes et comparables. En effet, les acteurs qui, au début de l'enquête, devaient répondre à la question *« Quelle image avez-vous des structures gestionnaires de la réserve ? »*, n'ont pas produit les mêmes réponses que les acteurs qui ont répondus aux questions : « Connaissez-vous d'autres activités des structures gestionnaires de la réserve ? », « Que pensez-vous de ces structures gestionnaires ? Quelle image avez-vous ? ».

Cette modification avait été effectuée car la question initiale était jugée trop direct par les acteurs qui ne voulaient alors pas forcément se positionner. Les réponses à cette question étaient donc en général peu développées et n'étaient pas forcément fidèles aux perceptions des acteurs même après relance de l'enquêteur.

La modification a permis de d'abord questionner les acteurs sur leurs connaissances des pratiques des gestionnaires, avant de leur demander leurs avis sur ces pratiques. Cette modification a ainsi permis de récolter des réponses développées, basées sur des faits. La fiabilité de l'analyse quantitative effectué par la suite est donc questionnable.

Pour améliorer ce point, les modifications qui revêtent de l'adaptation au contexte de la réserve pourraient déjà, par exemple, faire l'objet d'un travail en amont avec l'équipe gestionnaire de la réserve, plus au fait du contexte.

- **Un entretien parfois long**

Le format de l'entretien, d'une durée d'1h30, n'est pas forcément adapté à toutes les catégories d'acteurs. En effet, pour certains acteurs et plus particulièrement les riverains et élus, l'entretien pouvait être long et leur attention était rapidement perdue. Ces acteurs avaient tendance à de moins en moins développer leurs réponses au fur et à mesure du questionnaire, même après des relances et questions complémentaires.

De plus, dans le cas de la réserve des Nouragues, plusieurs acteurs dont la langue maternelle est le portugais ont été interrogés. Les questions étaient donc traduites, en direct, du français au portugais avec les acteurs, lorsque besoin s'en faisait. Ceux-ci pouvaient cependant parfois ressentir un certain découragement face à la taille du questionnaire et la longueur de l'entretien.

Il pourrait donc être intéressant de développer une alternative au questionnaire proposé en développant, par exemple, un format plus court de 40 minutes, pouvant s'adapter à ce type d'acteurs.

- **Un DAT qui ne permet pas de rendre compte les perceptions de la population locale**

Lors des entretiens de nombreux acteurs ont évoqué les perceptions des « Guyanais ». Pour une majorité des interrogés, les « Guyanais » connaissent, de façon générale très peu ou pas du tout la réserve. Nombreux sont les acteurs qui ont aussi parlé des perceptions des habitants de Régina. Par exemple, un acteur de l'animation a fait remarquer que *« les gens de Régina n'ont pas la culture de lire et les informations restent majoritairement inaccessibles pour eux »*.

Il serait donc pertinent, pour aller plus de loin, d'enquêter auprès de ces personnes afin de connaître leurs perceptions et de pouvoir améliorer l'ancrage de la réserve en conséquence.

- **Des biais liés à la position de l'enquêteur**

Le stage est encadré par les gestionnaires de la réserve des Nouragues. Or, la réserve des Nouragues, en elle-même, est un acteur de l'ancrage territorial, à travers les efforts d'intégration qu'elle fait vis-à-vis de son territoire. Notre positionnement d'enquêtrice n'est donc pas totalement neutre et introduit un biais dans l'enquête.

Un des premiers biais identifiés est, par exemple, la définition avec l'équipe de la réserve, des acteurs du territoire faisant partie du « socio-écosystème » de la réserve. Ces choix sont orientés par l'équipe de la réserve, elle-même actrice de son intégration au territoire. Il y donc beaucoup d'acteurs partenaires et gestionnaires des ENP, acteurs de la recherche et acteurs de l'animation dans notre échantillonnage, qui sont des acteurs partenaires et avec qui la réserve a des projets en commun. Ces acteurs se montrent souvent facilement disponibles pour un entretien.

Les autres catégories d'acteurs, moins représentés, ont moins de liens avec l'équipe de la réserve. Il est plus difficile de les joindre et d'organiser un entretien. Les catégories les moins représentées sont celles du tourisme, de la chasse et des exploitants des ressources naturelles. Ce sont souvent des acteurs très mobiles, allant régulièrement sur le terrain et donc difficilement mobilisables. Des enjeux restent donc à creuser au niveau de ces acteurs. Nous avons, par exemple, essayé de prendre contact avec un acteur du Tourisme, basé dans l'Est guyanais, sur les secteurs de la Mataroni et l'Approuague

et ayant eu des différents avec la réserve. Cet acteur est tellement en colère contre la réserve qu'il n'a pas souhaité faire l'entretien. Il a jugé que les actions de la réserve n'apportaient « aucune retombée pour le territoire ». Cet acteur a le sentiment que la réserve se désintéresse des acteurs locaux du tourisme : *« Ils n'ont pas besoin de nous. »* Cet acteur perçoit donc clairement la réserve comme une contrainte. De plus, notre position d'enquêteur pas totalement « neutre » a été perçue par l'acteur qui n'a par conséquent pas souhaité faire d'entretien.

Son entretien aurait fait monter à quatre le nombre d'acteurs « contraints » interrogés en tout sur l'enquête. Les perceptions de ces groupes d'acteurs ne doivent donc pas être sous-évaluées car elles sont révélatrices de réalités locales sur lesquelles la réserve doit s'appuyer pour améliorer son ancrage territorial.

L'étude d'ancrage a également été orientée vers les acteurs de la commune de Régina, qui reçoit les efforts d'intégration de la réserve. La commune de Cacao qui accueille la partie nord de la réserve, a par conséquent été délaissée. Les acteurs de la commune de Roura, reliée à celle de Régina par le fleuve Approuague, n'ont également pas été interrogés. Pour un prochain DAT, il pourrait être intéressant d'interroger des acteurs de ces communes et recueillir leurs perceptions de l'ancrage de la réserve à l'échelle « inter-régionale ».

# 6. LEVIERS D'ACTION

Suite aux résultats de l'enquête et à la discussion, une réflexion est engagée sur les leviers d'action dont la réserve dispose afin d'améliorer son état d'ancrage.

## 6.1 Une restitution et un atelier participatif qui mènent à une réflexion collective

Un atelier participatif a été organisé à Régina suite à la présentation des résultats de l'enquête (cf. *Annexe 5 : Photos de la restitution et de l'atelier participatif)*. La méthodologie adoptée est expliquée dans la partie *3.6 Restitution des résultats et atelier participatif*.

Les *Tableaux 22 à 27* présentent les résultats issus de cet atelier.

Les cinq attentes formulées par les acteurs, ayant reçu le plus grand nombre de votes parmi les 12 attentes proposées, sont mises en caractères gras.

| Attentes | Nombres de votes |
|---|---|
| **1. La réserve communique plus sur les activités au sein de son espace.** | **8** |
| 2. Les agents sont plus présents sur Régina. | 2 |
| 3. La réserve met en place plus d'animations « grand public » dans et en dehors de Régina. | 7 |
| 4. La réserve s'ouvre au « grand public ». | 6 |
| 5. L'équipe de la réserve est plus présente au sein de son espace. » | 2 |
| **6. L'équipe de la réserve dispose de plus de moyens humains et financiers pour faire vivre et protéger son espace.** | **27** |
| **7. Le bureau et les agents de la réserve sont basés à Régina.** | **10** |
| **8. La réserve est plus percutante sur le volet orpaillage, à travers notamment la médiatisation.** | **13** |
| 9. La réserve communique davantage sur les règles auprès des chasseurs et pêcheurs. | 3 |
| **10. La réserve réfléchit à de nouvelles règles pour l'activité touristique sur son espace.** | **8** |
| 11. L'équipe de la réserve maintien la communication avec ces partenaires. | 4 |
| 12. La réserve renforce ses liens avec les acteurs de l'animation. | 5 |

*Tableau 22 : Nombres de votes des participants à l'atelier participatif par attente formulée*

Les questions posées aux participants, découlant de ces attentes, sont les suivantes :

1- Comment la réserve peut-elle plus communiquer sur les activités au sein de son espace ?
2- Comment l'équipe de la réserve pourrait-elle disposer de plus de moyens humains et financiers ?

3- Comment implanter un bureau et des agents à Régina ?
4.1- Comment la réserve peut-elle être plus percutante sur le volet orpaillage illégal (notamment en matière de communication) ?
4.2- Comment la réserve peut-elle proposer de nouvelles règles pour l'activité touristique ?

Les propositions issues des cinq tables de réflexion autour de ces questions sont retranscrites, telles qu'elles ont été écrites par les participants, dans les tableaux suivants. Elles vont être intégrées dans les suggestions d'actions à mettre en place afin d'améliorer l'ancrage de la réserve.

| Question | Propositions |
|---|---|
| **1- Comment la réserve peut-elle plus communiquer sur les activités au sein de son espace ?** | - Au conseil municipal (rendez-vous réguliers → convention) |
| | - Newsletters : important. Mutualiser avec NL du réseau : GRAINE, Canopée, CENG (en ligne) visible à Régina : version papier/bureau à Régina |
| | - Atelier trimestriel à Régina/Roura/St Georges= infos activités |
| | - Présence lors de fêtes municipales St Georges/Roura : élargir l'espace vers plus « régional » |
| | - Infos WhatsApp/Signal, Instagram, Facebook<br>- Evaluation de la com numérique (sites, réseaux…)<br>- Photos + + Instagram |
| | - Choix d'un animal/plante totem : vote par la population |
| | - Communication inter-réserves « grand public » (PNRG, CENG, Asso, RNF) |
| | - Moment défini autour d'un café, 1 jour/semaine avec un calendrier prévisionnel |
| | - Solution proche de la population /collège/école (Régina ?) |
| | - Voir avec le(s) chercheur(s) pour 1 restitution sur Régina |
| | - Mettre en place un ambassadeur de la réserve pour faire découvrir la réserve |
| | - Plan de com et effets attendus |
| | - Appels à projets : concours photos, vidéos… |
| | - Projet CORACINES levier de communication. (+ moyens ressources humaines) |
| | - Partenariat avec Guyane la 1ère avec toutes les réserves ! (5 minutes après journal), ex : JM Prévoteau avait 1 émission ! RADIO ! Surtout focus animal. BON TI KOTE, Fabien Frantz |
| | - Expositions/Calendrier |

*Tableau 23 : Résultats des réflexions collectives sur la communication à propos des activités au sein de l'espace de la réserve*

| Question | Propositions |
|---|---|
| **2- Comment la réserve peut-elle être plus percutante sur le volet orpaillage illégal (notamment en matière de communication) ?** | - Communiquer sur les enjeux sociétaux liés à l'orpaillage, à l'échelle régionale notamment, Exemple : l'eau et sa qualité (projet NOE), en parler avec les habitants, mettre en liens avec des sujets qui les concernent au quotidien |
| | - Comparer les qualités de l'eau d'une zone à l'autre, la dégradation entre la source et le robinet (à Régina mais aussi sur la suite du parcours : la Comté, Cayenne…) |
| | - Supports attractifs de communication |
| | - Communiqué de presse annuel du GEPOG avec relais local (affichage municipal) avec des images « chocs » sur les dégâts de l'orpaillage sur la réserve en utilisant des personnalités connues (communication qui se prépare…) |
| | - Mettre l'accent sur les métaux lourds) = dosage massif dans la population de Régina (Enfants) |
| | - Fédérer un groupe de réflexions sur Régina avec la population sur le sujet |
| | - Vulgariser les données de « Chercheurs d'or » de FM Letourneau |

*Tableau 24 : Résultats des réflexions collectives sur comment la réserve peut être plus percutante sur le volet orpaillage illégal en termes de communication*

| Question | Propositions |
|---|---|
| **3 - Comment implanter un bureau et des agents à Régina ?** | - Partenariat avec la Mairie, la MFR ou l'EMAK : bureau |
| | - Mutualiser avec les associations pour ou un container de stockage de matériel |
| | - A long terme, création d'une maison de la réserve. (À nuancer : coûts, intérêts, mutualisation intéressante… A réfléchir) |
| | - Rattacher l'implantation à Régina à un projet commun (Ex mutualisation au sein de la Maison des associations ou Auberge de l'Approuague) |
| | - Location d'un local multi usage (logement, bureau, accueil public) |
| | - Embaucher localement → emploi local → résidence locale →embauche du cru |
| | -Bénéficier/rejoindre les mécaniques « d'emploi franc » |

*Tableau 25 : Résultats des réflexions collectives sur l'implantation d'un bureau et d'agents de la réserve sur Régina*

| Question | Propositions |
|---|---|
| **4.1 - Comment la réserve peut-elle proposer de nouvelles règles pour l'activité touristique ?** | - Etendre la zone d'accueil tout en maintenant les restrictions (pas avant 2032) (mais pas forcément vers la station) |
| | - Engager des réflexions sur une autorisation de pêche limitée/encadrée |
| | - Engager des réflexions sur les manipulations de certaines espèces/groupes d'espèces |
| | - Présence d'un agent réserve lors des séjours touristiques : payés par les touristes |
| | - Définir une zone périphérique pour développer l'activité avec l'Arataï |

*Tableau 26 : Résultats des réflexions collectives sur la mise en place de nouvelles règles dans la réserve pour l'activité touristique*

| Question | Propositions |
|---|---|
| **4.2 - Comment l'équipe de la réserve pourrait-elle disposer de plus de moyens humains et financiers ?** | - Connaître/identifier les sources de financement<br>- Comprendre/revoir les critères d'attribution des fonds publics<br>- Etablir un plan de recherche de fonds<br>- S'appuyer sur le réseau national des réserves au niveau des compétences (recherche de fonds, modèle économique…) |
| | - Sensibiliser et convaincre les élus locaux sur l'intérêt d'une réserve et son importance pour faire remonter plus haut notamment |
| | - Sécuriser l'allocation annuelle existante<br>- Augmenter la dotation par l'état<br>- S'appuyer sur le plan de relance |
| | - Dissocier/flécher les financements en fonction des missions |
| | - Développement/coordination des partenariats concourant aux missions<br>- Impliquer le CNRS dans les contributions aux missions (partenariats recherche) |
| | - Evaluer/engager le potentiel du bénévolat/volontariat/chantier de jeunes |
| | - Promouvoir les images emblématiques /marketing : communication (faire cagnotte, ex Lychee)<br>- Développer des projets permettant de capter des ressources |
| | - Développer le mécénat auprès des entreprises locales/nationales |
| | - Présenter aux jeunes/adultes la réserve comme une perspective : formation, découvertes, secteur à développer à partir de la réserve (piroguier, tourisme, circuit-court, espaces-verts…) |

*Tableau 27 : Résultats des réflexions collectives sur les moyens que la réserve peut déployer pour disposer de plus de moyens financiers et humains*

## 6.2 Suggestions d'objectifs et d'actions à intégrer au plan de gestion

Les divers résultats issus de cette enquête permettent de formuler des suggestions d'objectifs et d'actions à intégrer au plan de gestion, dans le but d'améliorer l'état d'ancrage de la réserve des Nouragues (cf. *Tableaux 28, 29 et 30*).

Dans les tableaux, les couleurs associées aux actions permettent de savoir à quels moments elles ont été formulées et par qui :

- en jaune : ce sont nos propres suggestions d'actions, formulées lors de l'analyse
- en rouge : ce sont les suggestions d'actions exprimées par les acteurs interrogés, lors de la phase d'entretiens
- en vert : ce sont les suggestions d'actions formulées par les acteurs présents lors de l'atelier participatif

| **AMELIORER LA CONNAISSANCE DE LA RESERVE** | | | |
|---|---|---|---|
| **Points d'amélioration** | **Groupe(s) d'acteurs concerné(s)** | **Objectifs** | **Actions** |
| **Connaissances sur la création de la réserve** | Tous les acteurs | Faire connaître l'histoire de la réserve | Organiser des ateliers et animations « grand public » autour de l'histoire de la réserve |
| **Connaissances sur les métiers de l'équipe de la réserve** | Animation, Riverains et élus, exploitants | Améliorer les connaissances sur les actions quotidiennes de la réserve | Présenter les métiers de l'environnement dans les classes de Régina et plus largement de Guyane puis faire des fiches métiers que les élèves peuvent consulter |
| | | | Communiquer régulièrement sur les réseaux sociaux sur les actions simples de routine menées par l'équipe de la réserve : par exemple sur l'entretien camp, le layonnage, les suivis de routine (STOC-EPS…), la rédaction de documents/rapports, la tenue de réunions |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Connaissances des activités de la réserve** | Tous les acteurs | Améliorer les connaissances sur les activités de la réserve | Mettre en place des Newsletters qui seront mutualisées avec les newsletters du réseau : GRAINE, Canopée, CENG (en ligne) et les rendre visibles à Régina (version papier/bureau à Régina) |
| | | | Rencontrer le conseil municipal (rendez-vous réguliers qui peuvent déboucher à la signature d'une convention) |
| | | | Mettre en place un ambassadeur de la réserve pour faire découvrir la réserve (volontariat service civique, animateur…) |
| | | | Mettre en place un plan de communication et les effets attendus |
| | | | Organiser un atelier trimestriel à Régina/Roura/St Georges pour informer des activités proposées par la réserve |
| | | | Organiser des restitutions des travaux des chercheurs de façon automatique sur Régina et/ou sur Cayenne |
| | | | Développer la communication inter-réserves « grand public » (PNRG, CENG, Associations, RNF) |
| | | | Mettre en place un moment défini autour d'un café, 1 jour/semaine avec un calendrier prévisionnel, à Régina, afin de discuter de la réserve et de ses activités |
| | | | Mettre en place des expositions et des calendriers de la réserve |
| | | | Faire un partenariat avec la chaîne *Guyane la 1ère* et avec toutes les réserves (5 minutes d'audience après le journal) |
| | | | Développer les appels à projets : concours photos, vidéos … |
| | | | Être présent lors de fêtes municipales de St Georges/Roura : élargir l'espace vers du plus « régional » |
| | | | Evaluer sa communication numérique (fréquentation du site de la réserve, nombres de personnes qui suivent la page de la réserve sur Facebook etc..) |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Accessibilité localement les informations sur la réserve** | Acteurs "échelle locale" | Rendre accessible la connaissance sur la réserve en local, développer liens de proximité, faciliter communication orale et contacts humains | Développer la communication via d'autres réseaux sociaux : *Instagram*, WhatsApp/Signal et développer une communication visuelle avec des photos |
| | | | Augmenter la présence de l'équipe de la réserve sur Régina en organisant des permanences par exemple |
| | | | Baser l'équipe de la réserve et la gestion de la réserve sur Régina |
| | | | Avoir un local ou un lieu servant de relai aux informations sur la réserve |
| **Rôles du CNRS et de la réserve** | Riverains et élus, LCOI | Communiquer sur les rôles de la réserve et du CNRS | Faire apparaître dans les futurs documents de communication les différences entre le CNRS et la réserve |
| | | | Faire un rappel des rôles du CNRS et de la réserve au début des réunions avec les partenaires |
| **Image de la réserve** | Tous les acteurs | Gagner en visibilité, se faire connaître et se rapprocher du "grand-public", se rendre facilement identifiable | Travailler sur la définition d'une image emblématique de la réserve, identifiable par tous rapidement et communiquer dessus |
| | | | Choisir un animal ou une plante dit « totem » ou emblématique en organisant un vote par la population |

*Tableau 28 : Objectifs et actions autour du volet "Connaissance" de la réserve*

| **AMELIORER L'INTERET POUR LA RESERVE** | | | |
|---|---|---|---|
| **Points d'amélioration** | **Groupe(s) d'acteurs concerné(s)** | **Objectifs** | **Actions** |
| **Diversité de la fréquentation de la réserve** | Animation, Exploitants des ressources naturelles, Tourisme, Riverains et élus, LCOI | Développer l'intérêt des acteurs qui ne sont jamais allés dans la réserve | Organiser séminaire/journée de rencontre avec les acteurs du territoire dans la réserve |
| | | | Organiser de façon ponctuelle une ouverture au public sur inscription |
| | | | Ouvrir les camps au public |
| **Intérêt animations** | Partenaires et gestionnaires ENP | Développer plus d'animations « grand public » sur la Guyane et sur Régina pour toucher un plus large public | Mettre en place des Mayouris, Cafés des sciences, débats, ateliers, sorties natures ouverts à tous sur inscription |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Lutte contre l'orpaillage illégal** | Tous les acteurs | Communiquer afin de disposer de plus de moyens pour protéger la réserve de l'orpaillage et améliorer son intégration au territoire | Communiquer sur les enjeux sociétaux liés à l'orpaillage, à l'échelle régionale notamment, Exemple : l'eau et sa qualité (projet NOE), en parler avec les habitants, les mettre en liens avec des sujets qui les concernent au quotidien |
| | | | Comparer les qualités de l'eau d'une zone à l'autre, la dégradation entre la source et le robinet (à Régina mais aussi sur la suite du parcours : la Comté, Cayenne…) |
| | | | Développer des supports attractifs de communication |
| | | | Développer un communiqué de presse annuel du GEPOG avec un relais local (affichage municipal) et des images « chocs » sur les dégâts de l'orpaillage sur la réserve en utilisant des personnalités connues |
| | | | Mettre l'accent sur les métaux lourds, dosage massif dans la population de Cacao et notamment vis-à-vis des enfants |
| | | | Vulgariser les données de « Chercheurs d'or » de FM Letourneau |
| | | | Fédérer un groupe de réflexions sur Régina avec la population sur le sujet |
| **Moyens financiers** | Tous les acteurs | Capter de nouveaux moyens | Etablir un plan de recherche de fonds afin d'identifier les différentes sources de financements, comprendre les critères d'attributions des fonds publics, s'appuyer sur le réseau national des réserves au niveau des compétences (recherche de fonds, modèle économique...) |
| | | | Sensibiliser et convaincre les élus locaux de l'intérêt d'une réserve et son importance pour faire remonter les besoins plus haut notamment |
| | | | S'appuyer sur les plans de relance |
| | | | Augmenter la dotation par l'état |
| | | | Impliquer le CNRS dans les contributions aux missions (partenariats recherche) |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | | Développer des partenariats concourant aux missions de la réserve |
| | | | Développer le mécénat auprès des entreprises locales/nationales |
| | | | Promouvoir les images emblématiques /marketing : communication (faire cagnotte comme Lychee, par exemple) |
| | | | Développer des projets permettant de capter des ressources |
| | | | Présenter aux jeunes/adultes la réserve comme une perspective : formation, découvertes, secteur à développer à partir de la réserve (piroguier, tourisme, circuit-court, espaces-verts…) |
| | | | Evaluer/engager le potentiel du bénévolat/volontariat |
| **Implantation locale** | Acteurs locaux | Reconnecter la gestion de la réserve à la commune de Régina | Mettre en place un local multi-usages (bureau, accueil public...) sur Régina en partenariat avec la Mairie, la MFR ou l'EMAK ou rattacher l'implantation à Régina à un projet commun (Ex : mutualisation au sein de la Maison des associations ou Auberge de l'Approuague) |
| | | | Mutualiser avec les associations de Régina un container de stockage de matériel |
| | | | Baser l'équipe de la réserve sur Régina et à long terme, créer une maison de la réserve. (À nuancer : coûts, intérêts, mutualisation intéressante…) |
| | | | Embaucher localement et rejoindre les mécanismes "d'emploi franc", s'appuyer sur des structures telles que le Graine Guyane, le BTS Gestion et Protection de la Nature de Matiti… |
| | | | Développer gestion de la réserve en concertation avec les acteurs locaux du tourisme officiels et non officiels |
| | | | Développer les partenariats avec les acteurs locaux du tourisme |
| | | | Avoir plus de rapports avec acteurs scientifiques locaux non officiels |
| **Braconnage** | Chasseurs | Réduire la chasse dans la réserve | Identifier les chasseurs de Régina et prendre contact avec eux |
| | | | S'appuyer sur un partenariat avec l'OFB et organiser journée de formation/sensibilisation/ateliers |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | | Proposer des alternatives aux chasseurs, qui connaissent bien le territoire et la forêt, comme par exemple de l'emploi en tant que guide touristique |
| **Soutien politique** | Elus (toutes les échelles) | Sensibiliser les élus aux enjeux de la réserve | Inviter les élus locaux à des journées d'échanges/sensibilisation sur la réserve |
| **Réglementation réserve actuelle** | Acteur de la recherche | Rendre la réglementation directement applicable par les acteurs de la recherche et conserver les liens de confiance construits avec le CNRS | Organiser en concertation avec le CNRS des réunions de réflexion sur la réglementation de la réserve afin d'améliorer son efficacité |
| **Réglementation touristique** | Acteurs du tourisme | Adapter la réglementation aux pratiques touristiques dans la réserve | Organiser des journées de concertations avec les opérateurs touristiques « officiels » et « inofficiels » de l'est guyanais afin de comprendre leurs besoins |
| | | | Engager des réflexions sur les manipulations de certaines espèces/groupes d'espèces dans la réserve |
| | | | Modifier le décret de la réserve afin de créer une zone touristique permettant la manipulation d'animaux, la prise de photos… |
| | | | Etendre la zone d'accueil tout en maintenant les restrictions (pas avant 2032) (mais pas forcément vers la station CNRS) |
| | | | Mettre en place un agent réserve présent lors des séjours touristiques et payé par les touristes |
| | | | Définir une zone périphérique pour développer l'activité avec l'Arataï, en dehors de la réserve |
| | | | Engager des réflexions sur une autorisation de pêche limitée/encadrée |
| **Soutien des partenaires** | Partenaires et gestionnaires ENP | | Maintenir la qualité du dialogue |

*Tableau 29 : Objectifs et actions autour du volet « intérêt » pour la réserve*

| AMELIORER L'IMPLICATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE VIS-A VIS DE LA RESERVE | | | |
|---|---|---|---|
| **Points d'amélioration** | **Groupe(s) d'acteurs concerné(s)** | **Objectifs** | **Actions** |
| **Protection des impacts de l'orpaillage légal au nord de la réserve** | Exploitants des ressources naturelles | Développer le dialogue avec les exploitants des ressources naturelles afin mieux anticiper et connaître les positionnements de chacun et ainsi mieux protéger la réserve | Prendre contact, organiser des réunion(s) |
| | | | Prendre position dans la future révision du SDOM |
| **Communication** | Acteurs de l'animation | Continuer à communiquer avec les acteurs de l'animation en dehors des besoins des projets en commun afin de pallier au sentiment que les liens n'existent plus en dehors des projets | Mettre en place des mails réguliers, Newsletter, réunions régulières |
| | | | Plus communiquer sur les avancées du projet CORACINES, communiquer sur de petites choses : dépôt de dossier etc. pour continuer à impliquer les acteurs dans l'avancement |
| **Dynamique du CCG** | Membres du CCG | Dynamiser le CCG, Impliquer les membres, augmenter le taux de participation, canaliser les échanges | Rendre régulier le CCG, par exemple le faire toujours le même mois, une fois par an, afin que les membres aient une vision claire de sa fréquence |
| | | | Envoyer à l'avance les documents portants sur les actions menées et sur les projets futurs liés à la réserve aux membres afin de réserver le CCG aux échanges et prises de décisions collectives |
| | | | Organiser le CCG sur un format plus long afin de prendre le temps de réfléchir collectivement et faire prendre des décisions aux membres pour les rendre acteurs des choix de la réserve |
| | | | Discuter seulement des décisions ne pouvant pas être votées par mail et réserver le CCG aux décisions qui demandent des échanges/débats |
| | | | Mettre en place des ateliers participatifs afin de créer de l'échange et distribuer la parole de façon équitable |
| | | | Intégrer des membres de la LCOI et exploitants des ressources naturelles |
| | | | Intégrer des acteurs locaux non-officiels en tant que personnes référentes du territoire (passer par chef coutumier par exemple pour avoir un représentant d'une partie de la population locale) |
| | | | Généraliser son déroulement sur Régina afin d'impliquer des acteurs motivés |

*Tableau 30 : Objectifs et actions pour le volet "Implication" vis-à-vis de la réserve*

# 7. CONCLUSION

Le diagnostic d'ancrage mené permet d'évaluer l'état d'ancrage de la réserve des Nouragues, qui peut être aujourd'hui qualifié de « moyen ». En effet, sur une notation allant de 1 à 5, du « moins bon » au « meilleur » état d'ancrage, la moyenne de l'ensemble des indicateurs d'ancrage se situe à 3,5. Cette note moyenne est révélatrice des efforts d'ancrage fournis par la réserve mais aussi des limites auxquelles elle se heurte.

En effet, la force principale de la réserve est avant tout la *« proactivité »* de son équipe, la qualité de son écoute et des rapports humains qu'elle entretient avec les acteurs du territoire. Les limites identifiées à son ancrage territorial sont sa protection jugée inefficace, sa gestion « *délocalisée* » depuis l'Ile-de-Cayenne qui entraîne une faible implantation locale, sa fermeture au public et enfin son manque de visibilité en local mais aussi son manque de visibilité à l'échelle de la Guyane.

Les résultats de cette étude démontrent que la méthode d'évaluation de l'ancrage territorial proposée par RNF a su s'adapter au contexte de la réserve des Nouragues. En effet, même si des adaptations ont été nécessaires, elle a permis de dégager des axes d'améliorations pertinents sur son ancrage. Ces résultats, particuliers à la réserve des Nouragues, mettent en lumière des enjeux d'ancrage transversaux. Ils vont servir de base de réflexion à la réserve dans la construction de son nouveau plan de gestion et notamment son volet « Vie locale ».

La réserve est en effet dans une période charnière, entre la révision de son plan de gestion actuel et la mise en place un nouveau plan de gestion, sur dix ans. A l'aube de la réouverture du camp Arataï, la réserve se situe, par exemple, dans ce qu'on peut qualifier d'un « entre-deux » à propos de son volet « Vie locale ». Elle est en effet, ni tout à fait considérée comme ancrée sur Régina, de par sa *« gestion délocalisée »,* ni tout à fait considérée comme ancrée à l'échelle de Guyane, car concentrant la majorité de ses efforts d'animation sur Régina.

Même si l'orientation actuelle prise par son équipe irait plus vers le développement des efforts d'ancrage locaux, à l'échelle de Régina, la question de cette orientation reste ouverte. Ainsi la réserve aurait-elle plutôt intérêt à s'implanter sur Régina, commune qui accueille plus de la moitié de son espace ? Ou bien en tant que réserve au rayonnement scientifique international, développer son volet « Vie locale » vers le « régional », à l'échelle de la Guyane ? Est-ce que choisir une des deux orientations permettrait une concentration des efforts d'ancrage et donc des résultats plus significatifs ? Aurait-elle intérêt à développer les deux ? Avec quels moyens financiers et humains ?

Ces interrogations représentent les questions sur lesquelles la réserve va maintenant se pencher et qui vont l'aider dans l'orientation de son nouveau plan de gestion.

# 8. LISTE BIBLIOGRAPHIQUE ET SITOGRAPHIQUE


**Brondizio E.S., Ostrom E., et Young O.R. 2013.** Connectivité et gouvernance des systèmes socio-écologiques multiniveaux : le rôle du capital social. *Management Avenir*, N° 65(7), p. 108-140.

**Code de l'environnement., 2000**. *Article L 332-1 du Code de l'environnement.* Disponible sur : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033034089/ (Consulté le 15/03/2021).

**Cratère F., 2018**. Recensement de la population - « 259 865 habitants au 1er janvier 2015 ». Insee Flash Guyane n°76

**Crozier M., Friedberg E., 1981.** Appendice méthodologique. Dans : L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective. *Paris : Seuil*, p. 49-478.

**Devillechabrolle J., Lefèvre S., Stier A., Tribot J., 2017.** *ETAT DES LIEUX et DIAGNOSTIC pour le PLAN DE GESTION de la Réserve naturelle des Nouragues 2017-2021*. 153 p.

**Devillechabrolle J., Lefèvre S., Stier A., Tribot J., 2017.** *TOME 2 PLAN DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE DES NOURAGUES 2017-2021.* 37p.

**Marie C. 2019.** Guyane : démolition d'un squat en forêt classée [Planète Outre-mer]. *La 1ère Francetvinfo.* 04/10/2019. Disponible sur : https://la1ere.francetvinfo.fr/emissions-radio/planete-outre-mer/guyane-demolition-squat-foret-classee-planete-outre-mer-756199.html (Consulté le 15 mars 2021).

**Maréchal A., 2020.** *Réaliser une étude d'ancrage : Guide méthodologique.* LPO, 56 p.

**Marot L., 2021.** Opérations Harpie : les parlementaires pointent le manque de moyens. *Guyane la 1ère*. 06/02/2021. Disponible sur : https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/ouest-guyanais/guyane/operations-harpie-les-parlementaires-pointent-le-manque-de-moyens-927913.html (Consulté le 15 mars 2021).

**Musselin C., 2005.** Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : deux approches pour un même objet ?. *Revue Française de science politique*, 55 (1), p 51-71.

**Olivier de Sardan J.-P., 2008**. « La politique du terrain. Sur la production des données en socio-anthropologie », dans J.-P. OLIVIER DE SARDAN (dir.), *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologiques*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia, p 39-104.

**Organisation des Nations Unies., 2019.** *La population*. Disponible sur : https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/population/index.html#:~:text=Selon%20les%20projections%2C%20la%20population,individus%20vers%20l'an%202100 (Consulté le 15 mars 2020).

**Réserve naturelle des Nouragues., 2013.** *Les Nouragues*. Disponible sur : http://www.nouragues.fr (Consulté le 15 mars 2020).

**Therville C., 2013**. *Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France*. (Thèse, Sciences Humaines et Sociales). Brest : Université de Bretagne occidentale, 423 p. Disponible sur : http://www.reserves-naturelles.org/sites/default/files/librairie/these-c-therville_2013.pdf (Consulté le 12 avril 2020).

# Annexes

## Annexe 1 : Première version non adaptée et modifications effectuées du questionnaire sur les indicateurs d'ancrage territorial

Date : .....

Localisation : ……

Nom : .....

~~Prénom : ……..~~

~~Statut~~ Fonction : .....

Age : - de 25 / Entre 25 et 40 / Entre 41 et 60 / + de 60.

~~Tel : ……~~

~~Mail : .....~~

**Question 1. La réserve, pour vous, qu'est-ce que c'est ?**

1. Selon vous, qu'est-ce qui motive la création ~~de~~ d'une réserve~~s~~ naturelle~~s~~ ? Et de celle-ci en particulier ?

……
.....

2. Connaissez-vous les activités de l'équipe de la réserve ? A quoi travaillent-ils ? Quelles sont leurs missions ?

……
.....
……

Comment avez-vous eu connaissance de ces ~~champs d'action~~ activités ?

……
.....

3. Connaissez-vous les structures gestionnaires de la ~~RN~~ réserve ?

.....

4. ~~Voulez-vous bien~~ Pouvez-vous tracer le périmètre de la ~~RN~~ réserve sur une carte ? (Carte à la fin du questionnaire)
Connaissez-vous d'autres espaces naturels protégés à proximité ?

.....

5. Connaissez-vous des règles à respecter sur la réserve ? Vous semblent-elles acceptables ? Les ressentez-vous directement ?

……
.....
.....
……

6. Quelles sont les espèces qui vous semblent emblématiques de la réserve ?

……
.....
.....
……

**Question 2. Quelles sont vos sources d'information vis-à-vis de la réserve ?**

~~7. Parmi les documents suivants, lesquels connaissez-vous ?~~

7 ~~8~~. Vers qui vous tournez-vous pour avoir des informations ?

.....

8 ~~9~~. Les informations sur la RN sont-elles accessibles ?

| Ça ne m'intéresse pas | Non | Moyennement | Oui |
|---|---|---|---|
| | | | |

……

**Question 3. Que pensez-vous des différentes actions mises en place par la réserve naturelle ?**

***~~Q3.1 … En ce qui concerne l'animation ?~~***

9. Etes-vous déjà allé dans la réserve ?

……

Si oui, à quelle fréquence ~~venez-vous voir~~ vous rendez-vous dans la réserve ? ~~Si *<1fois/an* ou *Jamais*, pourquoi ?~~

| Jamais | Moins d'une ~~<~~fois/an ou une fois en tout | ~~>1~~ 1 à 3 fois/an | ~~>1~~ Plus d'une fois/trimestre ou plus de 3 fois/an | ~~>1~~ Plus d'une fois/mois |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

……

Et pour quelles activités ?

……

***Q3.1 ... En ce qui concerne l'animation ?***

10 ~~11~~. Savez-vous que la ~~RN~~ réserve propose des animations ? En connaissez-vous certaines ?

……
……

~~12.~~ Que pensez-vous de ces animations ? Y participez-vous ? Ont-elles un intérêt pour le territoire, un intérêt personnel… ?

| Critiquables | Pas d'intérêt | Peu développées | Intérêt pour le territoire | Intérêt personnel |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

……
……

***Q3.2 … En ce qui concerne la gestion du site ?***

~~13. Que pensez-vous de la gestion de la réserve ? Détaillons chacun de ses aspects.~~

12. Connaissez-vous les actions de gestion de la réserve ?

……
……
……
……

Que pensez-vous de cette gestion ?

……
……
……

D'une manière globale, vis-à-vis de cette gestion, vous êtes…

| Pas du tout d'accord | Plutôt pas d'accord | Ne peut pas se positionner | Plutôt d'accord | Tout à fait d'accord |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

13 ~~14~~. Selon vous, est-il important que cette ~~RN~~ réserve existe ici ~~pour protéger ce patrimoine naturel~~ ? Pourquoi ?

| Pas du tout d'accord | Plutôt pas d'accord | Ne peut pas se positionner | Plutôt d'accord | Tout à fait d'accord |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

……

14 ~~15~~. Les actions de la RN vous semblent-elles efficaces ? Pourquoi ?

| Pas du tout d'accord | Plutôt pas d'accord | Ne peut pas se positionner | Plutôt d'accord | Tout à fait d'accord |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

……

**Question 4. Que pensez-vous ~~du gestionnaire (structure) des structures gestionnaires~~ de la réserve ~~RN~~ ?**

~~16. Quelle image avez-vous du gestionnaire de la réserve (structure) ?~~

15. Connaissez-vous d'autres activités des structures gestionnaires de la réserve ?

……
……
……

Que pensez-vous de ces structures gestionnaires ? Quelle image avez-vous ?

……
……

| Forte critique | Quelques éléments critiquables | Neutralité | Soutien de principe | Fort soutien |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

16 ~~17~~. Selon vous, quel est leur niveau de compétence ? Quelle est la ~~(~~qualité de la gestion ?~~)~~

……

| Aucune compétence | Compétences insuffisantes | Compétences passables ou ne sait pas | Bonnes compétences | « Référent environnement » |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

**Question 5. Quelles plus-values à l'existence de cette ~~RN~~ réserve ?**

17 ~~18~~. Selon vous, qu'apporte la réserve au territoire~~, selon vous~~ ?

……
……
……

18 ~~19~~. Pour vous ou pour votre structure, que vous apporte la présence de la ~~RN~~ réserve ?

……

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Personnellement | Beaucoup de contrainte | Contrainte | Ni contrainte ni intérêt | Intérêt | Fort intérêt |
| | | | | | |
| Structure | Beaucoup de contrainte | Contrainte | Ni contrainte ni intérêt | Intérêt | Fort intérêt |
| | | | | | |

19 ~~20~~. La ~~RN~~ réserve est-elle source de contraintes pour vous ? Lesquelles ?

……

……
……
……

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Tout à fait / Contrainte très forte | Plutôt oui | Mitigée : contrainte pas complètement acceptée | Plutôt non ou contrainte acceptée | Pas vécu comme une contrainte |
| | | | | |

20 ~~21.~~ Avec le temps, avez-vous changé d'avis sur la réserve ?

……
……
……
……

| | | |
|---|---|---|
| Evolution négative du ressenti | Pas d'évolution du ressenti | Evolution positive du ressenti |
| | | |

**Q6 - Quelle est la nature des liens entre vous et la RN ?**

21 ~~22. Quelle est la nature des liens entre vous et~~ Quels liens entretenez-vous avec la réserve ?

……
……

22 ~~23.~~ Quelle est l'importance de ces liens ?

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Aucun lien | Lien sans importance | Lien modeste | Lien de forte importance | Lien d'importance prioritaire |
| | | | | |

~~24. Avez-vous l'habitude de participer à des activités / événements … organisées par la RN ? Si <1fois/an ou jamais, pourquoi ?~~

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| ~~Jamais~~ | ~~<1fois/an~~ | ~~>1fois/an~~ | ~~>1 fois/trimestre~~ | ~~>1fois/mois~~ |
| | | | | |

……
……

~~25. La RN vous invite-t-elle à une journée annuelle de rencontre, vos et d'autres acteurs du territoire ? A quelle fréquence y participez-vous ? Si 1 fois ou jamais, pourquoi ?~~

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| ~~Jamais~~ | ~~1x sur les 5 dernières années~~ | ~~2x sur les 5 dernières années~~ | ~~3x sur les 5 dernières années~~ | ~~4x ou > sur les 5 dernières années~~ |
| | | | | |

23 ~~26.~~ Vous sentez-vous consulté, entendu par la réserve ~~RN~~ sur les sujets qui vous concernent ? ~~Argumentez~~.

| Pas du tout | Plutôt non | Mitigé | Plutôt oui | Tout à fait |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

……
……

24 ~~27~~. Quelle est la qualité de vos rapports avec l'équipe de gestion de la ~~RN~~ réserve ?

| Conflit | Pas de liens | Simple communication ponctuelle | Echanges professionnels réguliers | Relation amicale |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

25 ~~28~~. Ces liens ont-ils évolué avec le temps ?

| Evolution négative du ressenti | Pas d'évolution du ressenti | Evolution positive du ressenti |
|---|---|---|
| | | |

***Spécifique aux membres du Comité Consultatif de Gestion***

26 ~~29~~. En tant que membre du CCG, avez-vous l'impression d'être impliqué dans la vie de la RN ?

| Pas du tout | Plutôt non | x | Plutôt oui | Tout à fait |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

27 ~~30~~. Que pensez-vous du CCG, en tant qu'instance de discussion ?

| Non intéressante | Critiquable | x | Correcte | Efficace et légitime |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

28 ~~31~~. Lors du CCG, faites-vous des interventions régulièrement (questions, prises de position) ?

| Jamais | Rarement | De temps en temps | La plupart du temps | Toujours |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

29 ~~32~~. Quelle est la fréquence de votre participation au CCG ?

| Jamais | 1x sur 5 | 2x sur 5 | 3x sur 5 | 4x ou 5 sur 5 |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

**Bilan de l'entretien**

| **Atouts** | **Faiblesses** |
|---|---|
| | |
| **Opportunités** | **Menaces** |
| | |

Avez-vous des attentes particulières par rapport à la RN ?

……
……

33 ~~36~~. Pour faire la synthèse de tous les points abordés précédemment, la ~~RN~~ réserve apporte-t-elle dans l'ensemble plutôt des bénéfices ou des inconvénients sur ce territoire ?

| Seulement des inconvénients | Plus d'inconvénients | Equilibré ou ne sait pas | Plus de bénéfices | Seulement des bénéfices |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

34 ~~37~~. Selon vous, la réserve est-elle bien enracinée sur le territoire ? Pourquoi ?

……
……
……

| Pas du tout | Plutôt non | Mitigé | Plutôt oui | Tout à fait |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |

## Annexe 2 : Première version non adaptée et modifications apportées, de la grille de notation des indicateurs

- **Catégorie Connaissance**

| Indicateur | Valeurs à mesurer | Question | Exemple de réponses | 1/5 | 2/5 | 3/5 | 4/5 | 5/5 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ~~**Missions**~~ **Création** | Niveau de connaissance des ~~missions~~ raisons de création d'une RN en général | Selon vous, qu'est-ce qui motive la création de réserves naturelles ? (listing jusqu'à la première hésitation). | Protection Gestion Sensibilisation | Faux ou Non réponse | 1 mission pas claire | 1 mission | 1 mission et 1 mission pas claire | 2 ou 3 missions dont Protection |
| **Actions** | Niveau de connaissance des ~~champs d'action~~ activités de la RN | Connaissez-vous les activités de l'équipe de la réserve ? A quoi travaillent-ils ? | Surveillance et Police / Suivis, études et inventaires, recherche / Gestion espace, travaux d'entretien / Pédagogie, information, animation, édition | Faux ou Non réponse | 1,0 | 2,0 | 3 ou 4 | 5 ou plus |
| **Gestionnaires** | Niveau de connaissance ~~du~~ des gestionnaire de la réserve (exactitude) | Connaissez-vous ~~la~~ les structures gestionnaires de la RN ? | Nom ~~de la~~ des structures | Faux ou Non réponse | x | Incomplet | x | Complet |
| **Périmètre** | Niveau de connaissance réel du périmètre du site | Voulez-vous bien tracer le périmètre de la RN sur une carte ? (carte à la fin du questionnaire). | Comparaison du périmètre tracé avec le périmètre règlementaire | Méconnaissance | Localisation peu assurée | Localisation globalement correcte | Bon tracé, quelques approximations peu significatives | Périmètre exact |
| **Règlementation** | Niveau de connaissance de la règlementation de la RN | Connaissez-vous des règles à respecter sur la réserve ? | Analyse de l'enquêteur en fonction de la règlementation réelle | Non connue | x | Connaissance floue/ doutes exprimés | x | Principales règlementations connues (qui concernent l'acteur) |
| **Contact** | Connaissance des interlocuteurs de la RN | Vers qui vous tournez-vous pour avoir des informations ? | Type de contact | Aucun contact | Structures gestionnaires ~~ou propriétaire~~ | x | Membre de l'équipe | Conservatrice et/ou 1 membre de l'équipe dédié |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Informations** | Evaluation du sentiment d'accessibilité des informations et actualités sur la RN | Les informations sur la RN sont-elles accessibles ? | Echelle de ressenti | Non ou pas d'intérêt | x | Limité | x | Satisfaisant |

- **Catégorie Intérêt**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Fréquentation** | Prise en compte de la fréquentation du site par les acteurs | Etes-vous déjà allé dans la réserve ? Si oui à quelle fréquence y allez-vous ? | Echelle de temps | Jamais | Moins d'une ~~<~~1fois/an ou une fois en tout | ~~>1~~ 1 à 3 fois/an | ~~>1~~ Plus d'une fois/trimestre ou plus de 3 fois/an | ~~>1~~ Plus d'une fois/mois |
| **Intérêt ~~Connaissance~~ animations** | Niveau de connaissance des actions d'animation | Savez-vous que la RN propose des animations ? En connaissez-vous certaines ? Qu'en pensez-vous ? Ont-elles un intérêt pour le territoire, un intérêt personnel… ? | Différents types d'animation : scolaires, fêtes, évènements, vulgarisation | Non réponse | 1 type peu claire | 1 type détaillé | 1 et 1 peu claire | 2 ou plus |
| **Gestion** | Evaluation de l'intérêt pour les choix de gestion | Que pensez-vous de la gestion de la réserve ? | Analyse de l'enquêteur (l'enquêteur écoute la réponse de l'acteur et détermine le gradient de notation) | Désaccord (exprimé ou ressenti par l'enquêteur) | Sans connaissance | Des questions / remises en cause | Plutôt d'accord ou sans compétence /ne juge pas | Accord |
| **Importance** | Analyse du sentiment d'importance de la réserve | Selon vous, est-il important que cette RN existe ici pour protéger ce patrimoine naturel ? | Analyse de l'enquêteur (l'enquêteur écoute la réponse de l'acteur et détermine le gradient de notation) | Non, ni d'une RN en général, ni de celle-ci en particulier OU Refus de réponse | Principe ok, mais pas ici et/ou pas celle-là et/ou pas comme ça | Principe ok, ici ok, celle-là ok, mais mode gestion remis en cause | Principe ok, ici... Ok (soutien) | Principe ok, ici ok (enthousiasme) |
| **Efficacité** | Analyse du sentiment d'efficacité de la réserve | Les actions de la RN vous semblent-elles efficaces ? | Analyse de l'enquêteur (l'enquêteur écoute la réponse de l'acteur et détermine le gradient) | Non, ni d'une RN en général, ni de celle-ci en particulier OU Refus de réponse | Principe ok, mais celle-ci est inutile et/ou inefficace | Principe ok mais efficacité de celle-ci = limitée / Ou ne voit pas l'efficacité mais fait confiance | Principe ok, et efficacité de celle-ci satisfaisante mais améliorable | Principe ok, et efficacité de celle-ci parfaite |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Réglementation** | Analyse de l'acceptation de la réglementation | Les règles à respecter sur la réserve vous semblent-elles acceptables ? Les ressentez-vous directement ? | Analyse de l'enquêteur (l'enquêteur écoute la réponse de l'acteur et détermine le gradient de notation) | Désaccord (exprimé ou ressenti par l'enquêteur) | Sans connaissance | Des questions / remises en cause | Plutôt d'accord ou sans compétence /ne juge pas | Accord |
| **Image gestionnaire** | Positionnement par rapport au gestionnaire | Quelle image avez-vous du gestionnaire de la réserve (structure) ? | Champs sémantiques | Forte critique | Quelques éléments critiquables | Neutralité | Soutien de principe | Fort soutien |
| **Compétences gestionnaire** | Estimation du niveau de compétence du gestionnaire | Selon vous, quel est son niveau de compétence ? | Echelle de ressenti | Aucune compétence | Compétences insuffisantes | Compétences passables | Bonnes compétences | "Référent environnement" |
| **Apports au territoire** | Ressenti de l'intérêt de la présence de la RN pour la commune | Qu'apporte la réserve au territoire ? | Attractivité touristique / Economie / Développement territorial / Protection du patrimoine / Animations et éducation à l'environnement / Image du territoire / Aucun intérêt / Autre | Contrainte | Aucun intérêt ou ne sait pas | 1 intérêt identifié | 2 intérêts identifiés | 3 intérêts identifiés |
| **Apports pour la structure** | Niveau d'intérêt/ Contrainte ressenti | Pour votre structure, qu'apporte la RN ? | Analyse de l'enquêteur (l'enquêteur écoute la réponse de l'acteur et détermine le gradient) | Beaucoup de contraintes | Contraintes | Ni contraintes ni intérêts | Intérêt | Fort intérêt |
| **Contraintes** | Ressenti des contraintes induites par la RN | La RN est-elle source de contraintes pour vous ? | Analyse de l'enquêteur (l'enquêteur écoute la réponse de l'acteur et détermine le gradient) | Tout à fait / Contrainte très forte | Plutôt oui | Mitigée : contrainte pas complètement acceptée | Plutôt non ou contrainte acceptée | Pas vécu comme une contrainte |
| **Evolution ressenti** | Evaluation de l'évolution du ressenti personnel à l'égard de la RN | Avec le temps, avez-vous changé d'avis sur la réserve ? | Echelle de ressenti | Evolution négative du ressenti | x | Pas d'évolution | x | Evolution positive du ressenti |

- **Catégorie Implication**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Nature des liens** | Précision sur la nature des liens entre acteurs et RN | Quelle est la nature des liens entre vous et la réserve ? | Analyse de l'enquêteur (l'enquêteur écoute la réponse de l'acteur et détermine le gradient de notation) | Sans connaissance de lien | Liens contraints / subis = "RN nous impose un dialogue / une attitude" | Liens passifs / opportunistes = échanges ou liens lors de visites ou de contrats | Liens affectifs = attaché au personnel, file un coup de main (entretenu par l'acteur) | Liens forts, guidés par le partage d'une vocation environnementale (recherché par l'acteur) |
| **Importance des liens** | Evaluation de l'importance des échanges | Quelle est l'importance de ces liens ? | Echelle de ressenti | Aucun lien | Lien sans importance | Lien d'importance modeste | Lien de forte importance | Lien d'importance prioritaire |
| **Qualité de l'écoute** | Evaluation du sentiment d'écoute et de considération | Vous sentez-vous consulté, concerté, entendu par la RN sur les sujets qui vous concernent ? | Echelle de ressenti | Pas du tout | Plutôt non | Mitigé | Plutôt oui | Tout à fait |
| **Qualité rapports humains** | Evaluation du ressenti de la qualité des rapports humains avec l'équipe de la RN. | Quelle est la qualité de vos rapports avec l'équipe de gestion de la RN ? (plusieurs choix possibles) | Graduation des rapports humains (retenue du plus fort) | Conflit | Pas de liens | Simple communication ponctuelle | Echanges professionnels réguliers | Relation amicale |
| **Evolution rapports humains** | Evaluation des rapports | Comment a évoluer vos rapports avec la réserve ? | Echelle de ressenti | Evolution négative | x | Pas d'évolution | x | Evolution positive |
| **Implication CCG** | Evaluation du sentiment d'implication à la RN, de la part des locaux | En tant que membre du CCG, avez-vous l'impression d'être impliqué dans la vie de la RN ? | Echelle de ressenti | Pas du tout | Plutôt non | Mitigé | Plutôt oui | Tout à fait |
| **Efficacité CCG** | Avis des membres du CCG sur cet organe de consultation | Que pensez-vous du CCG, en tant qu'instance de discussion ? | Echelle de ressenti | Non intérêt | Critiquable | Pas d'avis | Correct | Efficace |
| **Intervention CCG** | Participation qualitative : évaluation de l'investissement au CCG des acteurs principaux | Lors du CCG, faites-vous des interventions régulièrement (questions, prises de positions/avis) ? | Echelle de ressenti | Jamais | Rarement | De temps en temps | La plupart du temps | Toujours |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Participation CCG** | Participation quantitative : taux de participation des acteurs lors des CCG | Quelle est la fréquence de votre participation au CCG ? | Echelle de ressenti | Jamais | 1x sur les 5 dernières années | 2x sur les 5 dernières années | 3x sur les 5 dernières années | 4x ou > sur les 5 dernières années |

- **Catégorie Synthèse**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Synthèse** | Bilan des apports positifs et du poids négatif de la RN sur le territoire | Pour faire la synthèse de tous les points abordés précédemment la RN apporte-t-elle dans l'ensemble plutôt des bénéfices ou des inconvénients sur ce territoire ? | Echelle de ressenti | Que des inconvénients | Plus d'inconvénients que de bénéfices | Equilibré | Plus de bénéfices que d'inconvénients | Que des bénéfices |
| **Ancrage** | Bilan des apports positifs et du poids négatif de la RN sur le territoire | Selon vous, la réserve est-elle bien enracinée sur le territoire et pourquoi ? | Echelle de ressenti | Pas du tout | Plutôt non | Mitigé | Plutôt oui | Tout à fait |

## Annexe 3 : Base de données pour l'analyse AFOM

- Atouts

| | Données Brutes | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Liste | Occurrence | Domaine | Occurrence |
| Atouts | Richesse du patrimoine naturel et historique de la zone | 11 | **Protection d'un patrimoine naturel et culturel riche** | 16 |
| | Faune de proximité, pas chassée que l'on peut voir | 1 | | |
| | Conservation/ protection | 4 | | |
| | Source de renseignements pour le dispositif LCOI | 2 | **Source de renseignements pour le dispositif LCOI** | 2 |
| | Recherche de l'équilibre "Faire connaître/protéger" | 1 | | 1 |
| | Taille de la réserve | 1 | **Emplacement** | 11 |
| | Localisation : éloignée de tout, bien protégée (sauf de l'orpaillage) et pas si loin de Cayenne, avec accès par l'Approuague | 10 | | |
| | Permanence de l'ancien directeur technique de la station CNRS, Philippe Gaucher | 1 | **Permanence des équipes RNN et CNRS** | 2 |
| | Permanence des salariés (peu de turn-over) | 1 | | |
| | La réserve et l'équipe bien identifiées dans le paysage local | 1 | **Implication locale** | 8 |
| | Implication territoriale à travers les animations, la diffusion de connaissances | 4 | | |
| | Nombre de partenariats : richesse et diversité | 1 | | |
| | Outil particulier de vulgarisation de la connaissance scientifique | 2 | | |
| | Réserve qui vit grâce à la présence permanente de l'équipe du CNRS | 1 | **Présence des stations CNRS au sein de la réserve** | 13 |
| | Stations CNRS : atout visibilité et connaissance | 6 | | |
| | Activités et découvertes scientifiques sur "site témoin" | 6 | | |
| | Professionnalisme et ouverture de la conservatrice | 2 | **Qualité des organismes gestionnaires et de l'équipe gestionnaire** | 16 |
| | Organismes gestionnaires de qualité et reconnus | 3 | | |
| | Equipe gestionnaire pro-active et compétente, qui aime son travail | 9 | | |
| | Complémentarité des deux gestionnaires | 1 | | |
| | Participation à des programmes tests (ATE, Etude d'Ancrage territorial…) | 1 | | |

- Faiblesses

| | Données Brutes | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Liste | Occurrence | Domaine | Occurrence |
| Faiblesses | Réglementation réserve | 1 | | 1 |
| | Risques que Jennifer porte seule le projet CORACINES | 1 | | 1 |
| | Manque de financements et de personnel, | 10 | **Manque de moyens financiers et humains** | 13 |
| | Pas les moyens de transporter et recevoir du public | 1 | | |
| | Pas d'activités de l'équipe de la réserve en continu sur site | 2 | | |
| | Localisation : éloignée de tout, du bourg de Régina : difficulté d'accès, empêche de se projeter | 7 | **Emplacement** | 11 |
| | Localisation : zone aurifère au nord et activité d'orpaillage | 1 | | |
| | Grandeur de la réserve | 3 | | |
| | Absence de compétence de l'ONF au titre du code minier | 1 | **Manque de moyens pour la LCOI** | 3 |
| | Pas assez de gardes et d'armes pour faire appliquer la réglementation | 2 | | |
| | Risque encouru à cause de l'activité illégale | 3 | **Sécurité** | 5 |
| | Présence d'activités illégales dans la réserve | 2 | | |
| | Manque de soutien politique local | 1 | **Manque de soutien politique local** | 3 |
| | Mauvaise réputation locale due au contexte territorial | 1 | | |
| | Peu de gens en local motivés à avancer en termes d'écologie | 1 | | |
| | Manque d'un programme "phare" sur la conservation qui permet de toucher le grand public | 1 | | 1 |
| | Manque d'agents issus du territoire | 2 | **Peu d'implication des locaux** | 3 |
| | Manque d'implication des adultes | 1 | | |
| | Peu de communication, sensibilisation, visibilité auprès du grand public | 6 | **Peu de communication sur les activités de la RNN** | 11 |
| | Déséquilibre entre l'activité de recherche et les autres activités (sensibilisation…) | 1 | | |
| | Reste confidentielle | 1 | | |
| | Plus forcément de retours sur les activités scientifiques au sein de la réserve | 2 | | |
| | Méconnue | 1 | | |

- Opportunités

| | Données Brutes | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Liste | Occurrence | Domaine | Occurrence |
| Opportunités | Faire du lobbying politique pour débloquer des financements | 1 | **Recherche de financements** | 2 |
| | Argent pour réhabiliter le lieu | 1 | | |
| | Produit touristique | 1 | **Développement de l'écotourisme** | 11 |
| | Ouverture camp écotouristique sur l'Arataï : projet CORACINES | 9 | | |
| | Réguler le tourisme | 1 | | |
| | Travail pour locaux | 1 | **S'implanter localement et participer au développement local** | 6 |
| | Développer l'économie locale en faisant venir des touristes | 1 | | |
| | Ancrage avec les acteurs locaux, partenariats à Régina | 3 | | |
| | Bureaux sur Régina | 1 | | |
| | Proche de la ville | 1 | | 1 |
| | Travail inter-service (Gendarmerie, OFB…) | 1 | **Approfondir les partenariats sur le volet surveillance** | 2 |
| | Production de renseignements | 1 | | |
| | Découverte en pharmacopée | 1 | **Continuer de développer l'activité de recherche** | 6 |
| | Espace scientifique intéressant | 1 | | |
| | Continuer à faire de la "belle recherche" et travailler dans des écosystèmes non perturbés par l'activité humaine | 2 | | |
| | Visibilité accrue grâce au CNRS | 1 | | |
| | Reconnaissance, notoriété médiatique scientifique | 1 | | |
| | Pour le futur | 2 | **Pour le futur** | 2 |
| | Faire encore plus d'activités réserve | 1 | **Développer la communication et les activités d'animation, sensibilisation** | 12 |
| | Faire découvrir la réserve aux enfants des écoles | 1 | | |
| | Développer plus de formations | 1 | | |
| | Relations pédagogiques autour des activités scientifiques | 1 | | |
| | Faire des animations sur le territoire et apprendre aux jeunes (sur déchets, pollution…) | 1 | | |
| | Stage de 3ème : vitrine, connaissances sur les métiers de l'environnement, engendre des discussions | 1 | | |
| | Information et vulgarisation scientifique | 2 | | |
| | Organiser Café des sciences | 1 | | |
| | Arriver à populariser la réserve | 1 | | |
| | Développer une politique de communication pour que la réserve soit plus connue | 1 | | |
| | Compétence à l'échelle de l'Université | 1 | | |

- Menaces

| | Données Brutes | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Liste | Occurrence | Domaine | Occurrence |
| **Menaces** | Risques dus au modèle économique de la structure (subventions…) | 3 | **Risques économiques** | 3 |
| | Risque d'expulsion du CNRS un jour s'ils font une bêtise | 1 | | 1 |
| | Orpaillage illégal | 21 | **Orpaillage illégal** | 25 |
| | Augmentation de l'orpaillage un jour si découverte d'un site très rentable | 1 | | |
| | Risques humains liés aux activités illégales | 3 | | |
| | Les hommes | 1 | | 1 |
| | Trop d'exclusivité | 2 | **Sentiment d'exclusion de la population locale** | 4 |
| | Développement touristique intégré au territoire ? Quelles retombées pour le territoire ? La réserve montre peu d'intérêt pour guides de Régina. | 1 | | |
| | Avis défavorable de la population locale | 1 | | |
| | Changement climatique : on ne le voit pas maintenant mais "on y aura droit" | 1 | | 1 |
| | Miniers légaux en bordure | 3 | **Pression industrielle en bordure de réserve** | 5 |
| | Mauvaise maîtrise de ce qu'il se passe en bordure (Belizon) | 1 | | |
| | Pression industrielle trop forte un jour sur la réserve quand la Guyane va grandir | 1 | | |
| | Chasse/braconnage | 5 | **Chasse** | 5 |

## Annexe 4 : Les différents tracés de la réserve par groupes d'acteurs

Acteurs Animation

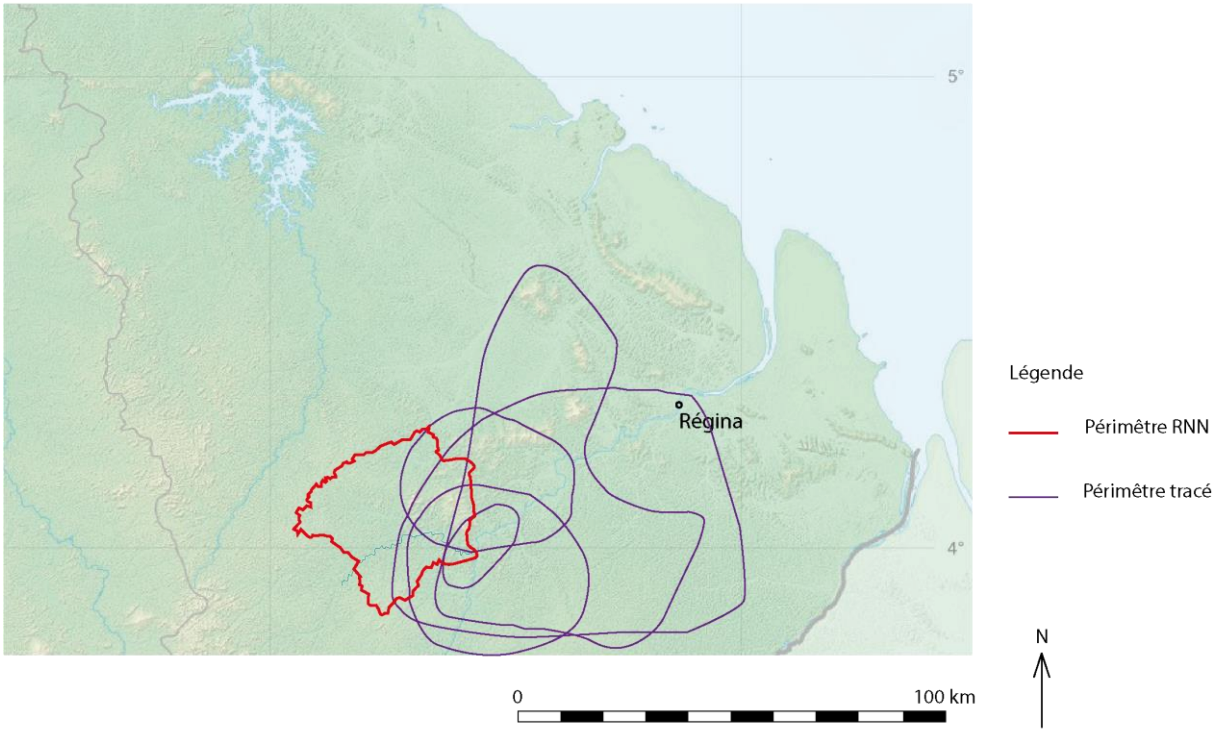


Acteurs de la LCOI

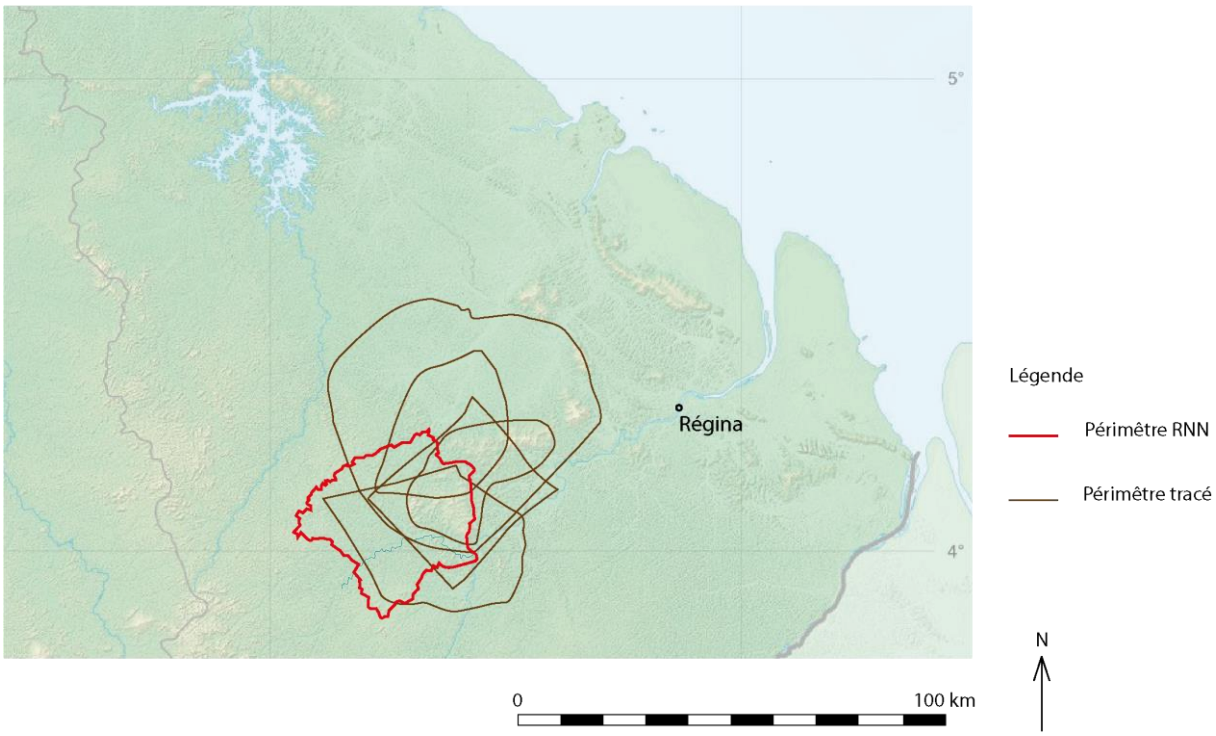

Riverains et élus

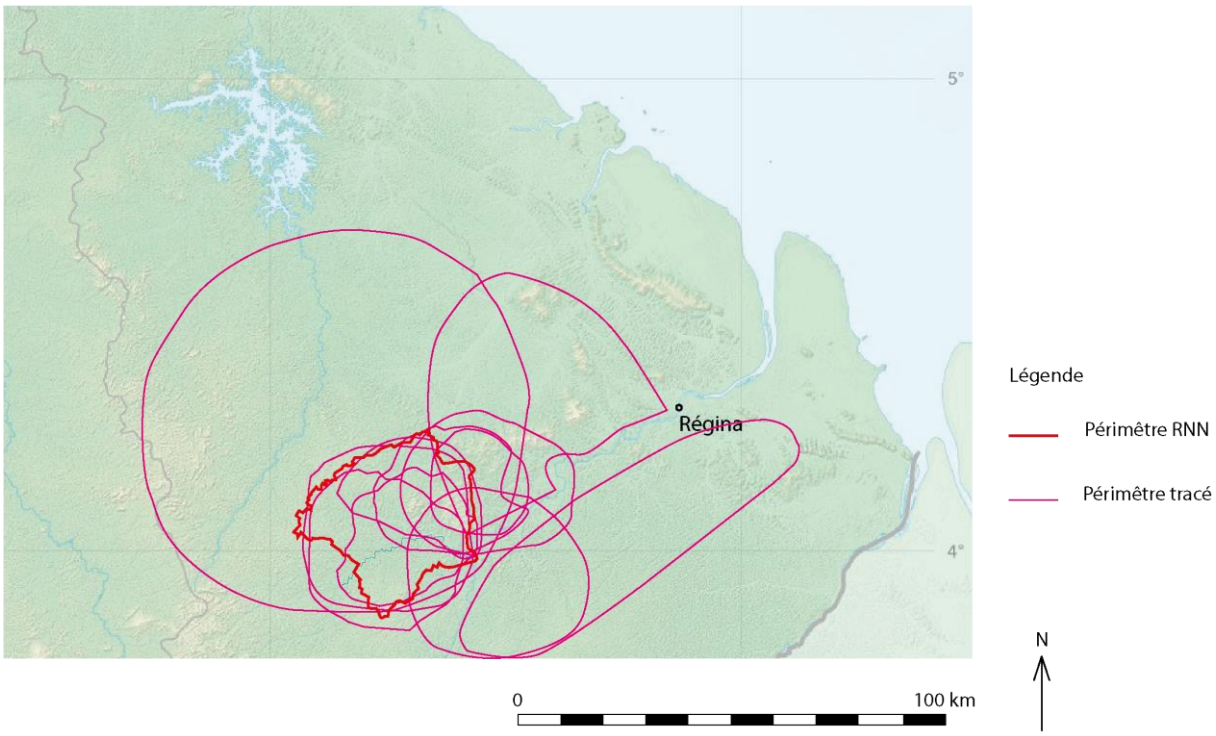


Acteurs Recherche

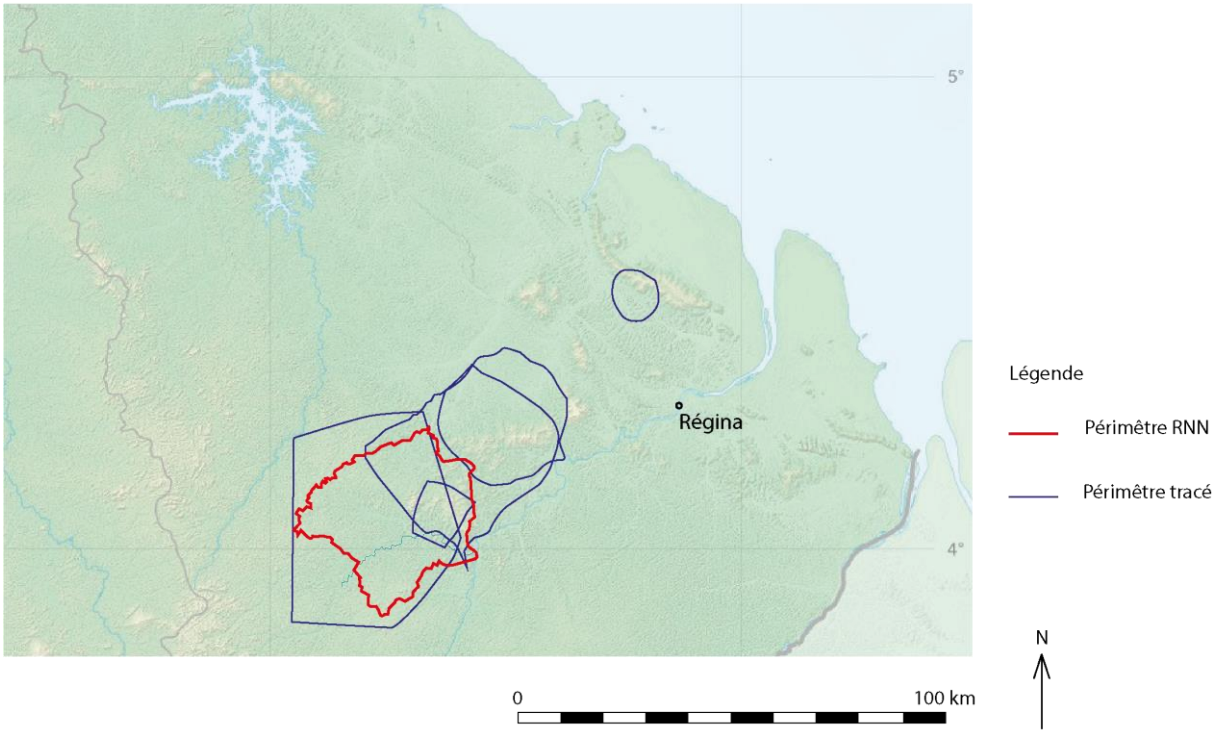

Acteurs Tourisme

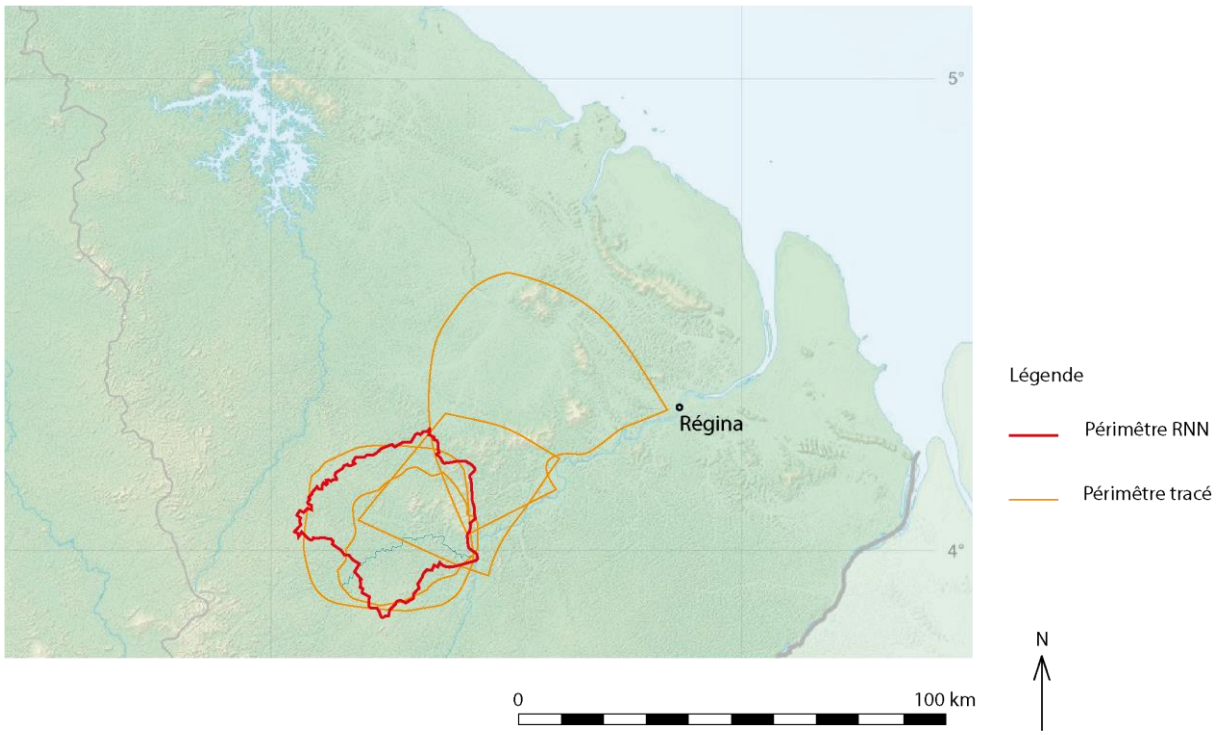


Acteurs Chasseurs et anciens chasseurs

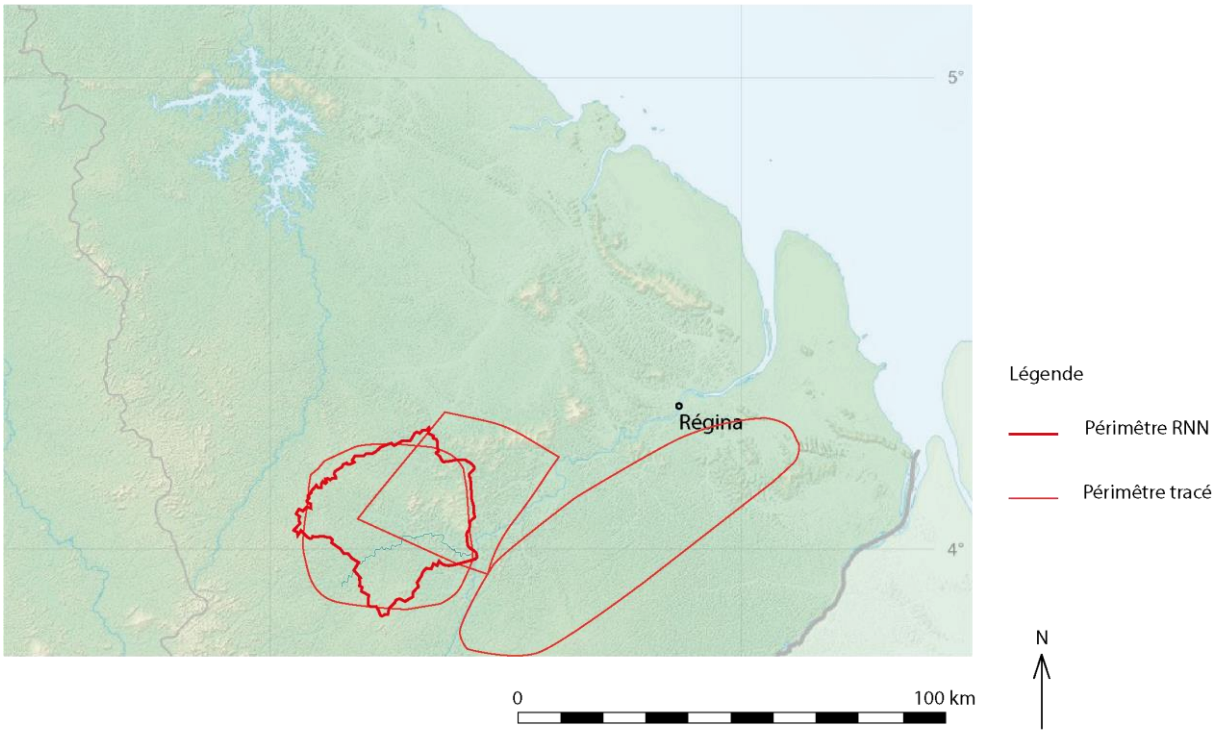

Partenaires et gestionnaires ENP

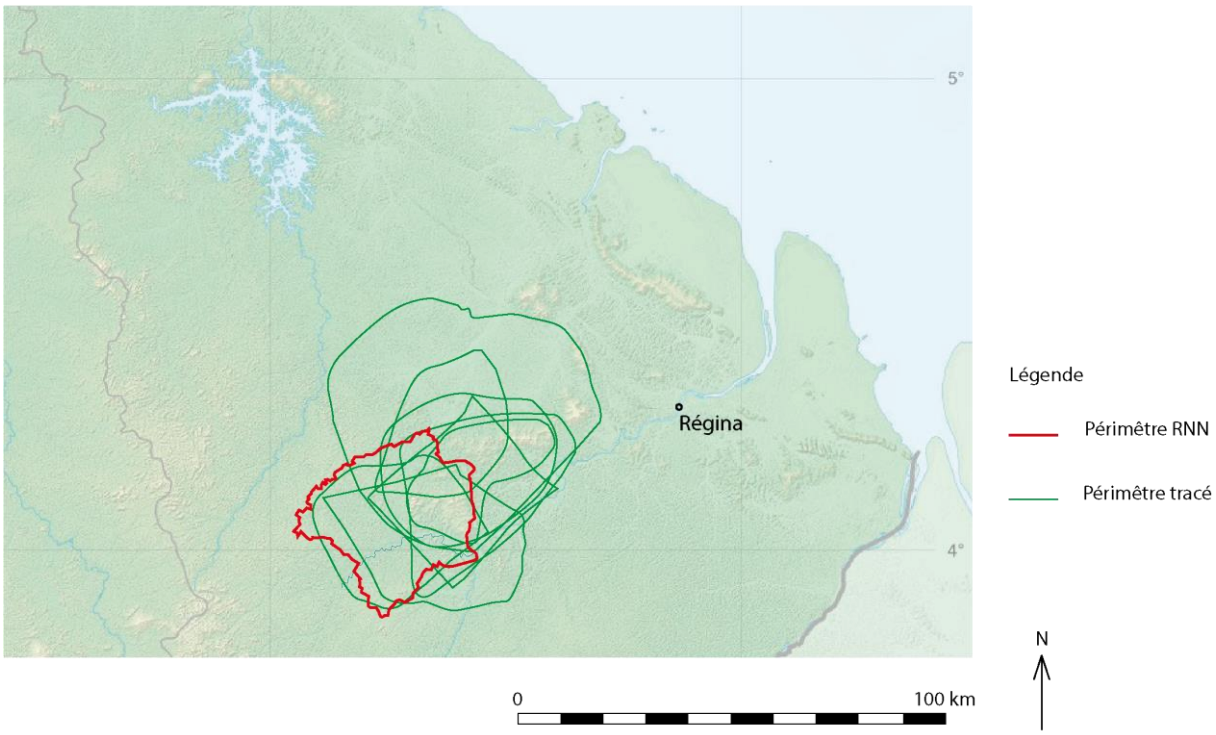


Acteurs Exploitants

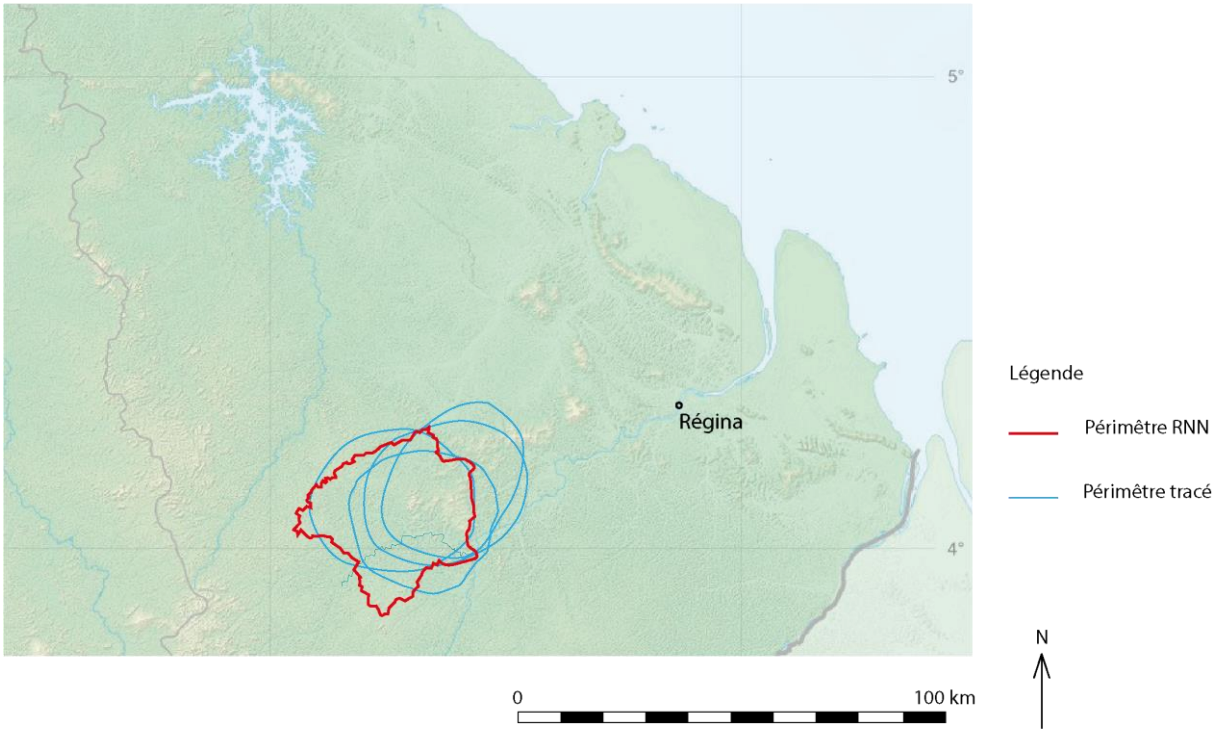

## Annexe 5 : Photo de la restitution et de l'atelier participatif

- Présentation de l'étude d'ancrage territorial

- Echanges entre les participants suite à la présentation de l'étude d'ancrage :

- Les 5 tables de discussion de l'atelier « World Café »

# Résumé


| | |
|---|---|
| l'institut Agro agriculture • alimentation • environnement / AGRO CAMPUS OUEST<br>AgroParisTech | Diplôme : Ingénieur<br>Spécialité : Paysage<br>Spécialisation / option : Gestion Environnementale des Ecosystèmes et Forêts Tropicales (GEEFT)<br>Enseignant référent : Charlotte BIGARD |
| Auteur : Gabrielle SIMAILLAUD<br>Date de naissance : 14/03/1997 | Organisme d'accueil : Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG)<br>Adresse : 431 route d'Attila Cabassou<br>97354 Rémire-Montjoly, Guyane française<br>Maître de stage : Pauline GARRIGOU |
| Nb pages : 144 Annexes : 5 | |
| Année de soutenance : 2021 | |


Titre français : Etude de l'ancrage territorial de la réserve naturelle nationale des Nouragues

Titre anglais : Study of the territorial anchoring of the Nouragues National Nature Reserve


Résumé (1600 caractères maximum) :

Le réseau des réserves naturelles de France, RNF, œuvre aujourd'hui à la construction d'un outil d'évaluation de l'intégration au territoire, ou ancrage territorial, des réserves naturelles. Cette étude présente donc le diagnostic de l'ancrage territorial de la réserve naturelle nationale des Nouragues effectué à l'aide d'une méthodologie proposée par RNF, ainsi que les évolutions qu'elle a pu y apporter. Cette réserve créée en 1995 est la plus grande réserve naturelle terrestre de France. Elle se situe au cœur de la forêt équatoriale guyanaise et accueille une station du Centre National de Recherche Scientifique, CNRS, dédiée à la recherche scientifique. Cette station permet à la réserve de se placer en tant qu'observatoire de la biodiversité amazonienne, et acquérir ainsi une renommée scientifique internationale. Le diagnostic d'ancrage effectué permet d'évaluer l'état d'ancrage de la réserve des Nouragues, qui peut être aujourd'hui qualifié de « moyen ». Il met en lumière les efforts d'ancrage fournis par la réserve mais aussi des limites auxquelles elle se heurte. Les résultats de cette étude permettent également de de montrer que la méthode d'évaluation de l'ancrage territorial proposée par RNF a su s'adapter au contexte de cette réserve, même si certains ajustements ont été nécessaires.

Abstract (1600 caractères maximum) :

The network of nature reserves in France, RNF, is currently working on the elaboration of a tool to assess the integration of nature reserves into the territory, also called territorial anchoring. This study therefore presents the diagnosis of the territorial anchoring of the Nouragues National Nature Reserve carried out using a methodology proposed by RNF, as well as the changes it has brought about to it. This reserve, created in 1995, is the largest terrestrial nature reserve in France. It is situated in the heart of the Guyanese equatorial forest and hosts a station of the National Centre for Scientific Research, CNRS, dedicated to scientific research. This station allows the reserve to position itself as an observatory of Amazonian biodiversity, and thus acquire an international scientific reputation. The anchoring diagnosis carried out makes it possible to evaluate the state of anchoring of the Nouragues reserve, which can today be described as "average". It sheds light on the efforts made by the reserve to anchor itself to the territory, but also on the limits it faces. The results of this study also make it possible to show that the territorial anchoring assessment method proposed by RNF has been able to adapt itself to the context of this reserve, even if some adjustments have been necessary.



Mots-clés : ancrage territorial, intégration, indicateurs, réserve naturelle, Guyane française

Key Words : Territorial anchoring, integration, indicators, natural reserve, French Guiana